

RAPPORT DE GESTION

DE LA MUNICIPALITÉ D'ÉPALINGES

2020



RAPPORT DE GESTION

DE LA MUNICIPALITÉ D'ÉPALINGES

2020

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES SUR SA GESTION PENDANT L'ANNÉE 2020

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956
sur les communes et 108 du Règlement du Conseil communal,
la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation
le rapport sur sa gestion pendant l'année 2020.

Ce rapport comprend les chapitres suivants:

MUNICIPALITÉ ET CONSEIL COMMUNAL	pp. 4 - 13
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	pp. 14 - 20
RESSOURCES HUMAINES	pp. 22 - 26
FINANCES	pp. 28 - 34
SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE ET AFFAIRES SOCIALES	pp. 36 - 44
CULTURE	pp. 46 - 54
DOMAINES	pp. 56 - 57
BÂTIMENTS	pp. 58 - 61
ÉNERGIE ET DURABILITÉ	pp. 62 - 76
URBANISME	pp. 78 - 87
ENVIRONNEMENT	pp. 88 - 103
TRAVAUX	pp. 104 - 119
ÉCOLES	pp. 120 - 134
SÉCURITÉ PUBLIQUE	pp. 136 - 145
CULTES	pp. 146 - 147
CONCLUSION	pp. 148 - 149
GLOSSAIRE	pp. 150 - 151
ANNEXES	pp. 152 - 175
VŒUX, OBSERVATIONS ET QUESTIONS DE LA COGEST 2019 ET SUIVI DES RÉPONSES DE LA MUNICIPALITÉ	pp. 153 - 169
ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES	pp. 170 - 175

MUNICIPALITÉ ET CONSEIL COMMUNAL

MUNICIPALITÉ

Présidence: M. Maurice Mischler, Syndic

Vice-Présidence: M. Pierre Jolliet (jusqu'au 30 juin 2020)
M. Alain Monod (dès le 1^{er} juillet 2020)

RÉPARTITION DES DICASTÈRES

**Administration générale, Informatique, Personnel communal,
Finances, Activités culturelles, Cultes, Communication**

M. Maurice Mischler, Syndic / Suppléant: M. Bernard Krattinger

**Sécurité publique, Police, Service du feu, Protection civile,
Inhumations, Sport, Terrains de sport, Salles de gymnastique,
Piscine, Intégration, Contrôle des habitants**

M. Alain Monod / Suppléant: M. Maurice Mischler

Enfance, Jeunesse, Ecoles, Action sociale, Bâtiments scolaires, Seniors

M. Pierre Jolliet / Suppléant: M. Alain Monod

**Aménagement du territoire, Urbanisme, Bâtiments administratifs,
Refuges, Salle des spectacles, Domaines, Logements, Forêts,
Vignes, Energie**

M. Bernard Krattinger / Suppléant: M. Roland Perrin

**Assainissement, Collecteurs, Déchets, Travaux, Routes,
Voirie, Equipe forestière, Espaces verts, Cimetières,
Développement durable et biodiversité, Cours d'eau**

M. Roland Perrin / Suppléant: M. Pierre Jolliet



Mme Sarah Miéville, Secrétaire municipale, MM. Bernard Krattinger, Roland Perrin, Maurice Mischler, Pierre Jolliet et Alain Monod.

La Municipalité a tenu 51 séances. Indépendamment de cette activité collégiale, ses membres ont consacré une partie importante de leur temps à la conduite des affaires de leur dicastère. De plus, ils ont été appelés à représenter la Commune, au sein de nombreux organismes, commissions, comités et associations, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune. Cependant, cette année, en raison du Covid-19, ces représentations ont quelque peu été perturbées et certaines réunions ont dû se tenir par visioconférence.

DÉLÉGATIONS PERMANENTES DE LA MUNICIPALITÉ

M. Maurice Mischler, Syndic, représente la Municipalité :

- au secteur Est de Lausanne Région
- au conseil d'administration des Transports publics de la région lausannoise
- au comité cantonal des Pôles de développement économique
- au conseil d'administration de la société Biopôle S.A.
- au comité de l'Ecole de musique d'Epalinges
- au groupe de suivi de la requalification de la RC 601
- au Bureau exécutif du Schéma Directeur Centre Lausanne (SDCL) comme vice-président
- à l'Association intercommunale des taxis de la région lausannoise
- au groupe de travail Biennales des géosciences et de l'environnement
- au groupe de travail Directives d'accueil préscolaire
- au groupe de travail de publication du guide de planification énergétique
- à Pro Familia Vaud
- à PROFA Vaud
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- à la Fondation Epalogements

au sein de l'Union des Communes Vaudoises (UCV):

- au comité de l'UCV et au Groupe des Villes
- à la chambre cantonale consultative des immigrés
- à la commission cantonale pour la protection de la nature
- à la commission consultative pour la gestion des déchets
- à la commission cantonale de l'énergie (COMEN)
- à la commission de promotion de la santé et de la lutte contre les addictions
- au programme d'efficacité énergétique destiné aux communes
- au Conseil de politique sociale

M. Bernard Krattinger, Conseiller municipal, représente la Municipalité :

- à la commission d'urbanisme et des constructions du Conseil communal
- au comité du triage forestier Mèbre-Talent
- à la commission « Transports » de la plate-forme « Territoire et équipement » de Lausanne Région
- au groupe de suivi de la requalification de la RC 601
- à l'organe de gestion du pôle Vennes
- au comité de l'association « Jorat, une terre à vivre au quotidien »
- au Bureau exécutif du Schéma Directeur Centre Lausanne (SDCL)
- à l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux

- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- à l'assemblée des actionnaires de la société Biopôle S.A.
- à la commission de suivi LATC
- à la commission paritaire d'application du Plan directeur cantonal
- à la commission «Prévention et dépendances» de Lausanne Région
- au comité de l'association «Parc naturel du Jorat» (vice-président)

M. Pierre Jolliet, Conseiller municipal, représente la Municipalité:

- au conseil d'établissement d'Epalinges
- au comité directeur de la région RAS Est lausannois-Oron-Lavaux
- au comité de l'Association pour l'accueil de l'enfance d'Epalinges
- au groupe de travail «Formation emploi jeunes» de Lausanne Région
- au comité de l'Association pour la promotion et le maintien des soins à domicile (APROMAD) (président)
- au groupe de travail de l'Etablissement intercommunal de l'accueil parascolaire (EIAP)
- au comité de la Coopérative du logement à but social, Epalinges
- au conseil de fondation de la Fondation du Relais
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- au centre d'animation de la jeunesse
- à la commission «Seniors» de Lausanne Région

M. Alain Monod, Conseiller municipal, représente la Municipalité:

- au comité de l'Association vaudoise des communes délégatrices
- au comité de direction de l'Association intercommunale des taxis de la région lausannoise
- à l'Association suisse des services des sports (ASSS)
- à la commission de coordination Vidis 20-25 (président)
- à la commission «Activités sportives» du secteur Est de Lausanne Région
- au comité directeur de la PCi de Lausanne-district
- à l'assemblée générale du Centre sportif de Malley SA
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)

M. Roland Perrin, Conseiller municipal, représente la Municipalité:

- à la commission intercommunale de la STEP, Vidy
- au Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux (CRIDEC)
- à la commission «Déchets» du secteur Est de Lausanne Région
- à la commission intercommunale des Services industriels
- à l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux (suppléant)
- à l'assemblée générale de la CGN

COMMISSIONS MUNICIPALES

- Commission de recours en matière d'impôts:
présidence de M. Maurice Mischler, Syndic
- Commission d'estimation fiscale des immeubles:
mandat délégué à un collaborateur de l'administration
- Commission municipale des naturalisations:
co-présidence de MM. Maurice Mischler, Syndic,
et Alain Monod, Municipal
- Commission de culture et d'animation:
présidence de M. Maurice Mischler, Syndic
et présence de M. Pierre Jolliet, Municipal
- Commission de salubrité:
présidence de M. Maurice Mischler, Syndic
- Commission de police:
présidence de M. Alain Monod, Municipal
- Commission consultative d'urbanisme:
présidence de M. Bernard Krattinger, Municipal
- Commission consultative de l'énergie:
présidence de M. Bernard Krattinger, Municipal
et présence de M. Maurice Mischler, Syndic
- Commission d'intégration des étrangers:
présidence de M. Alain Monod, Municipal
- Commission de la communication digitale:
présidence de M. Maurice Mischler, Syndic

RÈGLEMENTS COMMUNAUX

Le règlement sur les taxes à percevoir en application de la loi sur les auberges et débits de boissons (LADB), rebaptisé règlement du Fonds de prévention des dépendances, a été validé par le Conseil communal lors de la séance du 16 juin 2020.

CONSEIL COMMUNAL

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL (ÉTAT AU 31.12.2020)

Président	M. Fabien Loi Zedda (PLR)
1^{er} Vice-Président	M. Laurent Balsiger (Soc)
2^e Vice-Président	Mme Mirka Aeschbacher (HP)
Scrutateurs	Mme Laoreta Halili-Zili (Verts) M. Esteem Okoro (Soc)
Scrutateurs suppléants	Mme Anne-Marie Fischer (UDC) M. Georges Auberson (PLR)
Secrétaire	Mme Fabienne Gheza
Secrétaire suppléante	Mme Mélanie Estoppey

COMMISSION DE GESTION

Président	M. Enzo Santacroce (PLR)
Membres	M. Marco Caffaro (Soc) M. Martin Chevallaz (UDC) M. Serge Dudan (HP) Mme Marisa Dürst (Verts) Mme Chantal Good (PLR) M. Bernard Thonney (PLR) M. Vincent Von Siebenthal (Soc)

Suppléants

M. Michael Crottaz (Soc)
Mme Anne-Catherine Doyer (HP)
M. Horacio Herrera (Verts)
M. Philippe Koch (UDC)
M. Alexander Omuku (PLR)

COMMISSION DES FINANCES

Président	M. Olivier Volper (PLR)
Membres	M. Anton Epp (HP) M. Yves Fauth (UDC) M. Guillaume Graf (PLR) Mme Sandrine Largey-Botti (Soc) M. Angelo Marzoli (Soc) M. Georges Rosset (Verts) Mme Sandy Warth (PLR)

Suppléants

M. Ernest Corbaz (HP)
M. Erich Dürst (Verts)
M. Christian Guex (UDC)
M. François Puricelli (PRL)
M. Marco Taddei (PLR)

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 25 février 2020

- Préavis 1/2020: Crédits de travaux pour la construction d'un ouvrage de rétention et de collecteurs EC et EU
- Préavis 2/2020: Salle de gymnastique de la Croix-Blanche – Réfection de la place au sud et de l'escalier extérieur avec reprise de l'étanchéité du bâtiment
- Préavis 3/2020: Préavis d'intention concernant la création d'une ou plusieurs sociétés anonymes avec un ou plusieurs partenaires pour le développement d'un réseau de chauffage à distance (CAD) et d'une production de chaleur à énergie renouvelable
- Préavis 4/2020: Transformations et assainissement énergétique de l'enveloppe et des installations techniques de la salle des spectacles, de l'auberge communale, des appartements et du local du feu – Demande d'un crédit de construction
- Rapport 5/2020: Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Nicolas Häusel demandant à la Municipalité d'étudier l'opportunité de créer de nouveaux points d'accès publics et gratuits à l'eau potable dans divers espaces communs du territoire communal

Séance du mardi 7 avril 2020 (séance annulée)

Séance du mardi 5 mai 2020 (séance annulée)

Séance du mardi 16 juin 2020

- Préavis 6/2020: Installation d'un réseau wifi dans les bâtiments scolaires
- Rapport 7/2020: Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Guillaume Graf relatif à l'allocation des recettes liées aux taxes à percevoir en application de la loi sur les auberges et débits de boissons (LADB) au fonds de prévention de l'alcoolisme
- Préavis 8/2020: Réaménagement et stabilisation des berges du ruisseau du Vaugueny
- Rapport 9/2020: Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Guillaume Graf demandant à la Municipalité l'installation de défibrillateurs sur le territoire communal
- Rapport 10/2020: Réponse aux postulats de MM. les Conseillers communaux Erich Dürst et Enzo Santacroce relatifs au soutien financier des voyages d'études de fin de scolarité selon le choix du moyen de transport, ainsi qu'à la création d'une commission thématique environnement et climat au sein des classes secondaires
- Préavis 11/2020: Acquisition de la parcelle RF n°143 et des bâtiments sis sur ladite parcelle, n° ECA 232 et 326 à la route de la Croix-Blanche 9, 1066 Epalinges - Approbation
- Préavis 12/2020: Rapport de gestion 2019
- Rapport 13/2020: Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Nicolas Häusel relatif au devenir de la ferme Collet
- Préavis 14/2020: Mise en place de la zone 30 km/h dans le secteur des Tuileries - Demande d'un crédit de construction
- Préavis 15/2020: Travaux d'entretien et de réfection du réseau routier - Demande d'un crédit de construction
- Préavis 16/2020: Travaux de construction de collecteurs EC/EU en système séparatif - Demande d'un crédit de construction

Séance du mardi 22 septembre 2020

- Rapport 17/2020: Réponse au postulat déposé par M. le Conseiller communal Serge Dudan & consorts invitant la Municipalité à mettre en œuvre une politique communale permettant la mise à disposition de logements adaptés à toute la diversité de la population palinzarde
- Préavis 18/2020: Demande d'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'au 31 décembre 2021
- Préavis 19/2020: Création de l'association «Parc naturel du Jorat» et adhésion de la Commune d'Epalinges à ladite association
- Préavis 20/2020: Etude globale concernant le réaménagement du plateau de la Croix-Blanche – Suites données à la motion de M. le Conseiller communal Patrick Assal

Séance du mardi 10 novembre 2020

- Préavis 21/2020: Crédit-cadre destiné aux études des projets urbanistiques et de constructions pour les années 2018-2020 – Demande de prolongement du délai
- Rapport 22/2020: Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Enzo Santacroce demandant à la Municipalité d'offrir aux ateliers papas contacts un espace dans un local communal en vue d'organiser des séances permettant aux pères divorcés de se dévoiler

Séance du mardi 15 décembre 2020

- Préavis 23/2020 et 26/2020: Traitement des membres de la Municipalité et indemnités des membres du Conseil communal pour la législature 2021-2026
- Préavis 24/2020: Préavis d'intention concernant l'agrandissement de l'actuelle caserne des pompiers SDIS, Service Défense Incendie et Secours, à Epalinges
- Rapport 25/2020: Réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Marisa Dürst demandant à la Municipalité d'étudier la possibilité de créer de nouveaux abribus et l'opportunité de les végétaliser

ÉLECTIONS ET VOTATIONS

Dates	Objets	Electeurs inscrits	Votants	Participation
9 février	Votations fédérales			
	• Davantage de logements abordables	5451	2875	52.34%
	• Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle	5451	2875	52.34%
	Election cantonale			
	• Election complémentaire au Conseil d'Etat	5451	2875	39,46%
27 septembre	Votations fédérales			
	• Initiative de limitation	5456	3573	65.49%
	• Loi sur la chasse, LChPr	5456	3573	65.49%
	• Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers	5456	3573	65.49%
	• Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG	5456	3573	65.49%
	• Acquisition de nouveaux avions de combat	5456	3573	65.49%
29 novembre	Votations fédérales			
	• Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement	5448	2998	54.97%
	• Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre	5448	2998	54.97%

RELATIONS INTERCOMMUNALES

LAUSANNE RÉGION

Lausanne Région conduit des travaux prospectifs et mène des actions sur demande des exécutifs de ses 27 communes membres. L'association éla-

bore des projets dans différents domaines et prépare ainsi l'avenir de la région. Son bassin de population regroupe 295 000 habitants (37% de la population du canton de Vaud). Depuis une vingtaine d'années, Lausanne Région offre aux entrepreneurs (ou futurs entrepreneurs), sous la forme d'un guichet entreprise, un large éventail de prestations dans le but de faciliter leur implantation ou leur développement dans l'une des 27 communes

de la région. Par ailleurs, elle soutient activement les municipalités dans l'organisation de rencontres avec les entreprises sises sur leur territoire.

Lausanne Région s'engage également, par le biais de ses commissions, dans des projets liés à l'enfance et à la jeunesse, aux addictions, à la politique d'action sociale (auprès des seniors) et au sport régional, notamment sous la forme de journées de réflexion.

Le Bureau de coordination (BC) est l'organe exécutif de Lausanne Région. Il est composé de 7 syndics. Le président de Lausanne Région, M. Gustave Muheim, en assure la présidence et Mme Alessia Radaelli en est la secrétaire générale.

En 2020, l'association a vu ses activités perturbées en raison de la pandémie de Covid-19. Les deux assemblées générales prévues n'ont pas pu se tenir en présentiel. Les points nécessitant un vote des communes membres ont été votés par voie électronique au moyen d'un formulaire. Lors de ces assemblées à distance, les comptes 2019 et le budget 2021 ont été adoptés à l'unanimité.

Le département Promotion économique a été fortement sollicité par la mise en place des mesures économiques du Canton dans le cadre de la pandémie. Différentes actions ont été menées en collaboration avec les autres régions. Le guichet entreprises a reçu beaucoup de demandes en lien avec ces mesures.

La campagne de comptages multimodaux périodiques 2020-2021 a été officiellement interrompue le 13 mars 2020, en raison de la situation sanitaire. Les données récoltées permettent habituellement de suivre l'évolution du trafic et le nombre de voyageurs se déplaçant dans l'agglomération.

A noter enfin que Lausanne Région a édité une nouvelle carte répertoriant les infrastructures sportives en plein air en libre-service existant dans les 27 communes de la région.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES (UCV)

L'UCV est la plus grande association regroupant les communes vaudoises. Elle a pour objectifs de conserver et accroître l'autonomie communale et d'être un interlocuteur de choix dans les discussions et négociations entre le Canton et les communes. Elle diffuse des informations sur tous les sujets pouvant être utiles aux communes, propose des formations, notamment sur la gestion financière communale, ainsi que des conseils juridiques et organise des soirées d'information sur des thématiques en lien avec les communes vaudoises.

En 2020, l'UCV a dû également adapter ses activités à la présence de la pandémie de Covid-19. Ainsi, plusieurs formations n'ont pas pu avoir lieu en 2020 et certaines ont été reportées à 2021.

Au printemps, l'assemblée générale extraordinaire n'a pas eu lieu en présentiel et a été remplacée par un vote électronique pour les communes. De même, la Journée des communes vaudoises du mois de juin a été annulée. La partie officielle, à savoir l'assemblée générale ordinaire, s'est néanmoins déroulée en présentiel le 17 septembre à Savigny et a réuni plus de 270 délégués. A cette occasion, les communes ont ratifié l'accord sur la participation à la cohésion sociale, passé entre l'UCV et le Conseil d'Etat vaudois.

Sur le plan politique, l'UCV a participé à de nombreux dossiers communaux. Ainsi, elle est parvenue à un accord avec le Conseil d'Etat sur la question du financement des équipements scolaires, en particulier l'affichage frontal numérique. En plus de ses conseils juridiques, elle renseigne désormais également les communes quant à leurs problématiques en lien avec les planifications territoriales.

ADMINISTRATION

GÉNÉRALE

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

L'année 2020 a été marquée, pour le secrétariat municipal comme pour toute la société, par la pandémie de Covid-19. Le semi-confinement du printemps en particulier, accompagné de l'introduction fracassante du télétravail généralisé et d'une modification des missions, a nécessité une souplesse, une adaptabilité et une adaptation aux changements incessants qui ont beaucoup sollicité les équipes. Si certaines missions ont temporairement disparu durant cette période (la suspension des séances du Conseil communal et la fermeture des guichets par exemple), d'autres sont apparues comme les innombrables appels téléphoniques aux personnes vulnérables souhaitant se faire livrer leurs courses et, souvent, briser leur solitude. Par la suite, l'alternance entre périodes de relatif relâchement et de nouvelles restrictions a amené à mettre en place de nouvelles procédures, de nouvelles habitudes, que ce soit au sein du service ou de toute l'administration. Une année enrichissante et mouvementée!

Quelques mouvements de personnel ont également eu lieu dans l'équipe du Greffe municipal, avec les départs de Mmes Josseron, employée d'administration, et Pieracci, archiviste, ainsi que de M. Ndebele, employé d'administration. Mme Rivier, secrétaire municipale adjointe, a souhaité baisser son taux de travail et est conséquemment devenue chargée de projets. Mme Guggenheim a été engagée comme secrétaire municipale adjointe, Mme Andrade comme employée d'administration et Mme Caro comme archiviste.

Plusieurs projets ont pu être menés à terme malgré ces changements et la situation sanitaire, tels que la centralisation de la gestion des salles au sein du Greffe municipal avec l'utilisation d'un logiciel

dédié, qui permettra à l'avenir aux sociétés locales d'effectuer des réservations directement sur le site internet communal, ou la rédaction d'un contre-projet de la Municipalité au projet de nouveau règlement du Conseil communal, sans compter le lancement de plusieurs projets tels que l'introduction d'un système de vote électronique pour les séances du Conseil communal, l'achat d'un nouveau système de scannage des bulletins de vote ou la préparation des élections communales du printemps 2021.

ARCHIVES COMMUNALES

L'ancienne archiviste étant partie durant le semi-confinement et sa successeuse ayant commencé son activité en décembre, aucun projet significatif n'a été réalisé cette année dans le domaine. La continuité a toutefois été assurée, en veillant à la bonne conservation des documents, en tenant à jour le plan de classement et en effectuant des opérations d'archivage de base.

COMMUNICATION

L'établissement d'une stratégie de communication globale pour la Commune demeure l'une des principales tâches de fond de l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication. Il s'agit également de développer les axes suivants: construction d'une identité visuelle pour la Commune, uniformisation des supports de communication, instauration de règles typographiques communes à toutes les publications, refonte du site internet, optimisation de l'utilisation de la page Facebook, développement éventuel d'autres canaux de communication, etc. Un travail de fond a déjà été effectué en 2020 pour certains de ces axes (règles typographiques, page Facebook). D'autres sont en phase d'étude ou de développement: une commission municipale de communication digitale a notamment été créée pour lancer le projet de refonte du site internet communal.

Journal officiel de la Commune d'Epalinges, *Le Palinzard* continue à être édité 4 fois par an. Lancé en janvier 2019, l'agenda *Sortir à Epalinges* s'est vu amputer de trois éditions (avril, mai et juin) en 2020, en raison de la pandémie. Deux éditions spéciales Estivales 2020 ont été publiées en juillet et août.

Les autres principaux vecteurs de communication de la Commune demeurent le site internet, la page Facebook, les panneaux dynamiques des Croisettes et de la Croix-Blanche, ainsi que les écrans informatifs des bus TL. En 2020, 5 communiqués de presse ont été envoyés aux médias locaux et nationaux.

Focus sur: la communication liée au Covid-19

Au début de la crise sanitaire, à la mi-mars, une page spéciale Covid-19 a rapidement été ajoutée sur le site internet communal. Elle a depuis

été régulièrement mise à jour en fonction des annonces des autorités et constamment améliorée, notamment dans sa structure, pour permettre aux Palinzard-e-s de retrouver plus facilement les informations recherchées. Parallèlement, une lettre d'information a été envoyée en tout-ménage, afin de toucher une population peut-être moins habituée à se référer à Internet. Il s'est aussi avéré primordial de communiquer rapidement au plus grand nombre la création du service d'aide aux seniors et aux personnes à risque (géré conjointement par la Commune et Pro Senectute Vaud): en plus des canaux habituels (site internet, Facebook, tout-ménage), des affichettes ont été créées et posées à des endroits stratégiques de la commune (Migros, Coop). L'édition de juin du *Palinzard* a d'ailleurs permis de revenir sur le travail effectué par ce service d'aide et l'article en question a été repris dans *Point CommUNE!*, le magazine de l'UCV.

Page Facebook

Dès fin 2019, une réflexion a été menée quant à la stratégie à adopter sur Facebook, l'idée étant d'augmenter l'audience de la page de la Commune. Le nombre de publications a donc été revu à la hausse (avec une moyenne de trois publications par semaine). Dans la mesure du possible, elles sont accompagnées d'une photo ou d'un visuel. Un système de mot-clé (en majuscules et entre crochets) a été mis en place pour identifier rapidement le type de publication dont il s'agit (agenda, info, revue de presse, etc.). Il est également prévu de développer des rendez-vous hebdomadaires, évoquant par exemple chaque semaine une information insolite sur l'histoire de la commune. A plusieurs reprises, des événements ont été créés sur la page Facebook pour promouvoir l'une ou l'autre animation. Le nombre d'abonnés s'élevait en novembre 2019 à environ 730, contre plus de 1150 au 31 décembre 2020.

REGISTRE CIVIQUE

L'administration communale a tenu régulièrement à jour le rôle des électeurs. Elle s'est attachée plus spécialement à inscrire d'office les électeurs qui remplissaient les conditions légales et de radier ceux ayant cessé de remplir ces conditions (principalement les électeurs ayant quitté la commune).

Elle a aussi contrôlé les signatures dans le cadre de quinze initiatives populaires ou référendums (contre dix-neuf en 2019).

Au 31 décembre 2020, Epalinges comptait 6364 électeurs suisses inscrits en matières fédérale, cantonale et communale, répartis entre 3372 femmes et 2992 hommes. Parmi les électeurs inscrits en matière communale, il y avait donc 930 personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, résidant en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.

ADMISSIONS À LA BOURGEOISIE D'ÉPALINGES

La Loi du 28 septembre 2004 sur le droit de cité du Canton de Vaud est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2005; elle donne la compétence à la Municipalité d'accorder ou de refuser la bourgeoisie.

Au cours de l'année, la Municipalité a accordé la bourgeoisie de la Commune d'Epalinges à 60 personnes de nationalité étrangère, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation.

Statistique des nationalités:

Nationalités	Nombre de personnes
France	19
Non élucidée	1
Canada	6
Brésil	4
Tunisie	1
Belgique	5
Italie	8
Allemagne	3
Espagne	1
Portugal	5
Moldavie	2
Grèce	1
Chine	1
Danemark	2
Turquie	1

INFORMATIQUE

Les mises à niveau de l'infrastructure et de certains processus informatiques se sont poursuivies au cours de l'année 2020. L'évolution continue des logiciels et de tout ce qui est lié à internet continue d'obliger l'administration à améliorer constamment la qualité du réseau informatique communal, la rapidité des connexions, ainsi que la sécurité et les systèmes de sauvegardes des données.

Comme dans tous les pays du monde, l'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19. Cette dernière a eu un important impact sur l'informatique, car il a été nécessaire de rapidement mettre en place des solutions autorisant le télétravail. L'accès à distance aux différents logiciels et à l'infrastructure informatique communale a très vite été fonctionnel, permettant à l'ensemble des collaborateurs de pouvoir organiser et gérer leurs tâches depuis n'importe quel emplacement muni d'une connexion internet.

La visioconférence a également été mise en service, le système de téléphonie VoIP a immédiatement permis de rediriger les appels sur des boîtes vocales personnelles pour qu'aucune prise de contact ne reste sans réponse, alors que la mise à disposition du matériel nécessaire a pu être assurée, afin que chacune et chacun puissent être opérationnels et, ainsi, garantir la continuité des activités nécessaires au fonctionnement de l'administration communale.

Cette situation a accéléré le renouvellement des postes informatiques. En effet, le télétravail nécessite de disposer du matériel adéquat pour assurer le bon déroulement de son activité quotidienne. Dès lors, le remplacement de postes fixes par des ordinateurs portables (avec

stations d'accueil sur les places de travail au bureau) a été amorcé et la majorité des employés concernés dispose d'ores et déjà de ces appareils adaptés à ce mode de fonctionnement.

Dans le même temps, un nouveau logiciel de gestion des séances et procès-verbaux de la Municipalité a été implémenté au cours du deuxième trimestre 2020 (eSéances). Cette solution facilite la préparation, le déroulement et la rédaction des procès-verbaux des séances hebdomadaires de la Municipalité, tout en permettant de disposer de l'ensemble des documents y relatifs à distance et dans une seule et même application.

Dans le but de consolider la sécurité du réseau informatique, ainsi que de nos données, une connexion sécurisée par fibre optique a été mise en service entre les serveurs informatiques situés dans les locaux de la Maison palinzarde et le bâtiment de la voirie sis au Bois-de-la-Chapelle 3. Cette liaison a permis de relier les bureaux du Service travaux et environnement au réseau interne et va optimiser les processus de sauvegardes décentralisées. Un serveur virtuel intégrant dorénavant les logiciels et données de la bibliothèque communale a été créé, permettant à cette dernière d'être également hébergée sur les serveurs communaux.

Pour terminer, comme annoncé ces dernières années, l'administration continue de mettre en œuvre la dématérialisation des documents et, par conséquent, améliore leurs accès et traitements pour gagner en efficience.

Ces travaux de modernisation et de maintenance continueront en 2021 et les années suivantes.

ÉCONOMAT

Le papier utilisé par les photocopieurs et imprimantes dans les différents services administratifs répond aux critères de conservation des documents en termes d'archivage et est respectueux de l'environnement (papier recyclé de qualité avec une empreinte carbone neutre, fabriqué dans l'EU, FSC, Climate Neutral Paper, EU Ecolabel). Les commandes sont directement passées chez CANON, à des prix défiant la concurrence. En 2020, la Commune d'Epalinges a acheté 200 000 feuilles de papier A4 et a effectué 283 603 copies (ce chiffre n'inclut pas les impressions et compte à double les copies recto verso).

SPORT

Construction du terrain synthétique de la Croix-Blanche

Suite aux remarques des deux parties sur l'expertise de 2017, celle-ci n'étant pas satisfaisante, un rapport d'études géotechniques complémentaires et un chiffrage des variantes envisagées pour ce terrain ont été commandés par la Municipalité et ajoutés au dossier fin 2019. La procédure s'est poursuivie en 2020 en intégrant les remarques des deux parties sur ces faits nouveaux, qui pourraient mener à une seconde expertise. Le préjudice subi par la Commune porte actuellement sur un montant de CHF 6'500'000.-, contesté par la partie adverse. La procédure se poursuit donc.

NONAGÉNAIRES

Vingt-trois personnes ont atteint leur nonantième anniversaire au cours de l'année 2020. Pour autant qu'elles le souhaitent, les personnes fêtées reçoivent à leur domicile ou à l'EMS « La Girarde » dans lequel elles résident la visite du Président du Conseil communal en qualité de représentant des autorités communales, accompagné d'un-e collaborateur/trice de l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication qui se charge de prendre des photos. Ils partagent un instant de convivialité au cours duquel le cadeau traditionnel leur est remis. La discussion intervenant durant cette rencontre permet au Président du Conseil communal de rédiger un petit texte de présentation du nonagénaire, qui est édité dans *Le Palinzard*, accompagné d'une photographie. Il peut cependant arriver que l'une ou l'autre des personnes fêtées refuse la venue des délégués communaux, auquel cas, afin de respecter leur choix, aucune information n'est transmise dans le journal officiel. Cette année, l'organisation des visites aux nonagénaires a été compliquée par la pandémie de Covid-19. Toutefois, une douzaine de visites ont pu être effectuées, dans le respect bien évidemment des mesures sanitaires.

TRANSPORTS PUBLICS

Les études en collaboration avec les TL se sont poursuivies en 2020 au sujet de la création de la nouvelle ligne de bus n°44 «Croisettes-Polny-Village-Ballègue», notamment suite à une pétition des habitant-e-s de Prés-les-Bois demandant que cette nouvelle ligne passe par ledit chemin. Des analyses approfondies ont toutefois montré que la seule variante

viable est celle déjà retenue et passant par les secteurs mentionnés ci-dessus. L'objectif pour la mise en service de ladite ligne est fixé au début du deuxième semestre 2022.

Le nombre de voyageurs annuels par ligne et par année entre 2012 et 2020 se traduit ainsi :

Ligne	Parcours	Voyageurs 2012	Voyageurs 2019	Voyageurs 2020	Augmentation 2019-2020	Augmentation 2012-2020
45	Bois-Murat - Chalet-à-Gobet	735 000	1 144 457	803 979	- 29,7%	+9,4%
46	Bois-Murat - Ballègue	470 000	615 537	471 852	-23,3%	+0,4%
64	Croisettes - Vulliette	320 000	478 447	375 241	-21,6%	+17,3%
Total		1 525 000	2 238 441	1 651 072	-26,2%	+8,3%

La forte baisse de fréquentation des lignes de bus s'explique par la pandémie de Covid-19, notamment par le semi-confinement du printemps.

RESSOURCES

HUMAINES

Le Service des ressources humaines, créé en 2018 avec 1,3 poste, poursuit son travail de gestion et mise en place.

PRINCIPALES TÂCHES ET RÉALISATIONS

En soutien et en collaboration avec les chefs de service et la Municipalité, les domaines d'activité du service RH sont les suivants :

- Politique RH et déploiement de projets
- Questions organisationnelles, recrutement, communication interne
- Contrats, avenants, résiliations, questions juridiques, règlements et directives internes
- Conseil et appui aux cadres et collaborateurs, gestion de situations conflictuelles ou délicates
- Gestion des cas d'incapacité, interaction avec les assurances sociales
- Gestion des rémunérations et avantages sociaux, budget des salaires et effectifs
- Certificats de travail, descriptifs de fonction
- Gestion des entrées et sorties des collaborateurs
- Administration RH, assurances sociales, plan de mobilité, courriers, dossiers du personnel, listes et statistiques
- Entretiens de collaboration
- Formation

Les entretiens de collaboration introduits en 2019 ont été conduits pour la deuxième fois en 2020. Les nouveaux cadres et collaborateurs ont bénéficié d'une formation similaire à celle qui avait été faite en 2019 pour l'ensemble des cadres et collaborateurs.

Les travaux de révision du Statut du personnel communal sont en cours. Une analyse approfondie a été réalisée, consistant à établir un comparatif des conditions d'emploi au sein d'une vingtaine de communes du canton, ainsi qu'à chiffrer les avantages sociaux actuellement offerts aux collaborateurs de la Commune d'Epalinges. Ce travail a été présenté aux chefs de service ainsi qu'à la Municipalité, ce qui a permis de poser les grandes lignes d'un futur règlement du personnel et de rédiger un premier projet.

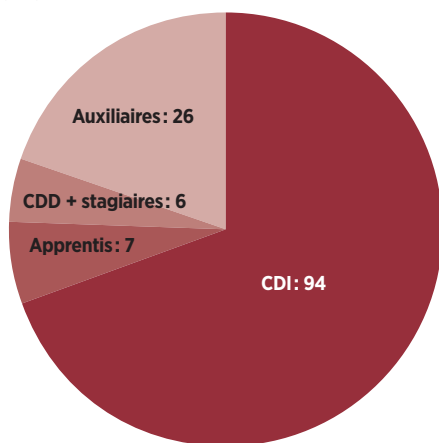
Le travail se poursuivra en 2021, avec une analyse des rémunérations, un appui juridique externe et une présentation et discussion du projet de nouveau règlement avec le personnel. *In fine*, il devra être soumis au Conseil communal ainsi qu'à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) avant son entrée en vigueur.

L'église des Croisettes étant devenue la propriété de la Commune d'Epalinges, les collaborateurs rattachés jusqu'alors à la Ville de Lausanne ont été intégrés le 1^{er} janvier 2020 à l'administration communale palinzarde.

Trois apprentis ont obtenu leur CFC en juillet 2020 : un horticulteur-paysagiste, un recycleur et un agent d'exploitation voirie, dont deux avec mention.

PERSONNEL COMMUNAL

Au 31 décembre 2020, la Commune compte 133 collaborateurs pour 91 ETP (équivalents temps plein):



- 94 collaborateurs sont au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée (CDI) soumis au Statut du personnel
- Parmi les 6 personnes sous contrat à durée déterminée, 1 est un stagiaire, 2 remplacent des personnes absentes en raison de maternité ou d'incapacité de travail, 1 occupe un poste ouvert et 2 occupent des postes limités dans le temps.
- 7 apprentis se forment dans les métiers suivants: 3 agents d'exploitation conciergerie, 2 agents d'exploitation voirie, 1 horticulteur-paysagiste, 1 mécanicien automobiles.
- Les «auxiliaires» sont des personnes rémunérées à l'heure, soit: étudiants auprès de la déchèterie en tant qu'ambassadeurs de tri, patrouilleurs scolaires, moniteurs dans le cadre du CAP (Centre d'animation socioculturelle palinard), aide à la bibliothèque et personnes venant en appui ponctuel (équipes de conciergerie notamment).

Les effectifs se répartissent comme suit entre les différents services et équipes (CDI et CDD occupant des postes limités dans le temps uniquement):

Entité	Nombre de personnes	ETP (équivalents temps plein)
Secrétariat et Greffe municipal (y compris archives)	7 (dont 1 CDD)	4.4
Office de la population	4	3.5
Culture, manifestations, communication	3	2.2
Ressources humaines	2	1.3
Finances et informatique	5	4.0
Sécurité publique	5 (+ patrouilleurs)	5.0 (+ patrouilleurs)
Urbanisme, architecture, énergie, police des constructions	7 (dont 1 CDD)	6.8
Conciergerie	20 + 1 poste ouvert	14.6 + 0.9 poste ouvert
Travaux et environnement	4	3.4
Déchèterie	2 (+ ambassadeurs de tri)	1.5 (+ ambassadeurs de tri)
Voirie	14 (dont 1 CDD)	14.6*
Espaces verts	5	4.5
Forêts	3	2.8
Bibliothèque	4	2.4
Animation socioculturelle	9	5.12 (+ moniteurs auxiliaires)
Ecoles, Jeunesse, Enfance et Seniors	2	1.4
Réfectoire scolaire	2	1.12

* Deux personnes rattachées à d'autres entités travaillent avec un taux partiel à la Voirie.

MOUVEMENTS DU PERSONNEL 2019

Seules les mutations concernant des collaborateurs en CDI sont listées ci-après.

Arrivées

01.01	BAEHLER Cédric	Police administrative
	BOURAKIS Christine	Conciergerie (reprise de l'église)
	CHOLLET Anne	Organiste (reprise de l'église)
06.01	MARQUES Sonia	Conciergerie
01.02	TEIXEIRA Cristina	Conciergerie
01.05	CHEVALLAY Ghislain	Espaces verts
04.05	FALCY Dylan	Voirie
01.07	OLTEANU Gheorghe	Voirie
01.09	REBEAUD Frédéric	CAP (travailleur social de proximité)
	VALLEJO Angelica	Conciergerie
07.09	ANDRADE PINTO Raquel	Greffe
	GUGGENHEIM Sylvie	Greffe
01.12	CARO Lucia	Greffe

Départs

29.02	BOSSEL Samuel	Voirie
31.03	GACHET Eric	Voirie
30.04	NDEBELE Arthur	Greffe
31.05	PIERACCI Aurélie	Archives
20.06	RODRIGUES David	Voirie (décès)
16.07	VIOGET Angie	Conciergerie
31.07	TEIXEIRA Cristina	Conciergerie
30.09	JOSSERON Princia	Greffe
31.10	FAVEZ Guy	Ecoles (chauffeur du bus scolaire)

Le taux de rotation du personnel est de 7,4% sans compter le départ à la retraite et le décès, et de 9,6% toutes sorties confondues (CDI uniquement). Ce taux se situe dans la moyenne par rapport à d'autres structures de la taille de la Commune d'Epalinges actives dans le secteur public.

TRAITEMENTS

Les salaires n'ont pas fait l'objet d'une indexation en 2020, compte tenu du fait que l'indice des prix à la consommation a diminué depuis la dernière indexation octroyée en juillet 2011 (base mai 2011). Au 1^{er} janvier, des augmentations statutaires ont en principe été accordées aux collaborateurs n'ayant pas encore atteint le sommet de leur classe salariale.

FORMATION

Les formations techniques et métiers organisées par les différents services sont listées dans les rapports de chacune des entités.

Les entretiens de collaboration permettent d'aborder les besoins et souhaits de formation de chacun des collaborateurs. Une directive interne a été établie, précisant les compétences en matière de formation ainsi que les règles et conditions de financement.

Plusieurs formations interservices ont été organisées à l'interne ou suivies à l'externe, à savoir: formation sur le nouveau logiciel de gestion des séances de Municipalité (eSéances), cours de préparation à la retraite auprès du Centre d'éducation permanente (CEP) en collaboration avec la Caisse intercommunale de pensions (CIP), formation interne aux entretiens de collaboration pour les nouveaux cadres et collaborateurs, développement durable pour les cadres et collaborateurs impliqués dans la rédaction de préavis.

Plusieurs cadres et collaborateurs ont également suivi des formations sur la gestion d'équipe, la communication ou encore des logiciels (système de gestion des salles, Excel notamment).

FIDÉLITÉ

L'ancienneté moyenne au sein de l'administration communale est de 10 ans, tous collaborateurs en CDI confondus. Les fonctionnaires suivants ont été reconnus pour leur fidélité:

30 ans de service: MEZENEN Nathalie
MOIX Guy

20 ans de service: BOICHAT Philippe
CAVOTO Marc
DIAZ Maria

15 ans de service: PEREIRA Fernanda

10 ans de service: CAMBARAU Roberto
CARDOSO DE OLIVEIRA Susana
GUYE Anne
LAGOS Daniel
MAURER Thierry
RIVERA Laura

FINANCES

Les activités du Service des finances sont, principalement, les suivantes (liste non exhaustive):

Activités	Détails
Comptabilité générale, investissements	Tenue de la comptabilité jusqu'à la clôture des comptes, établissement et gestion du budget
Gestion des débiteurs	Facturations, encaissements, contentieux
Gestion des créanciers	Répartitions, enregistrements, paiements
Gestion des salaires	Administration, paiements, suivi des diverses assurances sociales
Service de guichet	Réception, vente des cartes journalières CFF, paiements et encaissements divers, renseignements, etc.
Gestion du parc informatique	Gestion du hardware, maintenance, gestion de projets, support aux utilisateurs et téléphonie
Assurances	Administration, suivi et gestion des diverses polices d'assurances communales
Contrôle de gestion	Trésorerie, emprunts, contrôle budgétaire, suivi du Système de contrôle interne (SCI), études et analyses financières diverses
Gestion de la cave à vin	Préparation de la vente annuelle du vin de la vigne communale « Les Dares » et gestion du stock

IMPÔTS

Comme à l'accoutumée, les taxations définitives sont établies par l'Administration cantonale des impôts (ACI) pour toute l'année en prenant en considération la situation du contribuable au 31 décembre. Les acomptes sont répartis provisoirement entre le Canton et la/les commune-s de domicile du contribuable à la date de calcul (début de l'année). Les versements périodiques effectués par l'ACI n'ont dès lors qu'un caractère provisoire pouvant être fondamentalement différent de la répartition réelle des impôts communaux (bordereau définitif).

Le décalage dans le temps entre les éléments de calcul pris en compte lors de la fixation des acomptes et la situation économique réelle du contribuable peuvent entraîner des fluctuations importantes des recettes fiscales annuelles.

Dès lors, l'état d'avancement des taxations définitives par l'ACI peut influencer le niveau des rentrées fiscales d'un exercice à l'autre. A fin novembre 2020, le pourcentage des contribuables palinzards ayant été taxés définitivement pour l'année 2019 était arrêté à 75.15% (94.73% pour 2018, 97.85% pour 2017, 99.07% pour 2016 et 99.75% pour 2015).

Les postes de l'impôt sur le revenu et la fortune comprennent les taxations définitives et des compléments d'impôts 2019 et antérieurs, ainsi que les acomptes 2020 facturés.

Situation 2020

Le taux d'imposition communal 2020 (et 2021) est arrêté à 64.5% de l'impôt cantonal de base (préavis n° 21/2019).

A l'exception de l'impôt foncier et des taxes diverses, l'encaissement des autres impôts communaux est assuré par l'ACI. Pour tous les détails relatifs à ce sujet, merci de se référer à la brochure des comptes 2020.

Débiteurs douteux

Le risque de non-encaissement sur les débiteurs dont le recouvrement incombe à la Commune est toujours très faible. Au 31 décembre 2020, l'évaluation de ces créances douteuses est estimée à CHF 10'000.00 sur un total comptabilisé d'environ CHF 100'000.00 (10%).

La provision pour pertes sur débiteurs ACI «personnes physiques et morales» figure au bilan sous le poste 9282.20.001. Cette dernière est fondée sur la qualité du débiteur (et non pas uniquement sur la procédure d'encaissement de chaque facture prise individuellement) et porte sur l'entier de l'arriéré ouvert. Les informations y relatives sont fournies annuellement par l'ACI.

SERVICE FINANCIER

Pour les années 2016 à 2021 (préavis 17/2016), la Commune a fixé un plafond d'endettement et de cautionnements à CHF 110'000'000.00.

A fin 2020, l'endettement brut d'Epalinges s'élève à CHF 40'000'000.00 (CHF 36'900'000.00 au 31.12.2019) avec un taux moyen de la dette à 1.460%, alors que les cautionnements sont arrêtés à CHF 5'890'000.00, représentant un endettement global de CHF 45'890'000.00. Un emprunt de CHF 1'900'000.00 (Vaudoise assurances) à 2.8% a été remboursé le 11.05.2020. Il a été remplacé par un nouveau prêt augmenté à CHF 5'000'000.00 (Caisse intercommunale de pensions - C.I.P.) à 0.45% conclu le 19.06.2020 pour une durée de dix ans.

Une attention particulière est portée à l'échelonnement des emprunts et, en fonction des investissements futurs, des taux en vigueur le moment venu et des liquidités à disposition, à la réduction de la dette (voir échéancier à la fin de la rubrique «Finances»).

Malgré l'endettement de la Commune en augmentation, la diminution de la dette de 2006 à 2011 et les taux extrêmement attractifs de ces dernières années permettent néanmoins de faire diminuer la charge d'intérêts. Les investissements en cours ou réalisés ont été couverts par la trésorerie disponible, ainsi que le nouvel emprunt conclu le 19.06.2020.

De plus, les taux d'intérêts rémunérateurs étant toujours inexistant (des taux d'intérêts négatifs sont maintenant appliqués depuis plus de quatre ans), à l'instar des années 2016 à 2019, ce n'est donc plus une surprise, mais ces derniers n'ont permis de dégager aucune rentabilité des liquidités en 2020.

La procédure de rentabilisation des liquidités est toujours dictée par les marchés financiers qui ont finalement fait baisser les taux de rendement des liquidités à des taux inférieurs à 0%.

Marchandises et approvisionnements

Les stocks (mazout, essence, sel) sont comptabilisés selon la méthode appelée *first in, first out* (premier entré, premier sorti). Par conséquent, la dépense inscrite au compte de fonctionnement reflète la consommation effective de l'année. Les variations du prix du mazout et de l'essence se répercutent progressivement dans le temps au fur et à mesure de la consommation.

Titres et papiers valeurs

Tous les titres en possession de la Commune sont déposés sur un compte de dépôt ouvert auprès de la Banque Cantonale Vaudoise. L'inventaire de ces titres et participations est fourni à l'avant-dernière page de la rubrique «Finances».

Système de contrôle interne - SCI

Le SCI implémenté en 2019 pour les tâches financières principales à partir du bouclage des comptes 2019 a été suivi tout au long de l'exercice écoulé.

Les processus clés, clairement définis et documentés, ont été scrupuleusement renseignés et seront contrôlés par l'auditeur des comptes communaux.

PÉRÉQUATIONS INTERCOMMUNALES

Dans le cadre de la péréquation directe, ainsi que la participation à la cohésion sociale, les chiffres portés au budget constituent des acomptes calculés selon la classification des communes basée sur les rendements fiscaux 2018 (les chiffres définitifs 2019 n'étant pas connus lors de la facturation des acomptes).

Comme c'est le cas depuis plusieurs exercices comptables et en fonction de la crise sanitaire vécue en 2020, le Conseil d'Etat a communiqué en novembre 2020 que les charges 2021 devraient, vraisemblablement, varier à la hausse par rapport aux chiffres annoncés pour le calcul des acomptes.

Il faut également tenir compte du fait que de nombreuses communes procèdent à des changements de taux d'imposition, à des fusions ou à l'encaissement de recettes fiscales conjoncturelles supérieures aux prévisions, impliquant des corrections parfois conséquentes des montants à la charge des autres communes.

En 2020, la contribution provisoire au fonds de péréquation directe s'est élevée à CHF 1'235'460.00 (contre une contribution brute de CHF 125'452.00 en 2019). Le décompte final 2019 s'est soldé par un décompte supplémentaire payé de CHF 910'560.00.

Les calculs définitifs de la péréquation directe et de la cohésion sociale interviendront d'ici au 31 juillet 2021 sur la base des comptes 2020. Par conséquent, le résultat effectif 2020 sera comptabilisé sur l'exercice 2021.

Comme mentionné précédemment, le boucllement enregistre des acomptes 2020 pouvant fortement changer en fonction de la situation réelle de la commune et de toutes les autres. Raison pour laquelle il est extrêmement difficile d'évaluer si, et dans quelle mesure, le décompte définitif peut être susceptible d'évoluer.

BOUCLEMENT DES COMPTES

Les renseignements se rapportant à la clôture annuelle, les différentes analyses ainsi que le détail des investissements sont présentés dans la brochure des comptes 2020.

INVENTAIRE DES TITRES AU 31 DÉCEMBRE 2020

Quantité / désignation	Valeur nominale	Valeur au 01.01.2020	Acquisition	Amortissement Remboursement	Valeur au 31.12.2020	Valeur vénale 31.12.2020	Rendement 2020
Titres du patrimoine administratif (comptes 9153.00.000, 9165.00.001 et 9165.00.002)							
Compte 9153.00.000							
24 Actions nom. CRIDEC	24 000	1			1	pm	720
225 Actions nom. Centre intercommunal de glace de Malley	112 500	1			1	pm	
80 Parts sociales nom. Société immobilière LOGACOP, Lausanne	8 000	1			1	pm	
50 Parts sociales nom. Société coopérative des sites et espaces verts	5 000	1			1	pm	
3 Parts sociales nom. Société de l'asile du Marchairuz, Le Chenit	225	1			1	pm	
184 Actions Télé-Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA, Leysin	184	1			1	pm	
15 Actions «nouvelles» Transports publics région lausannoise SA°	3 750	1			1	pm	
13 Actions «privilégiées» Transports publics région lausannoise SA°	3 250	1			1	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative du logement à but social Epalinges	3 000	1			1	pm	
1 Part sociale de soutien nom. Association des «Milices vaudoises»	500	1			1	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative vaudoise de cautionnement (CVC)	100	1			1	pm	
28 Actions nom. Sucrierie d'Aarberg et de Frauenfeld	280	280			280	720	
460 Certificats d'actions nom. Romande Energie Holding SA, Morges*	11 500	11 500			11 500	598 000	16 560
5 Actions nom. BVA Holding, Lausanne	500	1			1	pm	
8 Parts sociales nom. Association forestière vaudoise et du bas-Valais	2 000	1			1	pm	
10 Actions LS Vaud foot SA, Lausanne	40	-			-	pm	
20 Actions nom. CGN	500	1			1	20	
Comptes 9165.00.001 + 9165.00.002							
157 Actions nom. Gedrel SA	188 400	1			1	0	
5 Actions nom. Biopôle SA - certificat émis en 2005	50 000	1			1	pm	
Totaux	413 729	11 796	-		11 796	598 720	17 280

* Titres avec droit de préemption (valeur de clôture au 31.12.2020, CHF 1300.00 par titre)

° Titres en cours de fusion auprès des TL

pm = pour mémoire

ÉCHÉANCIER DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERMES - SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2020

Début	Désignation de l'emprunt	Taux %	Montant au 31.12.2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
03.09.2010	9221.00.053 - Vaudoise Vie	2,1300	1 500 000					1 500 000									Echu 03.09.2025
07.10.2011	9221.00.054 - AXA-Winterthur	1,8500	2 500 000						2 500 000								Echu 07.10.2026
10.02.2012	9221.00.055 - Postfinance	1,2800	2 000 000	2 000 000													Echu 10.02.2021
10.02.2012	9221.00.056 - AXA Leben	1,7500	2 500 000							2 500 000							Echu 10.02.2027
10.04.2012	9221.00.057 - SUVA	1,4500	2 500 000		2 500 000												Echu 11.04.2022
28.03.2013	9221.00.058 - Vaudoise Vie	1,9000	2 500 000								2 500 000						Echu 28.03.2028
30.09.2013	9221.00.059 - SUVA	1,9700	2 000 000				2 000 000										Echu 30.09.2024
07.05.2014	9221.00.060 - Postfinance	1,3800	2 000 000			2 000 000											Echu 07.05.2023
01.10.2014	9221.00.061 - Postfinance	1,6900	2 500 000									2 500 000					Echu 01.10.2029
05.06.2015	9221.00.062 - Pensionskasse POST	0,9800	5 000 000										5 000 000				Echu 05.06.2030
20.06.2017	9221.00.063 - AXA Vie SA	0,9000	5 000 000													5 000 000	Echu 20.06.2034
03.05.2018	9221.00.064 - MIGROS-Pensionskasse	1,2500	5 000 000													5 000 000	Echu 03.05.2033
19.06.2020	9221.00.065 - C.I.P.	0,4500	5 000 000										5 000 000				Echu 19.06.2030
Total dette à moyen et long termes		1,460	40 000 000	2 000 000	2 500 000	2 000 000	2 000 000	1 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	10 000 000	0	0	5 000 000	5 000 000
En % de la dette totale			100,00%	5,00%	6,25%	5,00%	5,00%	3,75%	6,25%	6,25%	6,25%	6,25%	25,00%	0,00%	0,00%	12,50%	12,50%

**SOLIDARITÉ
INTERGÉNÉRATIONNELLE
ET AFFAIRES SOCIALES**

CENTRE D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE PALINZARD – CAP

UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

Le CAP, comme de nombreux autres secteurs, a été touché et fortement impacté par la pandémie de Covid-19. Le traditionnel week-end de ski à Leysin est l'unique sortie de l'année qui a pu être maintenue pour les enfants de plus de 12 ans. 16 jeunes ont participé à ce week-end avec beaucoup de plaisir.

LE SEMI-CONFINEMENT

Interrompus dans leurs activités, les professionnels du CAP ont dû réfléchir à remanier leur action, la questionner et maintenir le lien avec les différentes populations avec lesquelles ils travaillent.

Des activités pour les familles et les jeunes ont pu être proposées sur le site internet du CAP, de même que des rencontres virtuelles hebdomadaires avec les jeunes, des quiz, des défis et du partage de contenu sur les réseaux sociaux.

Des cartes postales ont été envoyées chaque semaine aux locataires des appartements protégés, des appels hebdomadaires aux seniors dans le cadre de l'action solidaire, organisée en collaboration avec Quartier Solidaire, ont été menés, de la disponibilité par téléphone a également été proposée.

Cela a permis aux animateurs socioculturels de ne pas «perdre le fil», de continuer à se mobiliser pour finalement constater que rien ne remplace le présentiel.

LA REPRISE

Le reste de l'année a fortement été impacté par la nécessité de s'adapter aux mesures sanitaires. Un exercice d'équilibrisme a dû être trouvé entre le maintien des activités et du lien social, l'application des mesures sanitaires et la protection du personnel. Malheureusement, la journée portes ouvertes du CAP a dû être annulée, de même que le dîner quiz organisé à l'intention des nouveaux citoyens. Un quiz online sur la citoyenneté leur a cependant été proposé avec de nombreux lots à gagner. Par ailleurs, l'accueil parents-enfants a finalement dû être suspendu.

DES JEUNES EN DEMANDE D'OUVERTURE ET DE PARTAGES – RÔLE DES ANIMATEURS SOCIOCULTURELS

Depuis le mois de septembre et malgré le port du masque et les mesures sanitaires, les jeunes ont investi les espaces proposés par le CAP. Le besoin de pouvoir se retrouver entre pairs, de partager des moments de convivialité et de jeux s'est beaucoup fait sentir. La pandémie soulève beaucoup de questions existentielles et renforce les disparités sociales et économiques que les jeunes rencontrent. La situation, le vécu et le ressenti de leur famille impactent directement leur propre gestion de la situation.

Le repli sur le foyer imposé par la situation a encore renforcé la présence des jeunes sur les réseaux sociaux. Il apparaît essentiel pour ces jeunes de ne pas les laisser seuls face à tout ce qu'ils peuvent voir, vivre et rencontrer. Plusieurs situations préoccupantes ont été partagées avec les animateurs socioculturels. Du soutien, des notions légales, du partage d'information et de la réorientation vers des organismes plus ciblés ont été proposés.

UNE FÊTE DE LA MUSIQUE PAS COMME LES AUTRES

La Fête de la musique ne pouvant se dérouler comme à l'ordinaire, le CAP a mis en place une alternative digitale. Les participants ont été invités à filmer leurs prestations qui a été diffusée le jour J sur le site internet du CAP. Cette opération a permis d'enrichir les fonctionnalités du site internet déjà très performant.

ENGAGEMENT D'UN TRAVAILLEUR SOCIAL DE PROXIMITÉ (TSP)

Depuis plusieurs années, le CAP, n'ayant ni les moyens ni le mandat de répondre à de nombreuses situations, déplorait l'absence d'un travailleur social de proximité pour la commune d'Epalinges. Un TSP a finalement été engagé au mois de septembre.

L'action du TSP s'inscrit dans une politique globale de la jeunesse qui favorise la transition des jeunes vers une vie adulte indépendante et intégrée.

Le TSP renforce le lien social entre les jeunes de 12 à 30 ans, qui ne fréquentent pas les structures existantes, et le réseau social et communautaire de la Commune. Il assure une présence et des actions non répressives s'inscrivant dans une démarche à long terme. Il propose des médiations, discussions, ainsi que des actions de prévention. Il oriente également les jeunes vers les structures adéquates en s'appuyant sur un travail de réseau.

L'activité du travailleur social de proximité lors de ses quatre premiers mois de fonction s'est concentrée sur quatre axes :

- **Communication :** le TSP s'est rendu visible auprès du public par le design de flyers et de cartes de visite, des pages sur les sites internet du CAP et de la Commune, un article dans *Le Palinzard*, ainsi que sa présence sur les réseaux sociaux. Le TSP est allé à la rencontre de potentiels partenaires (services communaux, institution scolaire, réseau d'intervention sociale) afin de tisser de futures collaborations.
- **La création du lien :** par sa présence dans l'espace public et dans les locaux du CAP, le TSP a pu se faire connaître de plusieurs groupes de jeunes en leur présentant son action et en se positionnant comme une ressource pour eux.
- **Offre de suivi :** la mise en place d'une permanence hebdomadaire a permis au TSP de démarrer plusieurs suivis, individuels ou collectifs, et soutiens dans divers domaines (création de projet, insertion professionnelle, soutien administratif, soutien personnel, etc.)
- **Intégration à d'autres projets/activités :** dans le but de renforcer son action de proximité, le TSP s'est intégré à divers projets avec la jeunesse comme public-cible ou concernant directement l'espace public (activité Sport pour Tous, projet du passage sous-voie des Croisettes, projet de places de jeu, etc.)

SPORT POUR TOUS

Le Sport pour Tous, activité coordonnée par le CAP, a lieu les dimanches de 16h à 18h d'octobre à mars à la salle de gymnastique de Bois-Murat. Encadré par une monitrice et un moniteur, le Sport pour Tous vise à encourager la pratique du sport pour toutes et tous et permettre la rencontre intergénérationnelle à travers la pratique ludique d'un sport. Divers sports sont pratiqués avec une préférence pour le football et le basket.

Le 26 janvier, un tournoi de futsal a eu lieu afin de célébrer la saison 2019-2020, huit équipes ont participé à ce tournoi.

La reprise de l'activité après les vacances d'automne a dû être revue en raison de la pandémie. Dans un premier temps, l'offre a dû être limitée aux enfants entre 9 et 16 ans, pour être ensuite complètement annulée.

PROJET «FEMMES EN MARCHÉ»

Le projet «Femmes en marche! Quelle place pour les femmes dans l'espace public?» est né suite à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt à la Municipalité au sujet de la place des femmes dans l'espace public et de leur accessibilité à celui-ci.

Ainsi, deux marches exploratoires ont été organisées par le CAP dans deux quartiers emblématiques d'Epalinges: Croix-Blanche et Croisettes.

Un groupe consultatif de femmes a été créé, regroupant des actrices clés de la Commune par leur engagement, leur connaissance et leur professionnalisme. Ces femmes ont guidé les marches. A l'aide d'un canevas précis issu de cette méthodologie, un certain nombre de commentaires et de remarques sur l'espace urbain ont été récoltés. En effet, arpenter les rues d'Epalinges a permis de mettre en lumière et d'identifier les besoins spécifiques des femmes dans l'espace public, mais également les

vulnérabilités et spécificités de différents publics dont elles ont souvent la charge: enfants sur le chemin de l'école, familles pour les loisirs et la mobilité, personnes à mobilité réduite pour l'accessibilité et le stationnement. Une trentaine de femmes âgées entre 13 et 86 ans y ont participé.

La participation et la parole des femmes sont donc essentielles pour offrir des espaces accueillants, favoriser la diversité des usagers et usagères et créer véritablement une ville inclusive et dynamique.

Ce rapport, rédigé à partir de tous les commentaires, idées et besoins récoltés, a ensuite été adressé à la Municipalité, afin de proposer des changements ou améliorations des problèmes identifiés.

PROJET COLLECTIF – FOUR À PIZZA

Lors des accueils libres, les animateurs socioculturels constatent que les jeunes consomment régulièrement, et en quantité, de la nourriture industrielle et ultratransformée. Lors des repas du vendredi, les propositions faites par ces derniers sont généralement limitées à de la *junk food*. Pourtant, la plupart des jeunes qui fréquentent l'accueil libre cuisinent volontiers et apparemment avec plaisir. C'est une activité qui remporte du succès.

Après discussion, il s'est avéré que le sujet «confection de pain ou de pizzas» plaisait aux adolescents. En ce sens a mûri avec eux l'idée de construire un nouvel outil: un four à pizza mobile.

La première étape du projet, une fois le groupe de jeunes motivés constitué, a consisté à «modeler» le type de four et de construction. Un partenariat avec la Voirie a été mis en place pour bénéficier de son expertise et de prêt de matériel. La collaboration avec d'autres corps de métier est également prévue, afin de donner l'opportunité aux jeunes d'être en contact avec différents experts et types de compétences. Après étude de

différents types de four et l'essai pratique de l'un d'entre eux, un choix a été fait, des croquis dessinés et les travaux ont commencé.

Une fois le four terminé, l'idée est de pouvoir se déplacer dans les quartiers ou lors de manifestations, d'aller à la rencontre des habitants et de vendre des tranches de pizzas. Avec l'argent gagné, l'envie est de mettre sur pied un projet solidaire.

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE PARASCOLAIRE AU RÉFECTOIRE DE BOIS-MURAT

Depuis la rentrée scolaire du mois d'août, un animateur socioculturel est venu renforcer l'équipe au réfectoire scolaire déjà composée de deux animateurs auxiliaires et d'un animateur socioculturel. Cette présence supplémentaire a permis de mettre en place une nouvelle animation, adressée plus particulièrement aux plus jeunes du réfectoire (7-8 Harmos). Constatant que ces derniers sont plus demandeurs d'activités suivies dans lesquelles ils peuvent se projeter, un programme d'activités leur est dorénavant proposé dans la salle d'étude attenante à la bibliothèque. Il s'agit de propositions ouvertes, permettant de s'adapter aux envies du moment telle que: lundi-dessin, mardi-histoire, jeudi-bricolage, vendredi-jeux.

LE CAP: UN LIEU DE FORMATION

Comptant une praticienne formatrice dans son équipe, le CAP accueille depuis plusieurs années des étudiants en formation à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL). Cette année, une étudiante a été accueillie pour un stage de six mois, dans le cadre de sa formation pratique 1. Contribuer à la formation des futurs professionnels de l'animation socioculturelle est un engagement auquel l'équipe du CAP est très attachée et qui lui permet, entre autres, de maintenir le lien entre théorie et pratique.

ANIMATION AUX APPARTEMENTS PROTÉGÉS

La vie et l'animation socioculturelle aux appartements protégés ont été extrêmement impactées par le Covid, notamment au niveau des contacts intergénérationnels qui ont dû être complètement arrêtés durant la période Covid. Néanmoins un certain nombre d'activités ont pu se dérouler, à savoir:

- Un repas toutes les deux semaines: des moments très appréciés où les locataires participent aussi à l'élaboration du repas. Des locataires amènent leur savoir, par exemple la confection de gnocchis.
- Une sortie à Château-d'Œx avec une visite des caves de L'Etivaz et une fondue.
- Des Conseils de maison réguliers qui permettent des prises de décisions collectives et des moments de réflexion communs.
- Des initiations aux nouvelles technologies (smartphones, ordinateurs, tablettes, etc.).
- Des diffusions de films et de documentaires: des moments très appréciés.
- Des balades dynamiques et douces notamment dans la forêt et divers quartiers de la commune.
- Des moments de partage conviviaux autour d'un café.
- La participation d'une locataire à la marche des femmes.

Quelques activités ont eu lieu, autogérées par les locataires, notamment:

- La pratique du yoga proposée par une habitante toutes les semaines.
- Des cafés partagés durant la période Covid, tout en respectant les règles sanitaires.
- Un repas canadien pour fêter le Nouvel An entre eux.

Des activités se sont déroulées en collaboration avec d'autres institutions, soit :

- Avec l'EMS de la Girarde :
 - Loto
 - Kapla
- Avec l'école de la Croix-Blanche :
 - Un repas hebdomadaire : deux locataires vont manger avec les enfants à midi (avant la période Covid).
- Avec l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication :
 - Préparation d'une fenêtre de l'Avent pour la place de la Croix-Blanche.

SPORT ASSOCIATIF

URBAN TRAINING

L'Urban Training – les sessions d'activité physique en plein air et en groupe du jeudi à 18h30 – a entraîné en moyenne treize personnes par session à travers la commune d'Epalinges pour y exécuter des exercices en relation avec les infrastructures urbaines. Sous l'œil attentif d'un coach, les participants des 17 sessions ont eu la possibilité de redécouvrir notre magnifique ville en pratiquant une activité physique ludique et adaptée à tous. De belles amitiés sont nées de ces rencontres sportives et très conviviales.

PROMOTION DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE

La Commune d'Epalinges met gratuitement ses infrastructures sportives à disposition des associations et clubs sportifs dont le siège est sur la commune. Une subvention de CHF 60.– est versée pour tout jeune Palinzard de 2 à 20 ans membre d'un club sportif d'Epalinges. Par ailleurs, la Commune soutient financièrement les sportifs d'élite palinzards, sur demande motivée.

OBSERVATOIRE DE LA COHABITATION D'ÉPALINGES

L'année 2020 représente la 3^e année d'exercice pour cette configuration innovante et pluridisciplinaire qu'est l'Observatoire de la cohabitation d'Epalinges (OCE), dont l'engagement est devenu public.

1^{er} SEMESTRE – RÔLE ET EXISTENCE CONFIRMÉS

L'usage de précaution ainsi que le respect de la confidentialité prévus dans son protocole opérationnel s'avèrent efficaces. Ils contribuent grandement à la résolution de problèmes aussi variés que les conflits de voisinage, les maltraitances ou les déprédations.

2^e SEMESTRE – RENFORCEMENT DE SA PLATEFORME DE COORDINATION

L'OCE initie ou participe à plusieurs séances avec les représentants de la direction des écoles, des Transports publics lausannois, du service de gestion des menaces de la Police cantonale vaudoise, entre autres, afin d'appréhender des dégénérescences latentes sur le territoire de la commune et accompagner les protagonistes vers une résolution durable.

AFFAIRES SOCIALES

Le Service écoles, jeunesse, enfance, seniors (SEJES) octroie diverses aides sociales individuelles, qui peuvent être classées dans les catégories suivantes :

- Subsidés complémentaires pour les repas pris au réfectoire scolaire de Bois-Murat
- Aide pour les études musicales
- Aide au logement
- Aide pour les frais dentaires
- Aide casuelle (abonnement de bus, sacs poubelle, etc.)

Le tableau ci-dessous présente les aides octroyées durant l'année 2020. Il faut relever que, contrairement aux autres aides, les subsidés pour les repas pris au réfectoire scolaire sont octroyés par année scolaire (d'août à juillet) et non par année civile. Le montant total des aides octroyées s'élève à **CHF 5074.50**.

Repas au réfectoire scolaire	Année scolaire 2020-2021	1544.00
Aide pour les études musicales	Année civile 2020	2130.50
Aide au logement	Année 2020	1200.00
Aide casuelle	Année 2020	200.00

RÉGIMES SOCIAUX

La facture sociale est composée de régimes sociaux suivants :

- Les prestations complémentaires à l'AVS/AI et l'aide aux personnes en EMS
- Les subsidés aux primes de l'assurance maladie
- Le revenu d'insertion (aide sociale) et la participation cantonale à l'assurance chômage
- Les subventions et aides aux personnes en situation de handicap
- Les prestations pour la famille et autres prestations sociales
- Les bourses d'études et d'apprentissage

Pour 2019, la participation communale à la facture sociale se montait à CHF 8'834'738.-. Les chiffres de 2020 ne sont pas encore disponibles.

ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE EST LAUSANNOIS – ORON - LAVAUX

L'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) couvre quatorze communes dont Epalinges. Pour rappel, elle regroupe le Centre social régional (CSR) et les Agences d'assurances sociales (AAS).

La mission principale du CSR est d'octroyer une aide financière sous conditions, ceci dans le cadre du Revenu d'insertion (RI) et d'apporter un appui social aux personnes dans le besoin afin de les accompagner vers leur autonomie aussi large que possible.

Des outils sont mis à disposition par le Canton en vue de l'insertion et de l'autonomisation des bénéficiaires du RI. Il s'agit de mesures visant l'insertion socioprofessionnelle, le maintien des liens sociaux et des mesures visant la formation professionnelle des jeunes adultes non formés.

La Commune d'Epalinges reçoit trimestriellement les statistiques relatives aux bénéficiaires du RI. Durant l'année 2020, le nombre de dossiers de RI était de 142. Ce qui représente environ 1.46% de la population totale.

L'ARAS couvre aussi les activités des AAS qui ont pour mission de renseigner et d'orienter la population de notre région sur toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, PC, etc.). Les AAS ont trois sites dont un à Epalinges, exclusivement dédié à la population de la commune.

Les informations complémentaires relatives aux activités du CSR et des AAS figurent dans le rapport d'activités de l'ARAS mis à la disposition de la Municipalité. Par ailleurs, le site internet (www.arasoronlavaux.ch) présente aussi passablement d'informations sur la région et sur les activités qui y sont déployées.

Les prestations financières allouées aux bénéficiaires dans le cadre du RI ainsi que les frais de fonctionnement du CSR sont intégralement couverts par le Canton, ceci dans le cadre de la facture sociale.

La participation communale concernant les frais de fonctionnement des AAS se monte à CHF 155'340.- en 2020 contre CHF 141'420.- en 2019.

ACCUEIL DE L'ENFANCE

L'Association de l'accueil de l'enfance d'Epalinges (AAEE) assure des prestations auprès de 689 enfants.

L'année 2020 a été marquée par plusieurs étapes liées à la pandémie.

- Dès le 16 mars 2020, toutes les structures de l'AAEE ont été dédiées à l'accueil d'urgence, réservé exclusivement aux enfants du personnel prioritaire (soignant, sécurité, alimentation).
- Dès le 27 avril 2020, l'accueil préscolaire a été rouvert à tous.
- Dès le 11 mai 2020, l'accueil parascolaire a été rouvert à tous.

Ces restrictions d'accueil justifient les taux d'occupation plus faibles que les années précédentes.

ACCUEIL PRÉSCOLAIRE	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisation par place	Nbre d'enfants
La Pépinière	41	68.28%	73
Le Jars'din	100	68.88%	162
Total	141		235

Le taux d'utilisation montre l'occupation moyenne des deux structures, compte tenu des places offertes par chacune. Pour les autres catégories d'âge, l'AAEE est en mesure de répondre aux demandes des parents.

ACCUEIL PARASCOLAIRE	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisation par place	Nbre d'enfants
La Trottinette	63	70.77%	91
La Courte-Echelle	168	58.59%	203
La Marelle	84	66.56%	113
Total	315		407

Le taux d'utilisation montre l'occupation moyenne des trois structures, compte tenu des places offertes par chacune. Les structures parascolaires affichent pratiquement complet, plus particulièrement pour la pause de midi. L'AAEE répond à la totalité des demandes, il n'y a pas de liste d'attente.

ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL (AMF)

Les 15 accueillantes en milieu familial accueillent 81 enfants, 49 préscolaires et 32 parascolaires.

CULTURE

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ANIMATIONS

Créé en 2018, l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication est né de la volonté de la Municipalité d'étoffer encore davantage la politique d'animation de la Commune. Il compte aujourd'hui deux employées (1,8 ETP). De mai à décembre 2020, M. Muller a suppléé à l'absence de Mme Gaud.

L'année 2020 a bien entendu été marquée par la pandémie de Covid-19, obligeant à annuler ou à reporter toutes les animations prévues de mi-mars à fin juin, ainsi que les manifestations phares de l'été et de l'automne telles que le 1^{er} août et la semaine de la mobilité. Le 1066 Festival a lui aussi dû être annulé. Un autre événement de large envergure qui aurait dû avoir lieu début juillet a également dû être reporté à 2021: il s'agissait d'un concert réunissant les élèves de l'Ecole de musique et le Sinfonietta de Lausanne, ainsi que des rappeurs d'origine palinzarde.

La Municipalité a toutefois continué à travailler en collaboration avec la Commission municipale d'animation et de culture (COMANIM), composée d'une dizaine de membres actifs au sein de divers milieux culturels, pour mettre en place un programme d'événements, de concerts, de conférences ou d'animations socioculturelles à destination de la population palinzarde dans son ensemble. En 2020, la COMANIM s'est réunie à deux reprises.

Voici le fruit de cette collaboration en 2020:

CONFÉRENCES/DÉBATS/PROJECTIONS

- «**La 5G, des risques pour la santé?**», café-débat – 20 février
- ***Y to Y: Yellowstone to Yukon***, film documentaire d'Alain Rauss – 9 juillet
- **Helvetas Cinéma Sud**, projection de 3 films – 22, 23 et 24 juillet
- **Conférence / projection sur l'expédition de deux jeunes Palinzards en Amazonie** – 13 et 14 août
- «**La charge mentale, ou l'invisible inégalité**», café-débat – 17 septembre
- «**La mobilité à Epalinges, quelles perspectives?**», conférence d'Emmanuel Ravalet – 7 octobre
- «**La Géorgie, trésor du Caucase**», cinéconférence de Nicolas Pernot – 31 octobre

CONCERTS/SPECTACLES

- «**Humour et musique en folie!**», concert de Nicolas Celoro et Brigitte Fossey – 15 janvier
- «**Opéra sauvage**», projection et récital (projet Chamade) – 25 janvier
- **Duel pianistique entre Adalberto Riva et Massimiliano Genot**, concert – 28 janvier
- «**Souffles partagés**», concert d'Alice Fidon et Marielle Roy – 25 juillet
- **Concert en plein air** avec la roulotte de l'Orchestre de la Suisse romande (OSR) – 18 août
- «**Poum et Tchak**», spectacle musical pour enfants en plein air par la compagnie Tamiero – 21 août
- «**George Encore – Brassens revisité**», concert – 8 octobre
- **Duo Sonho**, concert de Guillaume Bouillon et Bruno Dias – 1^{er} novembre

EXPOSITIONS

- **«B'rêves de Lumière»**, exposition d'automne de Mme Elisabeth Bétrix
– du 9 au 25 octobre

AUTRES

- **Après-midi musical et dansant** – 18 février
- **L'église et la paroisse en fête** – 7 mars
- **Redécouvrir Epalinges à pied**, balade avec Pierre Corajoud – 4 juillet
- **Patinoire synthétique** – du 20 décembre 2020 au 24 janvier 2021

Focus sur : les Estivales 2020

En juillet et août 2020, l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication a profité d'un retour à un semblant de normalité pour proposer un programme d'animations estivales très étoffé, s'adressant tout aussi bien aux enfants (ateliers de bricolage divers, d'écriture et de philosophie, séance de yoga en plein air, balades thématiques, tournoi de jeux de société, etc.) qu'aux adultes (ateliers de fabrication de cosmétiques et de produits ménagers naturels, ateliers de philosophie, séance de yoga en plein air, projections de documentaires, balades thématiques, concerts, etc.). Les contraintes sanitaires (notamment la limitation du nombre de personnes dans les espaces clos) ont poussé l'Office à s'adapter, à proposer des animations pour des plus petits comités, à privilégier parfois le plein air, à exploiter de nouveaux espaces, etc. Ces Estivales (au total: 15 animations pour les enfants, 13 pour les adultes) ont remporté un succès certain auprès des Palinzard-e-s qui, pour la plupart, passaient leurs vacances en Suisse cette année. Les parents ont également apprécié de se voir proposer un programme de remplacement pour leurs enfants suite à l'annulation de Passeport Vacances.

Collaboration avec la nouvelle déléguée à la durabilité

Une collaboration a été entreprise en 2020 entre l'Office et Mme Rudaz, la nouvelle déléguée à la durabilité de la Commune. Dans ce cadre, de nombreuses animations (ateliers de fabrication de cosmétiques et produits ménagers naturels, balades à la découverte des plantes sauvages, sensibilisation à la démarche Zéro Déchet, etc.) ont été mises sur pied durant le deuxième semestre, notamment pendant les Estivales.

Fonds de prévention des dépendances

En réponse à un postulat de M. le Conseiller communal Guillaume Graf relatif à l'allocation des recettes liées aux taxes à percevoir en application de la loi sur les auberges et débits de boissons (LADB), le Fonds de prévention de l'alcoolisme de la Commune est devenu Fonds de prévention des dépendances. Un nouveau règlement a été établi, spécifiant notamment les buts de ce Fonds, à savoir de favoriser toute action de prévention des dépendances (substances ou comportements) organisée prioritairement sur le territoire communal et de sensibiliser le public aux problèmes de dépendances. Le Fonds est coordonné par l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication et permettra d'intégrer aisément un volet prévention lors de l'organisation de certaines manifestations, notamment lorsque ces dernières s'adressent aux jeunes.

MANIFESTATIONS ANNUELLES

La plupart des manifestations annuelles ont dû être annulées ou remplacées par des événements en ligne cette année.

- **Soirée des Mérites 2019 et accueil des nouveaux habitants** – 21 mars – annulée
- **Coup de balai, action participative de nettoyage des forêts** – 4 avril – annulée
- **Fête nationale** – 1^{er} août – annulée
- **Fête de la musique** – 21 juin – annulée et remplacé par un événement en ligne organisé par le CAP
- **Vente de bois** – 25 septembre
- **Vente de pain et de vin** – 26 septembre
- **Semaine de la Mobilité** – annulée et remplacée par un seul événement (conférence sur la mobilité à Epalinges)
- **1066 Festival** – annulé
- **Accueil des jeunes citoyens**, repas-quiz « Majeur, à toi de jouer ! » – 17 novembre – annulé et remplacé par un quiz en ligne

Cérémonie des Mérites 2020 et accueil des nouveaux habitants

Destinés à récompenser les Palinzards ayant particulièrement brillé dans les domaines sportif, culturel, artistique, social ou professionnel, les Mérites sont remis chaque année lors d'une cérémonie accueillant également les nouveaux habitants. Les Mérites 2019 n'ont toutefois pas pu être remis, la cérémonie prévue le 21 mars 2020 ayant dû être annulée à cause de la pandémie. Ils seront remis en 2021, en même temps que les Mérites 2020, qui seront décernés à :

- **Mme Sarah Gysler**, grande voyageuse et auteur d'un roman à succès, *Petite*, racontant ses pérégrinations.
- **M. Marc Rochat**, membre de l'équipe suisse de ski alpin, qui a participé à plusieurs Coupes du monde et d'Europe.
- **Les Lulu Epalinges**, qui ont pris une part active au service d'aide aux seniors et personnes à risque durant le semi-confinement du printemps 2020.
- **M. Philippe Schmied**, pour son engagement à l'Ecole de musique d'Epalinges, dont il a quitté la direction administrative fin 2020.

Le Mérite se compose d'une médaille plaquée or et d'un diplôme.

Passeport vacances

L'édition 2020 du Passeport Vacances a été annulée. En remplacement, la Commune a proposé toute une série d'activités pour les enfants durant les Estivales.

BIBLIOTHÈQUE

2020 a été, comme pour tous, une année bien mouvementée. Elle a eu le mérite de pleinement consolider la nouvelle équipe de la bibliothèque à l'heure où il fallait prendre des décisions quant à son mode de fonctionnement.

En effet, la crise sanitaire a permis à la bibliothèque de se réinventer afin de faire face aux divers impératifs. Ainsi, lors du premier semi-confinement et de la fermeture de la bibliothèque (du lundi 16 mars au lundi 11 mai), un service de « Livres à l'emporter » a été mis en place afin de satisfaire et d'honorer une continuité de services, qui tenait à cœur de l'équipe. Cela a été grandement apprécié par les lecteurs. Cette période a également été propice au développement de la présence de la bibliothèque sur les réseaux sociaux, à savoir Facebook et Instagram.

Une nouvelle collaboration avec l'école a vu le jour avec la création de la salle d'étude et de documentation en août 2020. La bibliothèque s'est agrandie avec cette salle.

Tous les documentaires ont pu y être placés, afin de dédier pleinement cet espace à l'étude.

Ainsi, tous les espaces de la bibliothèque ont pu être revus et requalifiés : création d'une zone adolescents et d'un coin périodiques, agrandissement de l'espace adultes, revalorisation des DVD. De nouveaux horaires ont été mis en place : la bibliothèque est désormais ouverte en continu de 7h45 à 15h35 pour les élèves et de 15h35 à 18h pour le tout public (19h les mardis).

En dépit de nombreuses annulations concernant les animations, l'offre a été diversifiée et des ateliers ont été mis en place avec la collaboration de l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication et Mme Rudaz, la nouvelle déléguée à la durabilité de la Commune.

Enfin, malgré une fermeture de près de deux mois, une augmentation significative du nombre de prêts a pu être observée (hausse de 7%).

Le nouvel horaire continu favorise une fréquentation toujours plus intense de la bibliothèque (plus de 70 élèves chaque jour entre 12h et 14h).

STATISTIQUES

Lecteurs

En 2020, ont été enregistrés :

- 806 lecteurs actifs Dont 173 nouveaux inscrits
- 517 enfants Dont 97 nouveaux inscrits
- 38 adolescents Dont 10 nouveaux inscrits
- 158 adultes Dont 41 nouveaux inscrits

Les inscriptions sont relativement stables par rapport à l'année 2019 (842 lecteurs actifs en 2019) et montrent toujours l'orientation jeunesse du public.

Prêts

39 466 documents ont été empruntés par les lecteurs, soit une augmentation de 7%.

Types de documents	Prêts 2019	Prêts 2020
Livres (romans, documentaires, etc.)	16 974	17 293
BD et mangas	1669	12 673
Albums pour les enfants, livres CD	5966	5717
Périodiques	1492	1584
DVD	1668	2136
Autres (jeux)	61	63

On remarque une même tendance que l'année précédente, soit l'augmentation du nombre de prêts pour les DVD (+28%) et les bandes dessinées / mangas (+18,78%).

Cette forte augmentation des DVD peut également s'expliquer par la valorisation de ce fonds grâce à un nouvel espace (nouveaux linéaires), consacré à leur exposition au sein de la bibliothèque (à l'entrée).

Dans les collections jeunesse, le livre le plus emprunté de l'année est : *J'aime pas l'amour; Mortelle Adèle*, de Mr. Tan, emprunté 17 fois.

Pour les adultes, les trois livres les plus empruntés sont : *La goûteuse d'Hitler* de Rosella Postorino (emprunté 10 fois), *A la claire fontaine; Agatha Raisin* de M. C. Beaton (emprunté 9 fois) et *La panthère des neiges* de Sylvain Tesson (emprunté 8 fois).

Etat des collections

La bibliothèque possède 20 183 documents.

Types de documents	Nombre d'exemplaires 2019	Nombre d'exemplaires 2020
Livres (romans, documentaires, etc.)	12 378	12 270
BD et mangas	3267	3431
Albums pour les enfants	1629	1691
Périodiques	1442	1544
Films en DVD	634	778
Autres médias (livres CD, jeux, etc.)	476	469

Au total, 1567 nouveaux documents ont complété les collections dont :

- Section adulte : 605 (533 en 2019)
- Section jeunesse : 962 (1262 en 2019)

1010 documents ont été supprimés.

La bibliothèque est abonnée à 25 titres de magazines, 12 dans la section jeunesse et 13 dans la section adulte.

La politique documentaire a été orientée en fonction des prêts et des vœux des lecteurs.

Les collections dédiées aux adultes sont également toujours plus privilégiées, avec notamment le suivi des nouveautés littéraires et le développement de l'espace dédié à la science-fiction et à la fantasy.

RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook et Instagram

Les statistiques des réseaux sociaux tendent à montrer leur développement croissant et permettent de définir plus précisément un public cible. Ainsi, le public de la bibliothèque est essentiellement féminin, âgé entre 35-54 ans. Ce qui correspond au profil de «mère de famille» accompagnant le plus souvent ses enfants à la bibliothèque.

Par ailleurs, cela montre bien l'importance de ces vecteurs de communication, surtout en période de crise sanitaire.

Ces deux réseaux se complètent : Facebook est préféré pour la couverture d'événements tandis que Instagram permet de montrer le quotidien de la bibliothèque : coups de cœur, nouveautés, jeux-concours, etc.

E-bibliomedia

Depuis le 1^{er} novembre 2019, nous proposons un abonnement e-books via la plateforme e-bibliomedia qui met à disposition un catalogue de plus de 5500 livres numériques. 104 accès par usager ont été générés en 2020. 21 usagers sont abonnés.

Malgré la période de semi-confinement et de télétravail largement répandu, les prêts de e-books n'ont pas remporté le succès escompté.

FORMATION ET BÉNÉVOLAT

L'ensemble de l'équipe a pu suivre une formation (Bibliomedia); les deuxièmes formations prévues ayant été annulées en raison de la situation sanitaire.

- 17 septembre 2020: Mme Guye,
«Valoriser les coups de cœur, nouveautés et sélections»
- 10 février 2020: Mme Egger et Mme Moser,
«Créer des outils de communication avec des logiciels simples»
- 4 mars 2020: Mme Grangier,
«Les romans policiers pour la jeunesse»

M. Perruisseau, bénévole, est présent tous les jeudis matin; il a effectué cette année 66 heures en équipement de livres. Une aide ponctuelle est toujours proposée par Mme Chablais.

ANIMATIONS

Beaucoup d'animations ont dû être annulées, dont le «Samedi des bibliothèques», prévu le 14 mars.

Les animations ont été repensées afin d'être compatibles avec les mesures sanitaires et correspondre aux nouvelles attentes des lecteurs. Il a été constaté que le format «Atelier» était très prisé, surtout à une période où l'offre de loisirs s'amenuise.

Ces nouvelles formules ont le plus souvent été le fruit de collaborations fructueuses avec l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication (dans le cadre des Estivales 2020 en particulier) et Mme Rudaz, déléguée à la durabilité de la Commune.

Lundis littéraires

Cette animation, proposée et animée par M. Michel Layaz autour de la littérature contemporaine, a permis de recevoir les auteur-e-s suivant-e-s:

- 9 mars: Gabriella Zalapi, *Antonia*
- 25 mai: Emmanuelle Bayamack-Tam, *Arcadie* (rencontre annulée)
- 30 septembre: Joseph Incardona, *La soustraction des possibles*

Ces rencontres ont bien entendu été aménagées afin de respecter au mieux un protocole sanitaire (soirée sur réservation, port du masque et distanciation).

Même si toutes les rencontres prévues n'ont pas pu avoir lieu, la qualité des écrivains (Prix Bibliomedia 2020 pour Gabrielle Zalapi) et des intervenants lors de ces soirées est à souligner.

Chouette bébé lit

Certains rendez-vous qui s'adressent aux plus jeunes lecteurs et animés par Mme Pascale Luy de l'association «Osons les livres» ont dû être annulés. Seules 3 sessions (sur 8 mercredis agendés) ont pu être organisées.

Contes

- Mercredi 15 juillet: Claire-Anne Magnollay, «Trouille dans la forêt» dans le cadre des Estivales 2020
- Mercredi 5 août: Claire-Anne Magnollay, «Petits contes durables pour vie agréable» dans le cadre des Estivales 2020
- Mercredi 21 octobre: annulation du conte itinérant «Ensemble, quel bonheur!» par Claire-Anne Magnollay
- Samedi 5 décembre: annulation du «Conte de la Saint-Nicolas» avec Casilda Regueiro

Animations diverses

Spectacle

- Vendredi 31 janvier: spectacle d'improvisation de Fausto Borghini, «Impro, livre-moi tes histoires». Ce spectacle tout public, très interactif et dynamique, s'est révélé une belle rencontre autour des livres et de l'improvisation.
- Samedi 12 décembre: spectacle de l'Ecole de musique d'Epalinges, autour d'un conte mis en musique (représentation filmée).

Soirée

- Vendredi 7 février: à l'instar d'autres bibliothèques, une «Soirée Saint-Valentin» a été proposée, autour des livres et des coups de cœur des bibliothécaires, sur le modèle du *Speed-booking*, le principe étant de partager ses livres préférés avec le public.
La soirée très intimiste, autour d'un apéritif, a été un moment de partage privilégié avec les lecteurs présents.

Rencontres

- Vendredi 26 juin: Christine Pompéï est venue présenter son travail et son dernier livre de la série des enquêtes de Maëlys. Profitant de la proximité de l'écrivaine préférée des petits Palinzards, cette rencontre (présentation et dédicace) a été particulièrement appréciée.
- Mardi 7 juillet et jeudi 9 juillet: ateliers d'écriture avec Christine Pompéï (Estivales 2020). Christine Pompéï a pu expliquer et initier les jeunes lecteurs aux techniques narratives.

Ateliers

- Lundi 6 juillet, mercredi 8 juillet, lundi 13 juillet, jeudi 16 juillet: ateliers philosophie SEVE (Estivales 2020).
- Lundi 2 novembre: atelier (en lien avec la durabilité) pour les adultes avec «Les Bulles de Sophie», fabrication de produits ménagers (atelier complet).
- Samedi 7 novembre: atelier (en lien avec la durabilité) pour les enfants avec «Les paillettes vertes», fabrication de beeswraps (pochettes à goûter).

NOUVEAUTÉS

Salle d'étude et de documentation: août 2020

A la rentrée 2020, la salle d'étude est devenue la salle d'étude et de documentation, consacrant ainsi sa double vocation: étude des écoliers et exposition des livres-documentaires de la bibliothèque.

Les nouveaux linéaires de la salle d'étude et de documentation (70 mètres linéaires) ont permis d'y exposer tous les documentaires.

Grâce à cette salle, les espaces au sein de la bibliothèque ont pu être réorganisés, permettant un gain de visibilité et de cohérence.

Collaboration avec le CAP

Suite à l'ouverture en continu entre 12h et 14h (depuis octobre 2019), et à la faveur de ce nouvel espace, une nouvelle collaboration avec le CAP a été amorcée, sous la forme d'ateliers créatifs entre 12h45 et 13h45 les lundis (dessin), mardis (autour de l'écriture), jeudis (activités manuelles) et vendredis (jeux).

Ces rendez-vous sont très appréciés par l'ensemble des jeunes élèves, plus spécifiquement les 7P.

CONCLUSION

Face à cette année très mouvementée, la bibliothèque peut se targuer d'avoir su rester au service de la population et de ses lecteurs, à l'heure où tous les services devaient fermer.

En guise de bilan, les statistiques montrent bien que la crise sanitaire n'a pas impacté la raison d'être ainsi que la mission de la bibliothèque: la fréquentation et les prêts en témoignent.

Bien au contraire, cette crise globale met en évidence l'importance d'un lieu culturel de proximité tel que la bibliothèque.

DOMAINES

IMMEUBLES

A fin 2020, les propriétés de la Commune d'Epalinges situées sur et hors territoire communal représentaient une surface totale de:

	<i>en m²</i>
Bâti	23 533
Place-jardin	138 550
Champs	178 787
Forêts	712 433

Pour le surplus, l'état des propriétés figure en fin de rapport.

VIGNE

La Confrérie des Vignerons procède, trois fois par année, à des contrôles des différents travaux de la vigne. Lors de la dernière visite de l'année (automne 2020), notre vigneron, M. Philippe Rouge, a obtenu la note de 5.8 (sur 6), confirmant, à nouveau, l'excellent travail fourni tout au long de l'année.

Le renouvellement progressif des ceps de vigne a débuté en 2017 et se poursuivra lors des prochaines années.

La vendange a eu lieu le jeudi 24 septembre 2020. 3309 kg de raisins (3129 kg en 2019) ont été récoltés, titrant 80° Oechsle (76° en 2019).

En 2020, la vente de vin s'est déroulée le samedi 26 septembre sur la place de la Croix-Blanche. 1834 bouteilles arborant l'étiquette réalisée par Raymond Burki y ont été vendues.



BÂTIMENTS

PRINCIPAUX TRAVAUX D'ENTRETIEN OU DE RÉFECTION

COLLÈGE DE LA CROIX-BLANCHE

- Remplacement de l'éclairage au sol des cheminements piétonniers par des lampadaires intelligents (détection de mouvement / régulation automatique de la luminosité / durée minuterie)
- Remplacement des conduites de chauffage dans le vide sanitaire du collège

CENTRE DE VIE ENFANTINE (LE JARS'DIN)

- Nettoyage, dépoussiérage et dégraissage de l'installation de ventilation du bâtiment
- Suite à l'abandon de la 2G, modification de l'installation pour la transmission de l'alarme des pompes et de l'onduleur

COLLÈGE DU CHAUGAND

- Remplacement du tableau électrique et mise aux normes OIBT 2015
- Remplacement du système d'alarme effraction suite à l'abandon de la 2G pour la 4G

COLLÈGE DU GRAND-CHEMIN

- Remplacement du tableau électrique et mise aux normes OIBT 2015
- Remplacement de la totalité des luminaires du bâtiment
- Réparation des stores

COMPLEXE SCOLAIRE DE BOIS-MURAT

Bâtiment A

- En cours de construction

Bâtiments B et C

- Réparations des stores
- Contrôle vidéo des installations pour les eaux usées

Bâtiment D et UAPE la Trottinette 1

- Contrôle vidéo des installations pour les eaux usées

Garderie la Pépinière

- Pose d'un cabanon de jardin pour stockage des poussettes
- Remplacement complet de l'installation sanitaire et des 5 WC pour les enfants
- Remplacement des revêtements de sols en lino chez les Moussaillons et chez les Trotteurs

Bâtiment E et UAPE la Trottinette 2

- Mise en place d'une liaison informatique et de deux lignes de télémaintenance pour la gestion des monoblocs suite à l'abandon de la 2G
- Mise en place de plusieurs poussoirs d'évacuation et d'un klaxon pour le bâtiment
- Remplacement de la centrale d'asservissement de la porte coupe-feu automatique suite à son obsolescence

Bâtiment F

- Modification du raccordement hydraulique du monobloc de ventilation en toiture
- Réparation du parquet et pose d'une moquette type administration dans la salle des maîtres
- Remplacement partiel du tableau électrique général et mise aux normes OIBT 2015
- Nettoyage, dépoussiérage et dégraissage de l'installation de ventilation du bâtiment
- Remplacement des verres de la paroi vitrée du secrétariat pour mise aux normes
- Contrôle et mise aux normes des postes incendie
- Travaux de mise à jour de l'alarme de l'appartement du concierge

Bibliothèque

- Pose de nouveaux présentoirs
- Pose de 6 stores électriques dans la salle adjacente à la bibliothèque

SALLE DE GYMNASTIQUE DE LA CROIX-BLANCHE

- Transformation et automatisation des fenêtres en imposte de la salle de gymnastique, installation de sondes de température, de CO₂ et de pluie
- Travaux de remise en état des installations électriques selon rapport OIBT
- Réfection du cheminement de la place sud et de l'escalier avec reprise de l'étanchéité du bâtiment selon préavis n°02/2020

COLLÈGE DE L'OFREQUAZ

- Suite à l'abandon de la 2G, modification de l'installation pour la transmission de l'alarme chauffage
- Mise en place d'une armoire de brassage et d'un réseau informatique
- Mise aux normes de la barrière du hall d'entrée

MAISON DE COMMUNE

- Pose d'un guichet guillotine vitré de sécurité pour la réception du Greffe

MAISON PALINZARDE

- Remplacement des luminaires dans les combles
- Pose d'un guichet guillotine vitré de sécurité pour la réception du Service des finances
- Pose d'une batterie sur le bassin du local chaufferie
- Pose d'un déminéralisateur d'eau sur l'alimentation d'eau du chauffage

SALLE DES SPECTACLES

- Transformations et assainissement énergétique de l'enveloppe et des installations techniques de la Salle des spectacles et de l'auberge communale, des appartements et du local du feu selon préavis n°04/2020
- Préavis en cours (rénovation)
- Extension du wifi dans le sous-sol de la grande salle, pour gestion de l'économat et des techniques

AUBERGE COMMUNALE

- Intégration d'un module téléphonique pour l'alarme de l'ascenseur
- Remplacement de tous les joints d'étanchéité sur les tiroirs et les armoires frigorifiques de la cuisine du restaurant
- Nettoyage et dégraissage de l'extraction de la cuisine

VOIRIE BÂTIMENT 3

- Remplacement de la porte d'entrée principale du bâtiment, pose d'un interphone et d'une serrure électrique pour la gestion des horaires avec libération de la gâche depuis les bureaux et l'appartement du locataire
- Suite à l'abandon de la 2G, modification de l'installation pour la transmission de l'alarme chauffage en 4G

VOIRIE BÂTIMENT 5

- Suite à l'ajout d'une mezzanine en bois pour créer une zone de travail et de stockage supplémentaire, modification des fenêtres, de la porte sectorielle ainsi que du chauffage et de l'éclairage
- Suite à l'abandon de la 2G, modification de l'installation pour la transmission de l'alarme de l'ascenseur en 4G

ÉGLISE DES CROISSETTES

- Intervention sur le coq du clocher (girouette) pour accueillir les documents concernant l'ajout de l'église au patrimoine immobilier de la Commune.

FERME DE LA GIRARDE

- Mise aux normes des prises électriques pour le courant fort à l'atelier et au dépôt
- Pose d'un drainage et d'un cheminement piétonnier le long de la façade nord du dépôt et raccordement aux EP, remise en état du terrain avec semis de prairie fleurie et création de 3 places de parc en grilles gazon

CHALET L'ESPÉRANCE

- Suite à l'abandon de la 2G, modification de l'installation pour la transmission de l'alarme feu en 4G
- Remplacement du revêtement de sol dans les chambres du 1^{er} étage
- Rafrâichissement des peintures dans le corridor et les vestiaires du rez-de-chaussée

MAISON DES JEUNES ET FOUR À PAIN

- Remplacement du système d'alarme effraction suite à l'abandon de la 2G pour la 4G

- Réparation en urgence de la canalisation des eaux usées reliant le bâtiment au collecteur suite à une rupture de canalisation

MAISON FORESTIÈRE

- Nettoyage et imprégnation des façades en rondins

CLUB-HOUSE DU BOIS-DE-BAN

- Curage et nettoyage des canalisations

TERRAINS DE SPORT AU BOIS-DE-LA-CHAPELLE

- Réparation urgente suite à la rupture de la conduite d'eau des containers vestiaires

CENTRE SPORTIF DE LA CROIX-BLANCHE

- Installation d'une borne rétractable sur le chemin d'accès au stade
- Réparation du chauffe-eau des vestiaires
- Réparation du portail d'accès et des grillages au stade
- Réparation des carrelages dans les vestiaires

ÉDICULES PUBLICS DU CIMETIÈRE

- Rafrâichissement des peintures sur les façades et les menuiseries
- Contrôle OIBT

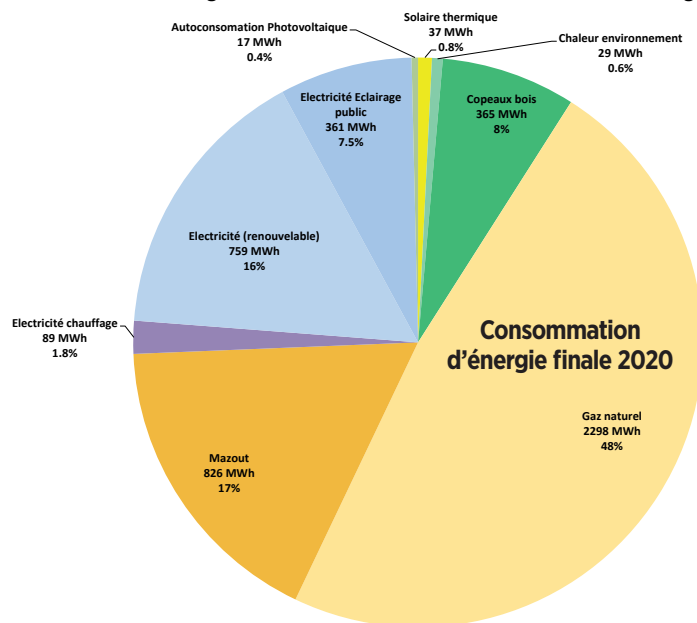
DÉCHÈTERIE

- Modification de l'installation des eaux claires et mise en place d'une nouvelle pompe

ÉNERGIE ET DURABILITÉ

ÉNERGIE

Consommation d'énergie finale des bâtiments Communaux et de l'éclairage public



33% de la consommation d'énergie finale provient de sources d'énergies renouvelables.

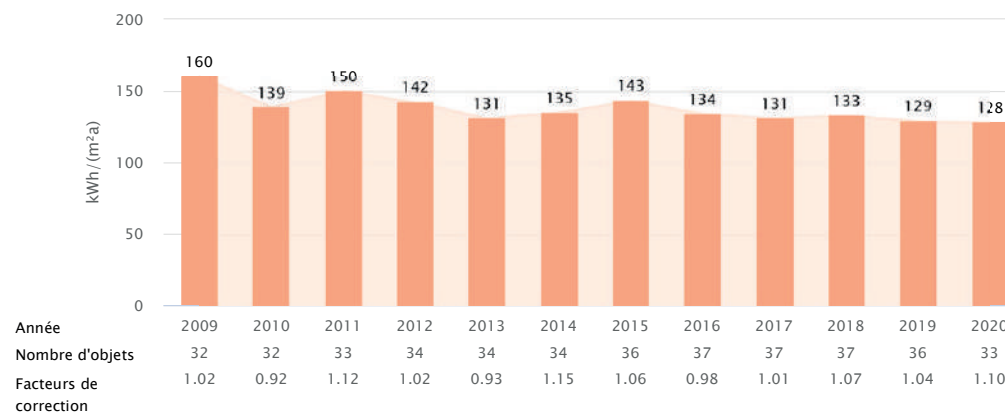
80 MWh ont été injectés sur le réseau local. La Commune est productrice de courant solaire, issu des installations de Bois-Murat, du pavillon du Chaugand, du collège de l'Ofréquaz, de la déchèterie et de la Maison Rochat.

-20% de baisse de l'indice énergétique « Chauffage » en kWh/m²/an en 10 ans. Cela s'explique par les efforts de la Commune en matière de rénovation du bâti et des installations techniques.

Principaux chiffres pour le patrimoine de la Commune et l'éclairage public

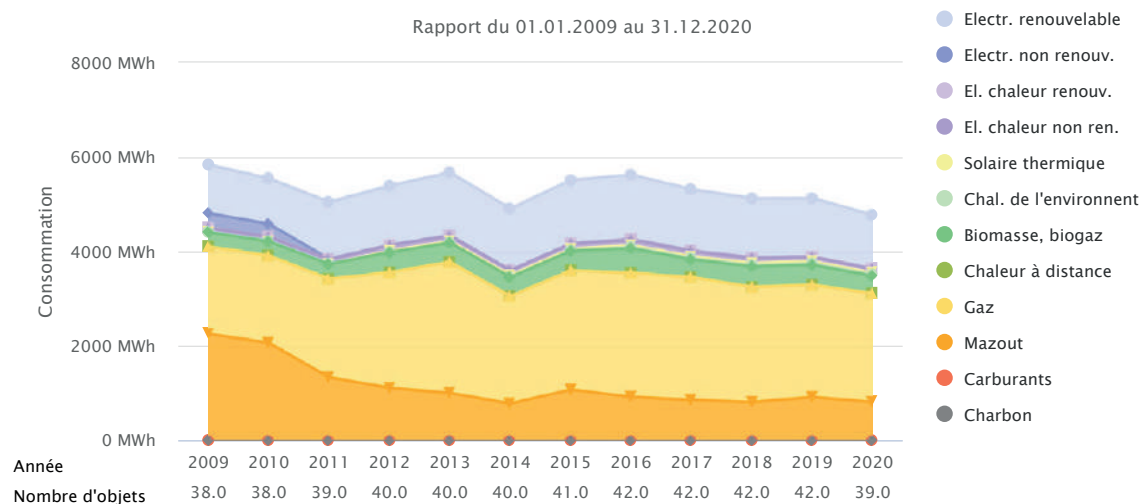
Evolution des indices énergétiques: Chaleur

Rapport du 01.01.2009 au 31.12.2020



Evolution de la consommation d'énergie

Rapport du 01.01.2009 au 31.12.2020



POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

La mise en œuvre de cette politique énergétique peut être brièvement décrite par la réalisation de projets importants principaux ci-dessous, achevés en 2020, en cours ou projetés:

- Assainissement de la Salle des spectacles labellisée Minergie-P
- Rénovation et construction des bâtiments de Bois-Murat BMA et BMD labellisés Minergie-P
- Développement des études pour le chauffage à distance des Croisettes et de la Croix-Blanche projetant l'extension du CAD lausannois sur Epalinges dès 2021 et la réalisation d'une centrale de chauffage au bois à l'horizon 2025
- Appel d'offres groupé solaire photovoltaïque ciblant les habitats individuels et financement participatif d'une centrale solaire à Bois-Murat
- Mobilité: création de zone 30 km/h
- Sensibilisation de groupes cibles (Ecoles et Logements CLE)
- De nombreux conseils en énergie dispensés par le délégué à l'énergie

Un plan d'actions 2018-2021 rassemble l'ensemble des mesures et actions que la Commune s'engage à mettre en œuvre dans le cadre de sa politique énergétique 2018-2021 afin de permettre l'atteinte des objectifs fixés. Il présente pour chaque thématique « Cité de l'énergie » les actions à réaliser, leur délai de mise en œuvre et le budget alloué.

Développement, planification urbaine et régionale

- Suivre les indicateurs énergétiques et mettre à jour les objectifs de la politique énergétique
- Etudier les opportunités de répondre aux critères Quartiers à 2000 watts pour les projets privés d'acteurs immobiliers (Le Closalet)
- Continuer à assurer des conseils et contrôles énergétiques

Bâtiments de la collectivité et équipements

- Continuer le suivi et l'optimisation énergétiques des bâtiments communaux (outils Energo et Enercoach)
- Planifier les investissements pour les rénovations des bâtiments
- Réaliser toute nouvelle construction et/ou rénovation selon des critères de haute efficacité énergétique (Salle des spectacles et Bois-Murat)
- Poursuivre l'assainissement de l'éclairage public avec de nouvelles technologies de gestion (route de Berne, route de la Croix-Blanche)
- Réduire les consommations d'énergie fossile, d'eau et d'électricité
- Augmenter la part d'énergie chauffage par des énergies renouvelables (CAD renouvelables projetés entre 2022 et 2025)

Approvisionnement, dépollution

- Développer des réseaux de chauffage à distance d'origine renouvelable
- Encourager la population à la sobriété énergétique, à l'utilisation d'appareils et luminaires de haute efficacité, à la rénovation du bâti et au développement des énergies renouvelables
- Promouvoir le remplacement des chauffages électriques directs et chauffages à mazout et gaz par des énergies renouvelables
- Favoriser le développement du solaire thermique et photovoltaïque
- Communiquer sur les programmes d'efficacité énergétique du distributeur d'énergies local (equiwatt)
- Continuer à gérer de manière durable les espaces verts
- Encourager la population à réduire la consommation d'eau
- Encourager la population à réduire et trier les déchets et à valoriser les déchets cuits

Mobilité

- Encourager l'utilisation des transports publics et covoiturage
- Augmenter la part modale de la mobilité douce par l'aménagement de zones et infrastructures dédiées et sécurisées (trottoirs, zones de rencontre 20 km/h, pistes cyclables, etc.)
- Réduire les nuisances liées au trafic
- Poursuivre les collaborations pour mettre en place ou pérenniser des plans de mobilité d'entreprises

Organisation interne

- Continuer à piloter et suivre le programme de politique énergétique avec la commission consultative de l'énergie
- Informer et sensibiliser régulièrement le personnel de l'administration communale
- Mettre en œuvre la politique d'achat avec la Centrale d'achats et de logistique d'Epalinges (CALE)

Communication, coopération

- Soutenir financièrement via le fonds communal (FEEDD)
- Mettre en place des collaborations avec différents groupes-cibles (énergie à l'école, efficacité énergétique dans les PME et commerces, etc.)
- Informer et sensibiliser régulièrement la population (séances publiques, expositions, etc.)
- Faciliter la participation et/ou impliquer habitants et associations (potagers urbains, repair café, paniers de produits locaux, etc.)

**FONDS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (FEEDD)**

Le fonds communal FEEDD encourage les initiatives privées et publiques à travers les thématiques suivantes :

- Efficacité énergétique des bâtiments (CECB Plus, isolation, etc.)
- Energies renouvelables (solaire, bois, géothermie, etc.)
- Mobilité durable (vélo électrique, scooter électrique, borne recharge, etc.)
- Economies d'énergie (appareils ménagers A+++, cours, etc.)
- Biodiversité (création de biotopes, plantation d'espèces anciennes, etc.)
- Développement durable (composteurs, projets portés par des associations)

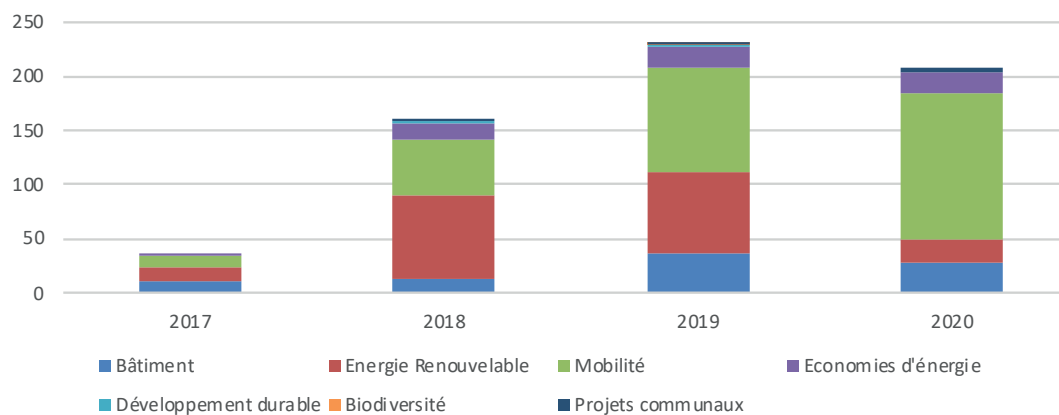
La directive d'application du règlement du fonds, qui fait l'objet d'une mise à jour chaque année, récapitule chaque mesure bénéficiant d'une aide, les conditions d'octroi et le montant de chaque aide.

En 2020, le fonds est partiellement utilisé à cause des conditions sanitaires (l'appel d'offres groupé solaire 2020 ayant été décalé), avec 208 aides octroyées pour la réalisation d'études et travaux, et pour l'achat des équipements suivants :

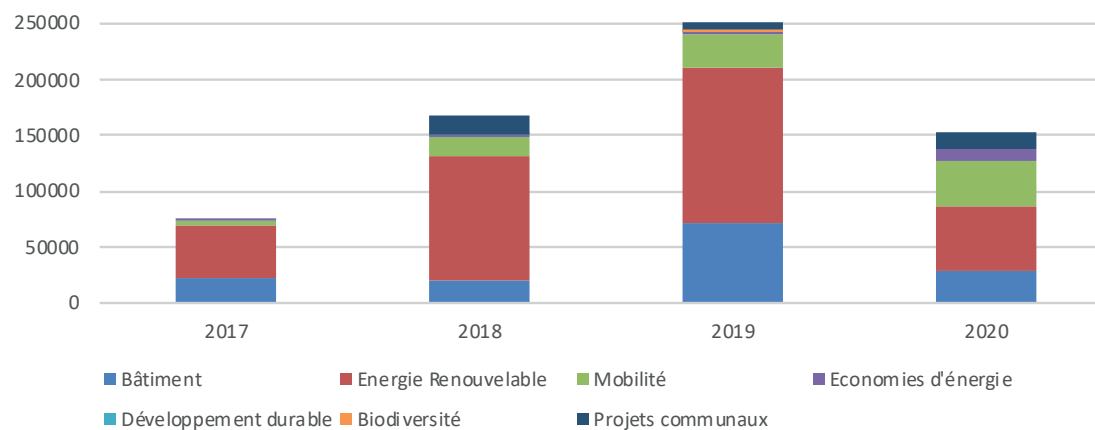
- 11 études CECB Plus – Certificat énergétique cantonal des bâtiments
- 4 rénovations de bâtiment et 12 remplacements de fenêtres
- 3 installations solaires thermiques
- 14 installations solaires photovoltaïques et 1 batterie solaire
- 5 pompes à chaleur sur sondes géothermiques
- 118 vélos électriques et 5 batteries de vélo
- 9 bornes de recharge électrique

- 2 abonnements Mobility
- 1 scooter électrique
- 19 remplacements d'appareils électroménagers par un appareil A+++
- 4 projets communaux : appel d'offres groupé solaire, étude solaire Bois-Murat, opération Ecologement, opération Empreinte Carbone

Fonds FEEDD - Nombre d'aides octroyées



Fonds FEEDD - Montant d'aides octroyées

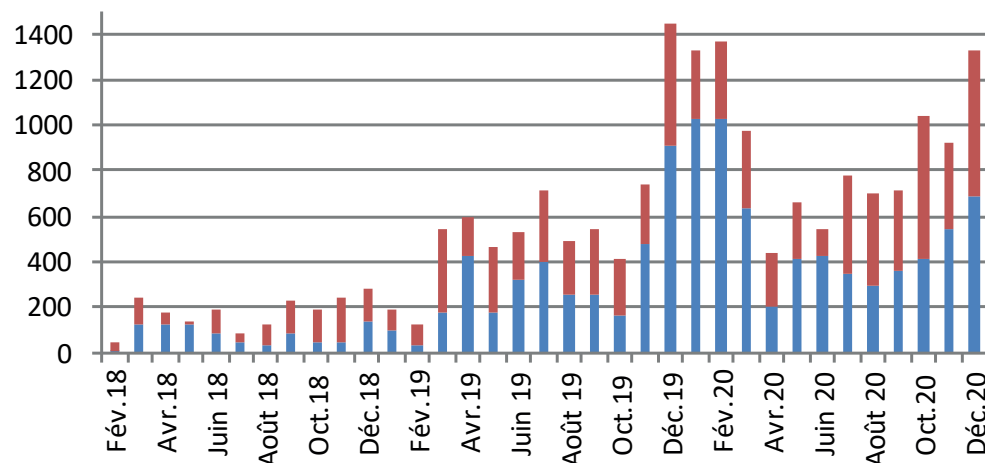


BORNES DE RECHARGE PUBLIQUES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

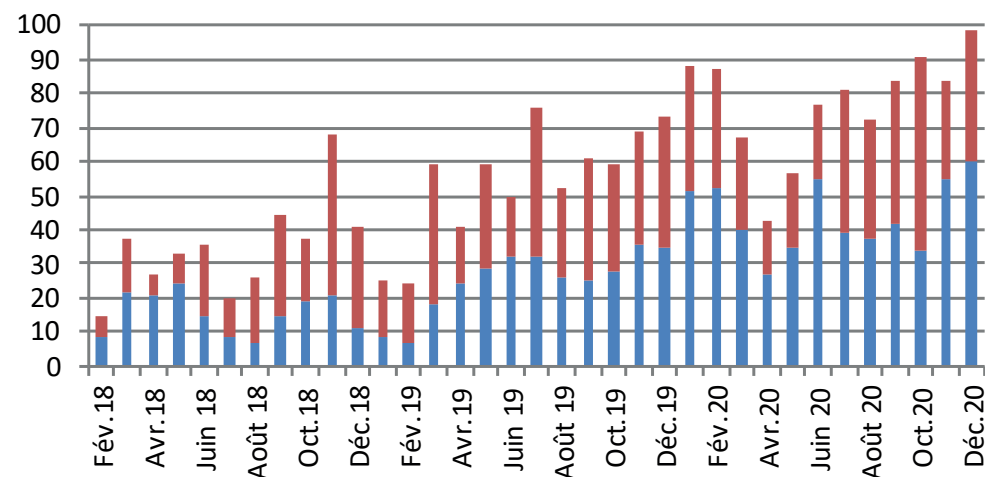
L'utilisation des bornes de recharge a augmenté de 43% en 2020 par rapport à 2019 en nombre de recharge (929 recharges) et de 59% en consommation électrique aux bornes (10 808 kWh), démontrant une tendance toujours à la hausse malgré la pandémie. En 2020, il y a 109 utilisateurs différents du réseau EVPASS (contre 85 en 2019) et 137 utilisateurs en libre-service qui payent par carte contactless ou via des abonnements issus d'autres réseaux (contre 86 en 2019). Les 10 premiers utilisateurs des bornes en nombre de recharge représentent 48% du total 2020 des recharges.

Pour rappel, afin de booster la fréquentation des bornes palinzardes, un nouveau tarif de recharge plus intéressant pour les utilisateurs a été appliqué en mars 2019 (CHF 1.- fixe + CHF 0.3 /kWh), ainsi qu'un tarif préférentiel pour les habitants au moyen d'une carte offerte par la Commune (9 habitants ont demandé cette carte au 31 décembre 2020).

Energie distribuée sur bornes publiques (kWh/mois)



Nombre de recharges sur bornes publiques (nb/mois)



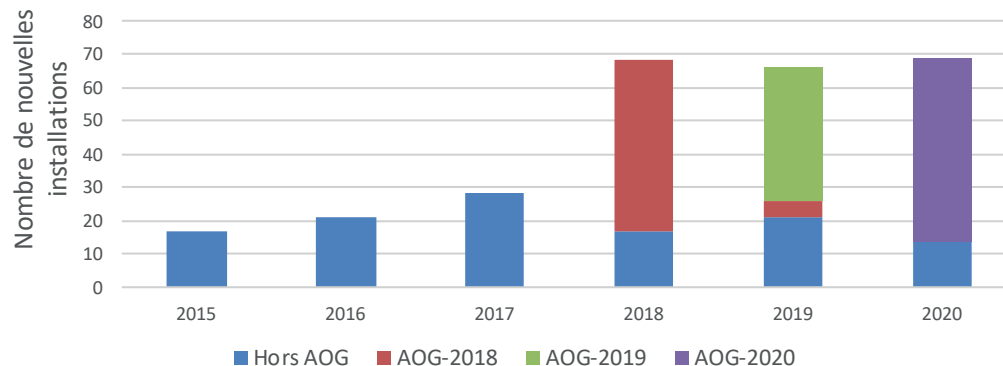
■ Croisettes ■ Croix-Blanche

SENSIBILISATION AU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

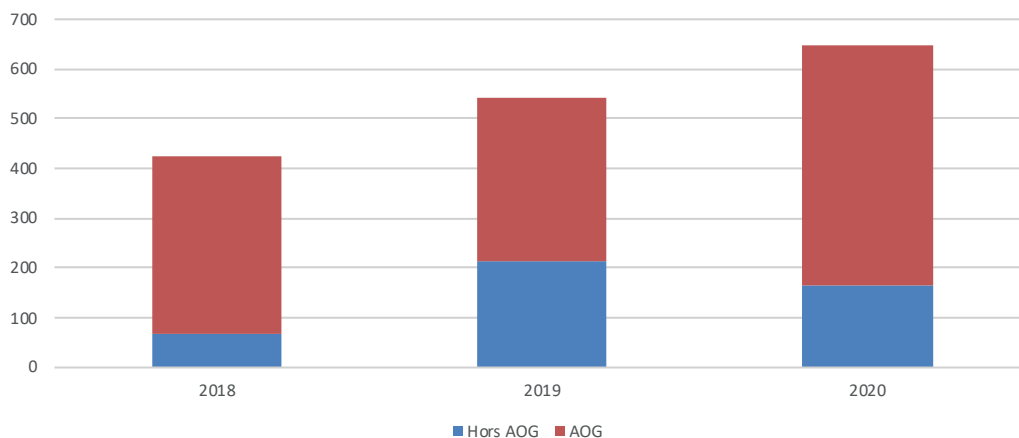
La Commune d'Épalinges a renouvelé en 2020, avec comme partenaire le bureau d'ingénieurs Planair SA, le projet « Appel d'offres groupé pour la réalisation d'une installation photovoltaïque (AOG) ». L'objectif était de sensibiliser les habitants aux nombreux avantages et particularités de l'énergie solaire par un expert neutre et, par l'intermédiaire de cet appel d'offres, de bénéficier d'un meilleur prix par la mise en concurrence d'installateurs, d'un rabais de volume en fonction du nombre de réalisations, d'une garantie de qualité et surtout d'un « pack tout fait » sans se soucier des démarches administratives. La situation sanitaire a d'ailleurs poussé la Commune à proposer un nouveau format de séance publique, le webinaire, outil particulièrement interactif et prometteur, qui a démontré l'intérêt des habitants avec plus de 120 personnes connectées.

Ce programme, destiné aux propriétaires de villas ou petites PPE, a suscité de nouveau un grand intérêt : 55 personnes ont décidé de s'engager dans le processus fin 2020 portant à 646 kWc la puissance qui sera installée fin 2020 et début 2021. Sur la base d'un cahier des charges personnalisé, des offres ont été demandées à 4 installateurs pour la réalisation d'une installation solaire photovoltaïque. Les prix obtenus se situaient entre 10 et 25% en dessous des prix habituellement pratiqués. L'opération a été de nou-

Nouvelles installations PV sur l'habitat existant



Puissance installée Solaire PV habitat existant (kWc)



veau soutenue par l'Office fédéral de l'énergie à hauteur de CHF 5000.-. Pour rappel, en 2017, 63 Wc/hab. était installé sur le territoire; en 2020, on relève une puissance installée de 165 Wc/hab. supplémentaire démontrant que l'objectif de 250 Wc/hab. en 2022 sera atteint. Comme l'indique l'enquête de satisfaction dans *Le Palinzard* de juin 2020 (100% de satisfaction), ce type d'opération est voué à être renouvelé.

Au printemps 2019, la promotion du solaire photovoltaïque au travers de l'opération de sensibilisation au regroupement pour la consommation propre (RCP) ciblant les propriétaires d'habitats collectifs avait intéressé 40 propriétaires de bâtiments collectifs prêts à investir. Leur potentiel est estimé à 1200 kWc, représentant 21 bâtiments locatifs et 16 bâtiments en PPE. La démarche consistait à informer, susciter un intérêt ou une réflexion, voire à déclencher l'envie de démarrer une étude de faisabilité de Regroupement pour la consommation propre (RCP) d'énergie solaire. En 2019 et 2020, 4 propriétaires dont 3 locatifs et 1 PPE ont fait le pas de l'investissement.

Enfin, à l'image de projets réalisés à Echallens, Renens ou Lausanne, la Commune a mené une réflexion sur un éventuel recours au financement participatif de la future installation solaire photovoltaïque du complexe scolaire de Bois-Murat qui recouvrira les toits des nouveaux bâtiments A et D. En effet, de nombreux habitants tels que les locataires ou entreprises palinzards souhaiteraient investir dans les énergies renouvelables mais ne peuvent pas le faire directement. Pour cela, au préalable, une étude de faisabilité technico-économique a été menée en automne 2020 pour la réalisation d'une grande installation solaire sur l'ensemble du site. L'étude a démontré que le scénario de couvrir la totalité des toitures des bâtiments A, D et F de panneaux solaires est le plus pertinent, les toitures B et C étant plus propices à une végétalisation.

SUIVI ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

L'outil Energo qui intègre un facteur de correction climatique (afin d'avoir une comparaison fiable entre années en cas d'hiver chaud par exemple) permet de suivre de manière précise les consommations énergétiques de 99% du parc immobilier de la Commune, les économies réalisées ainsi que les dérives et de les comparer aux statistiques de consommation du parc immobilier suisse de même typologie afin d'évaluer le potentiel d'économies. Trois bâtiments n'ont pas été pris en compte sur l'exercice 2020 pour cause de travaux ou d'inoccupation, à savoir le bâtiment A de Bois-Murat, l'abri PC de Bois-Murat et la ferme Collet.

Evolution de la consommation du chauffage

Bâtiments	Réel CHA (kWh)	REF CHA (kWh)	Eco CHA (kWh)	Eco CH (%)
BOIS-MURAT A - ÉCOLE	-	-	-	-
BOIS-MURAT B-C-PÉPINIÈRE - ÉCOLE	180 573	151 344	-29 229	-19.3%
BOIS-MURAT D - ÉCOLE	78 406	77 540	-866	-1.1%
BOIS-MURAT E - ÉCOLE	183 900	136 618	-47 283	-34.6%
BOIS-MURAT F - ÉCOLE	489 328	404 507	-84 821	-21%
CVE CROIX-BLANCHE - ÉCOLE	77 416	81 029	3 613	4.5%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	94 923	117 987	23 064	19.5%
COLLÈGE L'OFRÉQUAZ - COLLÈGE	175 919	243 826	67 907	27.9%
COLLÈGE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	100 225	94 705	-5 520	-5.8%
COLLÈGE DU VILAGE - COLLÈGE	85 802	79 696	-6 106	-7.7%
FERME GIRARDE - FERME	90 063	86 905	-3 158	-3.6%
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP – ADMIN.	737 042	933 044	196 002	21%
CAP/FOUR À PAIN - MAISON DE QUARTIER	31 349	37 108	5 759	15.5%
MAISON PALINZARDE – ADMINISTRATION	112 328	145 863	33 536	23%
MAISON ROCHAT – HABITAT COLLECTIF	42 712	41 544	-1 168	-2.8%
PAVILLON DES SCOOTS - COLLÈGE	-	-	-	-
PAVILLON DU CHAUGAND - COLLÈGE	36 112	38 366	2 255	5.9%
PAVILLON DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	34 078	32 661	-1 417	-4.3%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE	238 013	299 343	61 331	20.5%
STADE CROIX-BLANCHE - VESTIAIRES	-	-	-	-
BÂTIMENTS VOIRIE	505 854	460 846	-45 008	-9.8%
TOTAL	3 294 042	3 462 932	168 890	4.9%



- 4.9%

En 2020, la consommation de chaleur a diminué de 168 890 kWh par rapport à la référence, soit une économie de 4.9%.

De nombreux bâtiments ont surconsommé durant l'année 2020, la situation sanitaire exigeant une aération plus intensive des locaux en hiver:

- **Site de Bois-Murat (BCDEF):** surconsommation de chaleur surtout dans les bâtiments B-C et E. Les augmentations de consommations apparaissent notamment en fin d'année, ce qui correspond à la politique de ventilation intensive pour les raisons sanitaires, promue dès octobre 2020. Ce site représente une grande part de la consommation d'énergie et devra être suivi dans le détail par la mise en place du suivi des paramètres de régulation.
- **Bâtiments Voirie:** une mauvaise régulation de la chaudière (absence de stock tampon) explique la surconsommation (stabilisation de la surconsommation par rapport à 2019).
- **Collège de la Croix-Blanche:** la surconsommation apparaît surtout en fin d'année, ce qui correspond à la politique de ventilation intensive pour les raisons sanitaires, promue dès octobre 2020.
- **Collège du Village:** augmentation de la consommation en particulier depuis septembre 2020.
- **Maison Rochat:** augmentation d'environ 10%.
- **Pavillon scolaire du Grand-Chemin:** augmentation de la consommation de chaleur depuis octobre 2020. Cela est dû, comme précisé pour les autres écoles, à l'ouverture prolongée des fenêtres pour des raisons sanitaires.

Les bâtiments principaux ayant généré des gains sont les suivants:

- **Chalet de l'Espérance:** baisse des besoins d'eau chaude sanitaire due à l'inoccupation en périodes de semi-confinement.
- **Maison de Commune – Salle des spectacles – Auberge:** baisse des besoins d'eau chaude sanitaire liée aux conditions sanitaires.
- **Centre de vie enfantine Croix-Blanche:** bien que l'économie soit de 4.5% par rapport à la référence, il y a eu une forte augmentation de la consommation de chaleur en avril puis en septembre 2020. Cela s'explique par une utilisation accrue ainsi qu'une modification du compartimentage des pièces.
- **Collège de l'Ofréquaz:** stabilisation des économies liées à la récente rénovation de la toiture et la régulation de zones.
- **Salle de gym de la Croix-Blanche:** stabilisation des économies liées à la récente régulation de zones.

Evolution de la consommation d'électricité

Bâtiments	Réel ELE (kWh)	REF ELE (kWh)	Eco ELE (kWh)	Eco ELE (%)
BOIS-MURAT A - ÉCOLE	-	-	-	-
BOIS-MURAT B-C-PÉPINIÈRE - ÉCOLE	20 921	21 268	347	1.6%
BOIS-MURAT D - ÉCOLE	6 027	6 914	887	12.8%
BOIS-MURAT E - ÉCOLE	101 083	118 023	16 941	14.4%
BOIS-MURAT F - ÉCOLE	85 801	102 428	16 628	16.2%
CVE CROIX-BLANCHE - ÉCOLE	45 040	45 858	818	1.8%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	8 690	11 403	2 713	23.8%
COLLÈGE L'OFRÉQUAZ - COLLÈGE	9 649	13 040	3 391	26%
COLLÈGE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	46 728	34 038	-12 690	-37.3%
COLLÈGE DU VILAGE - COLLÈGE	5 796	9 634	3 838	39.8%
FERME GIRARDE - FERME	2 442	10 768	8 326	77.3%
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP - ADMIN.	132 301	149 315	17 014	11.4%
CAP/FOUR À PAIN - MAISON DE QUARTIER	34 832	41 231	6 399	15.5%
MAISON PALINZARDE - ADMINISTRATION	55 763	65 272	9 508	14.6%
MAISON ROCHAT - HABITAT COLLECTIF	1 073	1 844	771	41.8%
PAVILLON DES SCOOT - COLLÈGE	17 517	19 274	1 757	9.1%
PAVILLON DU CHAUGAND - COLLÈGE	3 543	4 362	818	18.8%
PAVILLON DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	3 264	4 400	1 136	25.8%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE	50 935	56 085	5 150	4%
STADE CROIX-BLANCHE - VESTIAIRES	38 567	43 513	4 946	11.4%
BÂTIMENTS VOIRIE	61 548	63 862	2 314	3.6%
TOTAL	731 519	822 532	91 013	11.1%



- 11.1%

En 2020, l'économie électrique totale du parc a diminué de 91 013 kWh par rapport à la référence, soit une diminution de 11.1%, expliquée en partie par la situation sanitaire.

Les bâtiments suivants ont surconsommé durant l'année 2020 :

- **Collège de la Croix-Blanche :** les installations de chauffage électrique mobiles au sous-sol ainsi que la mauvaise régulation du chauffage électrique d'appoint de la ventilation des combles expliquent la dérive durant la saison de chauffe (travaux d'amélioration pas encore réalisés). La surconsommation est stable par rapport à 2019.

Les bâtiments principaux ayant généré des gains sont les suivants :

- **Site de Bois-Murat (BCDF) :** plus faible utilisation des locaux scolaires du secondaire et sportifs (le bâtiment F observe une baisse de 10% entre mars et juin 2020 correspondant à la période de semi-confinement).
- **Stade de la Croix-Blanche – Vestiaires – Salle de gym de la Croix-Blanche – Bâtiment E Piscine :** plus faible utilisation des locaux sportifs.
- **Maison de Commune – Salle des spectacles – Auberge :** forte baisse (-13%) liée aux conditions sanitaires (salle des spectacles et auberge).
- **Maison palinzarde :** installation d'un réducteur de tension en août 2018 (stabilisation en 2020).
- **Collège de l'Ofréquaz :** solaire photovoltaïque et remplacement des luminaires des locaux communs par des LED en 2018 (stabilisation en 2020).

Evolution de la consommation d'eau

Bâtiments	Réel EAU (m³)	REF EAU (m³)	Eco EAU (m³)	Eco EAU (%)
BOIS-MURAT A - ÉCOLE	-	-	-	-
BOIS-MURAT B-C-PÉPINIÈRE - ÉCOLE	540	694	154	22.1%
BOIS-MURAT D - ÉCOLE	248	302	54	17.7%
BOIS-MURAT E - ÉCOLE	1 638	1 280	-358	-28%
BOIS-MURAT F - ÉCOLE	953	1 020	67	6.5%
CVE CROIX-BLANCHE - ÉCOLE	680	564	-116	-20.6%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	248	437	189	43.2%
COLLÈGE L'OFRÉQUAZ - COLLÈGE	863	606	-257	-42.5%
COLLÈGE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	335	296	-39	-13.1%
COLLÈGE DU VILAGE - COLLÈGE	123	217	94	43.4%
FERME GIRARDE - FERME	656	942	287	30.4%
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP - ADMIN.	1 987	2 051	64	3.1%
CAP/FOUR À PAIN - MAISON DE QUARTIER	36	56	19	34.6%
MAISON PALINZARDE - ADMINISTRATION	181	148	-33	-21.9%
MAISON ROCHAT - HABITAT COLLECTIF	519	345	-174	-50.4%
PAVILLON DES SCOOTS - COLLÈGE	135	160	25	15.4%
PAVILLON DU CHAUGAND - COLLÈGE	62	70	8	11.6%
PAVILLON DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	56	48	-8	-16.1%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE	334	576	242	42%
STADE CROIX-BLANCHE - VESTIAIRES	-	-	-	-
BÂTIMENTS VOIRIE	855	954	99	10.4%
TOTAL	10 450	10 765	315	2.9%



En 2020, la consommation d'eau a diminué de 315 m³ par rapport à la référence, soit une économie de 2.9% principalement due à la ferme de la Girarde et à la salle de gym de la Croix-Blanche.

Certains bâtiments ont surconsommé durant l'année 2020, à cause de la situation sanitaire (lavage mains et locaux plus soutenus):

- **Collège-UAPE de l'Ofréquaz:** hausse du soutirage (+30% par rapport à 2019).
- **Centre de vie enfantine Croix-Blanche:** hausse du soutirage.
- **Maison Rochat:** hausse du soutirage (dépend grandement du profil de consommation des locataires).

Les bâtiments principaux ayant généré des gains sont ceux qui ont été partiellement occupés ou innoccupés à cause de la situation sanitaire:

- **Site de Bois-Murat (BCD):** plus faible utilisation des locaux scolaires du secondaire et sportifs (le bâtiment E observe également une baisse de 40% par rapport à 2019).
- **Salle de gym Croix-Blanche:** plus faible utilisation des locaux sportifs (-40% par rapport à 2019).
- **Maison de Commune – Salle des spectacles – Auberge:** forte baisse (-25%) liée aux conditions sanitaires (salle des spectacles et auberge).
- **Collège du Village:** forte baisse de la consommation d'eau depuis 2018, puis stabilisation depuis 2019.
- **Ferme de la Girarde:** gain lié à la réparation de la vanne d'introduction.

Economies potentielles



CHF 60'973.-



CHF 22'235.-



CHF 2256.-

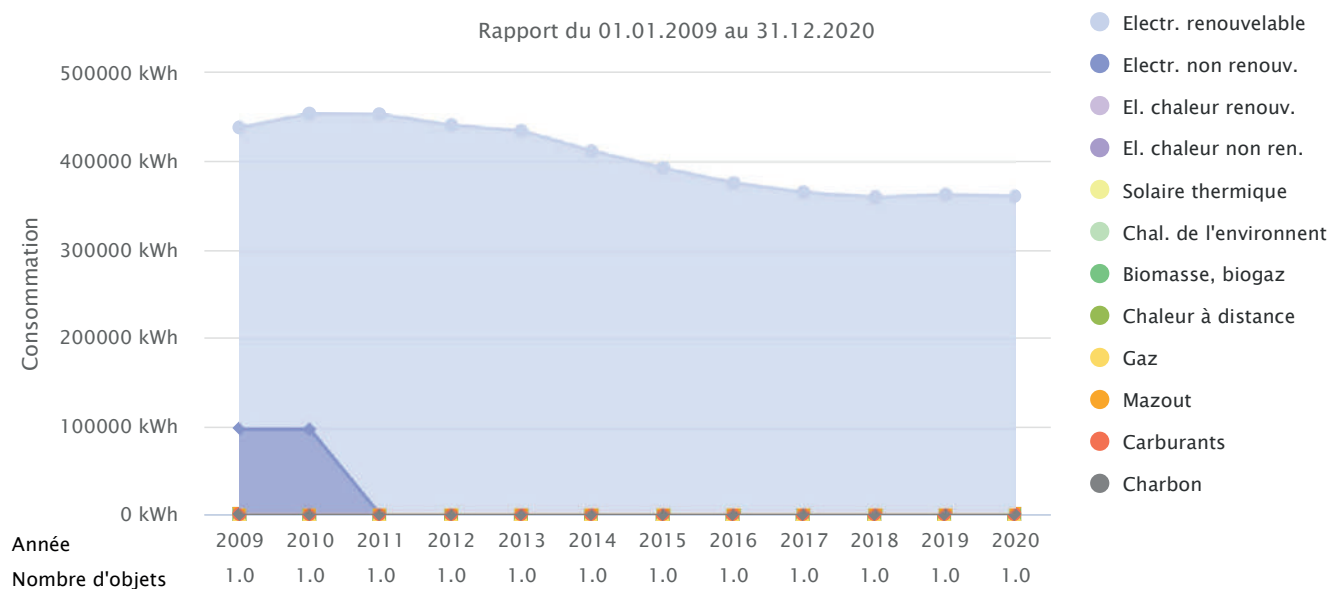
Pour l'analyse du potentiel d'économies d'énergie en 2020, la méthodologie Energo a comparé les consommations des bâtiments étudiés avec d'autres bâtiments appartenant à la même typologie au niveau suisse.

Le potentiel d'économie calculé par Energo considère uniquement les potentiels d'économies possibles par l'optimisation des installations existantes ou par des investissements avec de faibles retours sur investissement. Le potentiel d'économie total résiduel du parc immobilier suivi sur Energo pourrait s'élever à CHF 85'464.- par année en tenant compte de toutes les consommations d'énergie (chaleur, électricité et eau). Environ 75% de ce potentiel pourrait être atteint en focalisant les optimisations sur 3 bâtiments (école de Bois-Murat, Voirie, Maison de Commune / Salle des spectacles).

Evolution de la consommation d'électricité de l'éclairage public

Evolution de la consommation d'énergie

Rapport du 01.01.2009 au 31.12.2020



OPTIMISATION ET ASSAINISSEMENT ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS ET BÂTIMENTS EN 2020

Pavillon scolaire du Grand-Chemin et Maison palinzarde: remplacement des luminaires par des LED.

Complexe scolaire de Bois-Murat: chantier en cours pour la construction d'une salle de gymnastique double et d'un nouveau bâtiment scolaire avec certification *Minergie-P*. Raccordement au CAD lausannois majoritairement renouvelable au plus tard en 2023.

Centrale solaire Bois-Murat: étude de faisabilité démontrant un intérêt technico-économique à couvrir intégralement les toitures des bâtiments A, D, et F d'une puissance totale de 457 kWc et une production annuelle de 500 000 kWh.

Salle des spectacles - auberge communale: chantier en cours en entreprise générale de l'assainissement énergétique de l'enveloppe et des installations techniques, et de la mise en conformité incendie du complexe de la Salle des spectacles avec certification *Minergie-P Rénovation*.

Chauffage à distance communal à énergie renouvelable: projet de partenariat avec la Ville de Lausanne et ses Services industriels (SIL) pour l'extension du CAD lausannois sur le territoire d'Epalinges, et partenariat avec les SIL et Romande Energie Services SA pour la réalisation d'une centrale de production de chaleur au bois-énergie recourant à la technologie de gazéification. Voir préavis d'intention.

DURABILITÉ

En août 2020, la Commune d'Epalinges a engagé Mme Rudaz à 0.8 ETP en tant que déléguée à la durabilité. La création de ce nouveau poste permet à la Commune de concrétiser sa motivation à offrir un futur souhaitable à ses habitants.

CATALOGUE D'ACTIVITÉS POUR LES ÉCOLES

Un catalogue d'activités en lien avec la durabilité a été élaboré à destination du corps enseignant des écoles palinzardes. Cinq thèmes principaux sont proposés – agriculture/alimentation, biodiversité, déchet, énergie, mobilité – et une quinzaine d'activités sont suggérées, parmi elles l'école à la ferme, les activités du Parc naturel du Jorat, celles de la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC), le challenge « Les explorateurs de l'énergie » ou encore le défi « Bike2School » de Pro Vélo. L'objectif est de faciliter la sensibilisation de la jeunesse à la durabilité, tout en garantissant le financement par la Commune.



CONCOURS DE DESSIN JEUNESSE – BOIS-MURAT

Durant la période de semi-confinement au printemps, et dans le cadre du chantier du complexe scolaire de Bois-Murat, un concours de dessin a été lancé auprès des jeunes Palinzard-e-s afin qu'ils ou elles puissent faire part de leurs envies et visions quant au nouveau préau scolaire. Plus de 25 contributions ont été réceptionnées et exposées à la bibliothèque de Bois-Murat ainsi qu'à la Maison palinzarde.

LES PERSÉIDES

A l'instar d'une centaine de communes vaudoises, la Commune d'Epalinges a répondu favorablement à l'appel de l'association indépendante Les Perséides en éteignant à la mi-août une partie de son éclairage public afin de profiter de la pluie d'étoiles filantes du même nom.

Le soir de ce 12 août 2020, un apéritif a été offert à la population (sur inscription selon les directives Covid), des informations sur l'éclairage artificiel en général et sur le Plan Lumière communal ont été transmises aux personnes présentes. A cette occasion, une petite exposition intitulée «Eclairages» a été créée. Les panneaux explicatifs sont consultables au format PDF sous la rubrique «Durabilité» sur le site internet de la Commune.



OPÉRATION ÉCOLOGEMENT

Une opération Ecologement consiste à rendre visite à des ménages de bâtiments (semi-) subventionnés en les sensibilisant aux économies d'énergie. Concrètement, des conseillers rencontrent sur rendez-vous des habitants à leur domicile, installent du matériel efficient énergétiquement (ampoules LED, multiprises, brise-jets, pommeaux économiques, bouilloires, etc.) et informent sur des écogestes à adopter

simplement au quotidien. Ce projet vise à réaliser des économies d'énergie et d'argent au sein des ménages en ayant un contact direct avec les habitants.

A Epalinges, ce sont les trois bâtiments de la Coopérative du Logement – Epalinges (CLE) qui ont bénéficié de cette action de sensibilisation. Sur les 63 ménages concernés, 46 ont participé à l'opération, ce qui représente un taux de participation de 73%. Lors de ces visites, ont été installés :

- 50 réducteurs de débit et 47 pommeaux de douches économiques
- 15 multiprises avec interrupteur et 4 bouilloires

Par ailleurs, plus de 170 ampoules ont été remplacées, représentant plus de 7000 watts retirés du réseau

PROGRAMME ANNUEL D'ATELIERS EN LIEN AVEC LA DURABILITÉ

Durant les Estivales 2020, des activités en lien avec la durabilité ont été proposées. Au vu du succès rencontré, il a été décidé d'étendre l'offre d'animations durables à l'année, en collaboration avec la bibliothèque. Ainsi, la population peut par exemple apprendre à reconnaître des plantes sauvages de la région et connaître leurs utilisations, à confectionner des cosmétiques ou produits ménagers avec des ingrédients naturels, à effectuer de petites réparations sur leur vélo ou encore s'initier à la démarche Zéro Déchet. Durant les Estivales, cinq activités ont été proposées. Par la suite, ont été organisés :



- En octobre - une balade à la découverte de plantes sauvages au Bois-de-la-Chapelle
- En novembre - un atelier de confection de produits ménagers ainsi qu'un atelier beeswrap pour enfant
- En décembre - un atelier Zéro Déchet en ligne

Les ateliers sont accessibles uniquement sur inscription et le nombre de participants est généralement limité à 10 ou 12 personnes. Ainsi, plus d'une centaine d'habitants ont pu profiter gratuitement de ces activités depuis le mois de juillet 2020.

Certaines activités ont dû être reportées ou adaptées en raison des mesures sanitaires relatives à l'évolution de la pandémie.

CARTES THÉMATIQUES

Quatre cartes thématiques ont été réalisées durant l'été afin d'orienter la population vers un mode de vie plus durable. Circuits-courts alimentaires, fermes accessibles en moins de 30 minutes à



vélo, économie circulaire et collaborative et épiceries responsables sont les quatre thèmes représentés. Plus de 150 adresses sont ainsi recensées et consultables gratuitement sur le site internet de la Commune sous la rubrique «Durabilité».



PUMPIPUMPE ET TOO GOOD TO GO

Dans l'intention de favoriser l'économie circulaire sur le territoire communal, deux initiatives distinctes ont été promues en 2020. Pumpipumpe est une association visant à encourager le partage d'objets entre particuliers et à privilégier la convivialité du voisinage.

Pour ce faire, l'association a créé des autocollants représentant des objets du quotidien. La Commune fournit gratuitement ces autocollants à afficher sur sa boîte aux lettres. Too Good To Go (TGTG) est une application qui a pour objectif de réduire le gaspillage de denrées périssables. Les commerçants partenaires indiquent les invendus disponibles en fin de journée et les clients bénéficient ainsi de produits de qualité à prix réduit. En partenariat avec TGTG, la Commune a fait connaître cette initiative auprès des commerces palinzards avec une offre promotionnelle.

CAHIER SPÉCIAL DU PALINZARD DE JUIN 2020

Afin de favoriser la durabilité au sein d'un territoire, il est nécessaire de communiquer sur les projets et d'informer la population. Ainsi, un cahier spécial Energie et développement durable d'une quinzaine de pages a été rédigé et intégré à l'édition de juin du journal communal. Des projets en cours et à venir ont été présentés: appel d'offres groupé pour l'installation de panneaux photovoltaïques pour les propriétaires, électromobilité, opération Ecologement, marché convivial, Fonds d'efficacité énergétique et de développement durable (FEEDD), sensibilisation de la jeunesse. En conclusion de ce cahier spécial figuraient des suggestions de lectures pour petits et grands.

URBANISME

POLICE DES CONSTRUCTIONS

ENQUÊTES PUBLIQUES

Trente-quatre enquêtes publiques ont été ouvertes en 2020, contre 28 pour l'année 2019. Ces enquêtes concernaient notamment :

- La construction d'un bâtiment Minergie de laboratoires et bureaux (Biopôle SB-B) avec esplanade publique, activités de service et parking souterrain de 278 places (en remplacement des parkings provisoires existants) à la route de la Corniche
- La transformation d'une ferme existante pour la création de quatre logements au chemin de Ballègue
- Après la démolition d'anciens bâtiments, la reconstruction :
 - d'une villa de deux logements au chemin des Planches
 - d'un bâtiment comprenant six logements et des surfaces d'activités à la route de Berne
 - d'un immeuble de douze studios à la route de Berne
 - de deux villas de deux logements au chemin du Raidillon
 - de trois villas de deux logements au chemin de l'Eglise (projet abandonné)
- La transformation intérieure du bâtiment industriel avec création de stations de lavage et réfection de l'enveloppe thermique à la route de la Croix-Blanche 1 et démolition du bâtiment ECA n°380 (ex-parcelle «Faucherre»)
- L'aménagement d'un étang de 45 m² sur le parcours du golf
- La rénovation de l'enveloppe thermique et des installations techniques du bâtiment de laboratoires au chemin des Boveresses 155 (CLE)

- La décadastration et le transfert d'une partie de la parcelle 898 au domaine public, en lien avec le quartier des Orchez
- La transformation de l'ancienne forge en dépôts avec garage pour deux voitures au chemin de la Laiterie
- La transformation/rénovation et/ou agrandissement de diverses villas ou petits bâtiments
- Diverses constructions de garages et couverts à voitures
- La construction de sept piscines enterrées chauffées
- La création d'un trottoir au chemin de Sylvana

La plupart des permis de construire ont été délivrés, certains sont en cours de préparation, d'autres en attente.

Il est à noter que suite à l'application de la zone réservée (9 juin 2018, puis 11 mars 2020 pour l'enquête publique complémentaire), concernant le secteur hors périmètre compact de la commune, une diminution sensible du nombre de mises à l'enquête publique a eu lieu ces deux dernières années.

Treize dossiers ont été dispensés d'enquête publique, s'agissant d'aménagements intérieurs tels que des laboratoires et bureaux dans les bâtiments du Biopôle ainsi que l'installation de pompes à chaleur air/eau qui font désormais l'objet de demandes de permis de construire.

AUTORISATIONS SANS ENQUÊTE

Cinquante et une autorisations (dispenses d'enquête publique conformément à l'art. 72 RLATC) ont été délivrées pour des petites constructions ou transformations de minime importance (cinquante-sept en 2019).

Quatorze dossiers pour la pose de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques ont été examinés (soixante-cinq en 2019). En application de la Loi vaudoise sur l'énergie, ils n'ont pas nécessité la délivrance d'autorisation, mais l'envoi d'un courrier déclarant le dossier conforme. La diminution du nombre de demandes est liée au report du traitement des dossiers de l'appel d'offres groupé en raison de la crise sanitaire.

En fin d'année, environ vingt-cinq objets étaient en attente de contrôle de conformité après travaux.

Environ trois cent cinquante autres dossiers de demandes diverses sont ouverts à fin 2020.

SUIVI DES CONSTRUCTIONS

Les constructions suivantes ont débuté en 2020 :

- La construction d'un bâtiment de laboratoires et de bureaux (Biopôle SB-B) avec esplanade publique, activités de services et parking souterrain de 278 places (en remplacement des parkings provisoires existants) à la route de la Corniche.
- La construction de 4 immeubles de logements (loyers modérés et protégés) avec surfaces d'activités et 34 places de parc au chemin de la Girarde.

Les travaux de démolition des bâtiments A et D et la construction de deux bâtiments scolaires et d'un terrain de sport au collège de Bois-Murat se sont poursuivis en 2020.

Les travaux suivants se sont terminés en 2020 :

- La construction d'un bâtiment de laboratoires et bureaux (Biopôle SB-A) à la route de la Corniche, en bordure de la route de Berne, à l'emplacement de l'ancienne station essence BP.
- La construction de deux immeubles comprenant cinquante-trois logements et des surfaces d'activités au Grand-Chemin (PQ « Grand-Chemin Nord »).
- La construction de trois immeubles comprenant cinquante appartements et des activités à la route du Village (PQ « La Bodevenaz 2 »).
- La construction du bâtiment accueillant un fitness à la route de la Croix-Blanche.

Onze permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés pour des constructions terminées.

En fin d'année, une dizaine de constructions étaient en attente de la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser et une vingtaine en attente de la visite de fin de travaux.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PA «LE CLOSALET»

Suite au refus du Plan de quartier en votation populaire en 2019, la Municipalité et le propriétaire ont étudié un nouveau projet qui a été soumis pour examen préalable à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) en août 2020. La DGTL a rendu un préavis positif en décembre 2020. Préalablement, la Municipalité a négocié avec succès un accès unique au futur quartier par la patte d'oie prévue en lien avec la route de Berne. Il n'y aura donc pas d'accès pour les véhicules par le chemin de Montéclard, et la circulation au sein du quartier ne se fera qu'en sous-sol, dans le parking enterré. Le nouveau projet de Plan d'affectation (PA) a été élaboré en tenant compte des envies exprimées par la population et a été soumis à différentes étapes à l'Association pour un développement raisonnable d'Epalinges (AEDERE), principale opposante au PQ refusé en votation, ainsi qu'à la commission d'urbanisme et des constructions du Conseil communal et à la commission consultative d'urbanisme de la Municipalité. Le nouveau projet comptera en outre 35 logements seniors, dont 18 logements d'utilité publique (LUP) qui remplacent le bâtiment d'activités tertiaires prévu dans le premier projet. Enfin, soucieux de réaliser un projet exemplaire en terme énergétique, le propriétaire a d'ores et déjà obtenu le label «Site 2000 watts en développement (planification)» en novembre 2020.

La mise à l'enquête publique de ce nouveau PA devrait avoir lieu au début 2021.

PQ «LA POSSESSION / BOIS-DE-BAN»

Déboutés par le Tribunal cantonal au mois de mars 2019, les opposants au PQ «La Possession/Bois-de-Ban» avaient déposé un nouveau recours au Tribunal fédéral au mois de mai 2019. Celui-ci a également été rejeté le 4 septembre 2020, ce qui permet au plan de quartier d'entrer définitivement en force. Le propriétaire travaille donc à l'élaboration de la demande de permis de construire qui fera l'objet d'une enquête publique, probablement en 2021.

PQ «LES PLANCHES / MONTBLESSON»

Suite à l'approbation du PQ par le Département du territoire et de l'environnement (DTE) au mois de mai 2019, deux recours avaient été déposés à la Cour de droit administratif et public (CDAP). Un recours a pu être retiré suite à un accord entre les opposants et le propriétaire des terrains concernés par le PQ. La procédure est en cours concernant le recours restant.

PA «TUILERIES I»

Suite au préavis positif du Service du développement territorial (SDT) lors de l'examen préalable au mois de novembre 2019, le PA a pu être soumis à l'enquête publique du 26 septembre au 25 octobre 2020, après la crise sanitaire du printemps. Une séance d'information publique a eu lieu à ce sujet le 29 septembre 2020 à la Salle des spectacles. L'enquête publique portait également sur la constitution d'une servitude de passage public et de mobilité douce, la décadastation partielle des parcelles RF 88 & 101 en vue du transfert au domaine public communal ainsi que la délimitation de l'aire forestière. L'enquête publique a suscité deux oppositions,

uniquement basées sur le PA, qui feront l'objet de séances de conciliations comme le prévoit la Loi sur l'aménagement du territoire (LATC). Un préavis pourra ensuite être soumis au Conseil communal dans le courant de l'année 2021 en vue de l'approbation du PA.

PA «LA SOURCE»

Le projet de révision du Plan d'extension partiel (PEP) «La Source» a été soumis à l'examen préliminaire à la DGTL qui a rendu un préavis positif au mois de juin 2020. Les propriétaires travaillent donc de concert avec le Service de l'urbanisme afin de présenter un dossier pour examen préalable à la DGTL dans le courant de l'année 2021.

PA «LES DAILLES»

La Commune de Lausanne, propriétaire des terrains concernés, a pour l'instant mis en attente la suite des études à effectuer.

PA «CROIX-BLANCHE»

Dans le cadre du préavis n°20/2020, soumis au Conseil communal du 22 septembre 2020, intitulé «Etude globale concernant le réaménagement de la Croix-Blanche - Suites données à la motion de M. le Conseiller communal Patrick Assal», il est stipulé qu'un nouveau projet de PA «Croix-Blanche» sera proposé en 2021.

La situation ayant évolué, notamment suite à des discussions avec la Commission d'urbanisme et des constructions du Conseil communal, il est proposé qu'un mandat de gré à gré soit confié à un bureau d'urbanisme pour réaliser un nouveau PA «Croix-Blanche», après une

identification des besoins et la réalisation d'études test en impliquant les principales parties prenantes, afin de disposer d'une vision globale sur le plat de la Croix-Blanche.

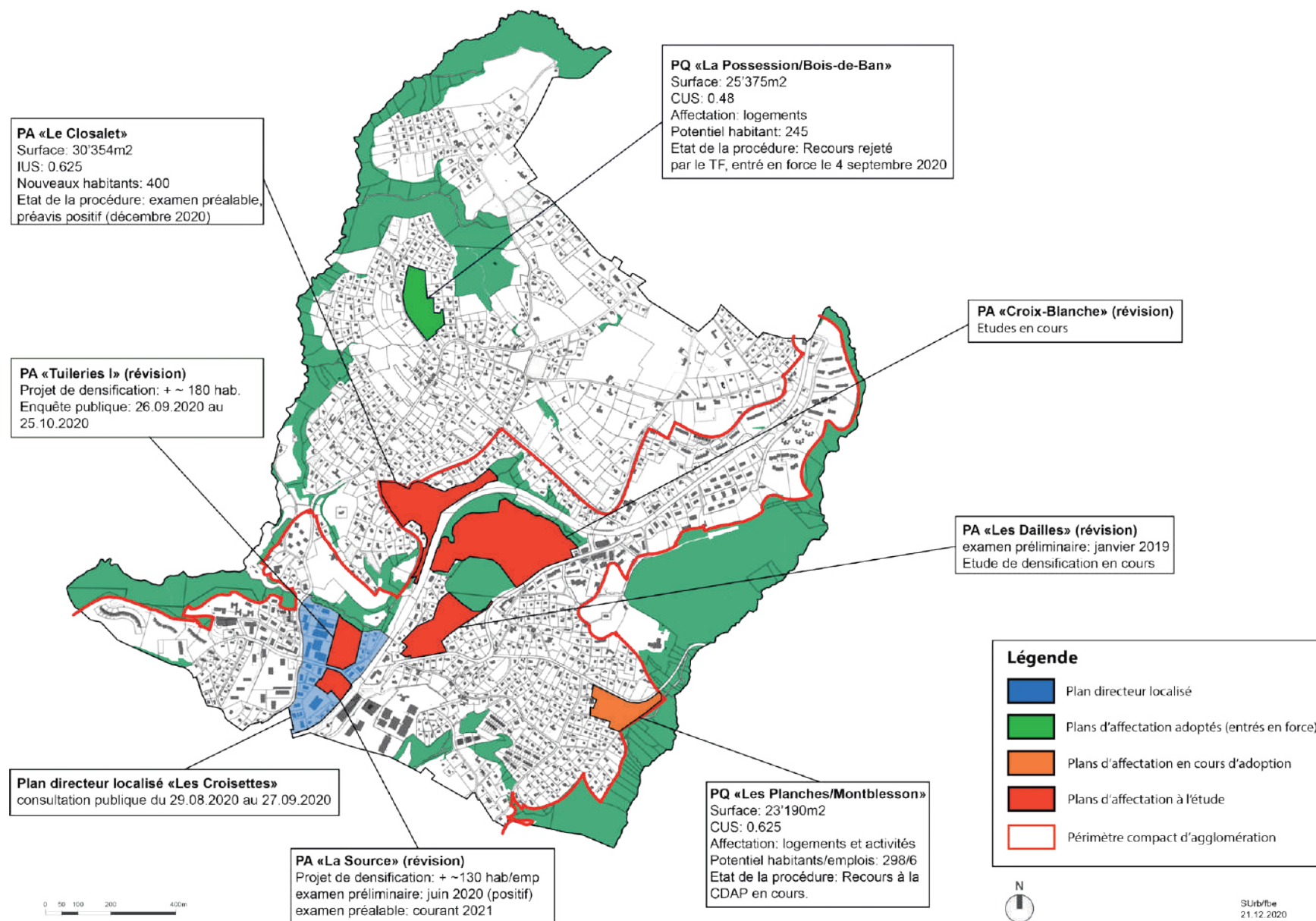
En finalité, le 23 novembre, la Municipalité, et par la suite le 24 novembre 2020, la Commission d'urbanisme et des constructions du Conseil communal ont accepté qu'en lieu et place des études test soit réalisée une étude test prospective. Cette dernière, qui sera réalisée au premier semestre 2021, a pour but d'établir un programme qui permettra de lancer un processus de PA sur le secteur de la Croix-Blanche.

L'adoption de ce nouveau PA est obligatoire pour réviser le Plan d'extension partiel (PEP) désuet, en vigueur depuis 1984, et ainsi permettre une concrétisation des différents projets d'aménagement qui seront proposés dans ce secteur.

PDL DES CROISETTES

Les études complémentaires demandées par la DGTL (mobilité et bruit/accidents majeurs) dans le cadre de l'examen préalable ont été finalisées au printemps 2020. Le Plan directeur localisé (PDL) a ensuite pu être soumis à consultation publique du 29 août au 27 septembre 2020, après la crise sanitaire du printemps. Une séance d'information publique a eu lieu à ce sujet le 1^{er} septembre 2020 à la Salle des spectacles. Cette consultation a donné lieu à 4 courriers de remarques qui feront l'objet d'un rapport de consultation. Celui-ci accompagnera le préavis qui sera soumis au Conseil communal au début de l'année 2021 en vue de l'approbation du PDL par ledit Conseil.

PLANS D'AFFECTATION ET PLAN DIRECTEUR: ÉTAT DE LA SITUATION 2020



PLACE DES CROISETTES

L'étude du projet de prolongation du m2 en souterrain pour la création d'une arrière-gare se poursuit et pourra en principe se concrétiser, la Confédération ayant attribué des subventions pour ce projet dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Le réaménagement de la place devra donc attendre la réalisation de ces travaux.

REQUALIFICATION DU PLAT DE LA CROIX-BLANCHE

Les discussions se sont poursuivies en 2020 entre les différents intervenants (Municipalité, groupe de réflexion «Croix-Blanche», propriétaires, etc.). Ceci a permis à la Municipalité de présenter un préavis (n°20/2020) au Conseil communal le 22 septembre 2020 intitulé: «Etude globale concernant le réaménagement du plateau de la Croix-Blanche – Suites données à la motion de M. le Conseiller communal Patrick Assal». Ce préavis expose toutes les démarches ayant eu lieu dans le secteur de la Croix-Blanche, permettant ainsi d'avoir une vision globale de la situation. A la suite de l'acceptation de ce préavis, la Municipalité a décidé de relancer les démarches et études destinées au réaménagement du plat de la Croix-Blanche (préavis n°15/2018).

REQUALIFICATION DU CHEMIN DES CROISETTES

La Municipalité a mandaté à la fin de l'année 2020 un bureau de paysage afin de réaliser une étude de faisabilité quant au réaménagement du chemin des Croisettes, ceci afin de concrétiser un des objectifs principaux du PDL «Les Croisettes».

SCHÉMA DIRECTEUR CENTRE LAUSANNE (SDCL)

L'année 2020 a été consacrée aux études visant à la mise en place de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) du PALM. La Commune d'Epalinges a dans un premier temps dû identifier les surfaces concernées et renseigner les caractéristiques de chaque parcelle, afin que, dans un deuxième temps, un géoportail soit créé par le PALM. Le comité de pilotage du PALM a ensuite consacré la fin de l'année 2020 à la mise en place d'ateliers spécifiques sur cette thématique, afin que les acteurs concernés puissent partager les bases pour l'élaboration de la SRGZA du PALM, s'assurer que les objectifs poursuivis et la méthode de travail soient compris par tous et que les réflexions les plus récentes menées à l'échelle (inter)communale soient bien intégrées.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL DE MOBILITÉ (PDCM)

Les objectifs du PDCM continuent à se concrétiser, notamment avec la mise en place de la zone 30 km/h pour le quartier des Roches/Tuileries.

RÉVISION DU PDCOM, PGA ET DU RPGA

Le premier semestre de l'année 2020 a été consacré à de nombreux échanges au sujet du Plan directeur communal (PDCom) au sein de la Municipalité, ainsi qu'avec la commission d'urbanisme et des constructions du Conseil communal et la commission consultative d'urbanisme de la Municipalité. La prise en compte des remarques desdites commissions a permis à la Municipalité d'améliorer le contenu et la forme du PDCom qui décrit la vision territoriale à 15 ans. Le PDCom a été transmis à la DGTL pour examen préalable le 14 août 2020. A la fin de l'année 2020, la Municipalité reste dans l'attente du rapport d'examen préalable.

En parallèle, le Service de l'urbanisme travaille sur le projet de nouveau plan d'affectation et de son règlement (PACom et RPACom), travail de longue haleine qui se poursuivra en 2021 en vue de soumettre un avant-projet à la DGTL.

ZONE RÉSERVÉE COMMUNALE

Comme évoqué par la Municipalité en 2019, la mise en place d'une zone réservée « ciblée » a été concrétisée par la mise à l'enquête du projet du 11 mars au 9 avril 2020. Celle-ci a suscité 13 courriers d'oppositions qui ont fait l'objet de 7 séances de conciliation. Un préavis pourra être soumis au Conseil communal en 2021 en vue de l'adoption de la zone réservée communale. Pour rappel, la zone réservée s'applique déjà dès le premier jour de l'enquête publique, c'est-à-dire le 11 mars 2020, par le biais de l'effet anticipé des plans (art. 49 LATC).

ZONES RÉSERVÉES CANTONALES

Suite aux oppositions du Canton dans le cadre d'enquêtes publiques liées à des demandes de permis de construire en 2018, des zones réservées cantonales ont été mises à l'enquête publique, leur situation est la suivante :

- Parcelles 766, 823, 859, 1073, 1537, 1538, 1539 et 2882 : en vigueur
- Parcelles 1080 et 1562 : en procédure de recours au Tribunal fédéral

L'avenir des parcelles concernées, au même titre que celles maintenues dans la zone réservée communale ciblée, sera traité dans le cadre de la révision du Plan général d'affectation (PGA).

CONCIERGERIE

GESTION ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Actuellement, l'équipe de la Conciergerie gère 43 bâtiments. Mis à part les services de nettoyage et les entretiens quotidiens, l'équipe a constaté et procédé aux réparations urgentes pour plus d'une vingtaine de cas de vandalisme dans les bâtiments et infrastructures communales. Il est également sollicité pour tous les travaux de remplacement à l'identique de matériel effectués dans les bâtiments. Lors de ces changements et réparations, les évolutions énergétiques et améliorations techniques sont prises en compte.

En raison du semi-confinement et des restrictions sanitaires dues au Covid-19, les places extérieures attenantes aux refuges, ainsi que les cours d'école ont été plus souvent utilisées en 2020, ces dernières ont malheureusement subi beaucoup plus d'incivilités.

Malgré tous les efforts et dispositions mises en place, l'accueil des écoliers au chalet de Leysin a dû être suspendu. M. Chevillat, employé au chalet, a apporté son aide au réfectoire scolaire de Bois-Murat afin de remplacer les éventuels absents pour maladie.

PERMANENCE

L'équipe de la Conciergerie a également affiné son service de permanence technique et sécuritaire offrant un service 24h/24 et 7j/7, afin de pouvoir gérer les problèmes, pannes et incivilités au plus vite.

Depuis le mois de mars 2020, la conciergerie a été très sollicitée. En effet, la gestion des différentes dispositions sanitaires Covid à mettre en place a demandé un effort particulier du personnel au niveau des heures, de la flexibilité et d'une organisation interne en constant changement.

CENTRALE D'ACHATS ET LOGISTIQUE D'EPALINGES (CALE)

Depuis maintenant quelques années, la Conciergerie gère la CALE et s'efforce de rationaliser les achats et négocier les prix en matière de fourniture pour les différents services communaux, écoles et garderies (mobilier, matériel et produits d'entretien, produits de désinfection, masques, etc.). Cette gestion a demandé de gros efforts en raison de la pandémie, notamment sur la négociation des quantités et prix.

RÉSERVATIONS

La gestion des réservations et l'information transmise aux sociétés et utilisateurs des différents locaux ont demandé énormément de coordination quotidienne. Le secrétariat de l'urbanisme, architecture et énergie a été fortement sollicité pour la gestion des réservations des sociétés sportives et des informations à publier, en cette période de Covid.

GESTION DES ACCÈS

Depuis 2009, l'évolution de ce système a plus que fait ses preuves : actuellement, 967 clés sont gérées pour plus de 6000 portes, ce qui correspond à 191 500 programmations d'accès et plages horaires par année. Toutes ces clés et autorisations d'accès sont contrôlées et reprogrammées chaque année.

SECRÉTARIAT

Le secrétariat du Service de l'urbanisme, architecture et énergie est chargé d'établir tous les documents utiles aux mises à l'enquête, aux permis de construire et d'habiter, aux traitements des oppositions, de délivrer les autorisations sans mise à l'enquête publique, de gérer les statistiques trimestrielles cantonales, d'établir les adjudications pour les travaux d'entretien des bâtiments, de l'établissement et la gestion des avis de sinistre/vandalisme et dépôts de plainte y relatifs. Il délivre également les duplicatas des cartes d'accès à la déchèterie. Le secrétariat gère et établit les courriers internes au service ainsi que les courriers municipaux. Il traite également les différents rapports, notes et préavis établis en interne en collaboration avec les Municipaux.

FORMATION

Le personnel a suivi des formations continues et des cours en relation avec le développement durable, la construction accessible aux personnes à mobilité réduite, la conduite d'équipe, le bruit & développement vers l'intérieur, la sécurité sur les chantiers, ainsi que les cours de mise à jour de l'ECA. Certains collaborateurs de la Conciergerie ont également été formés et sensibilisés à l'utilisation des différents produits de manière plus économique et rationnelle pour l'environnement.

Afin de répondre à une demande du Conseil communal, le Service de l'urbanisme, d'architecture et de l'énergie a également organisé et mis en place un cours «Boussole21», afin de répondre, dans les préavis, aux critères de développement durable. Une vingtaine de Municipaux et d'employés communaux ont suivi la formation. Cette dernière a débouché sur un rapport et sur la mise en place d'une organisation interne, afin de remplir le plus objectivement possible l'application «Boussole21» et d'obtenir ainsi une analyse la plus fine possible.

Le Greffe reprenant en 2021 la gestion des réservations (refuges, Salle des spectacles, salles de conférences, etc.), à l'exception des salles de sport, gérées par le Service de l'urbanisme, d'architecture et de l'énergie jusqu'à la fin du chantier de Bois-Murat, M. De Oliveira a donné la formation nécessaire aux collaboratrices concernées.

ENVIRONNEMENT

La pandémie et le semi-confinement qu'elle a entraîné a modifié le fonctionnement du service et nécessité la mise en place de mesures spécifiques, afin de répondre aux directives sanitaires en vigueur.

Pendant la première vague, un plan de continuité a été établi, et les tâches courantes prioritaires. Les bureaux ont été fermés au public et le télétravail s'est généralisé. Les équipes ont été divisées en petits groupes afin de ne pas se mélanger.

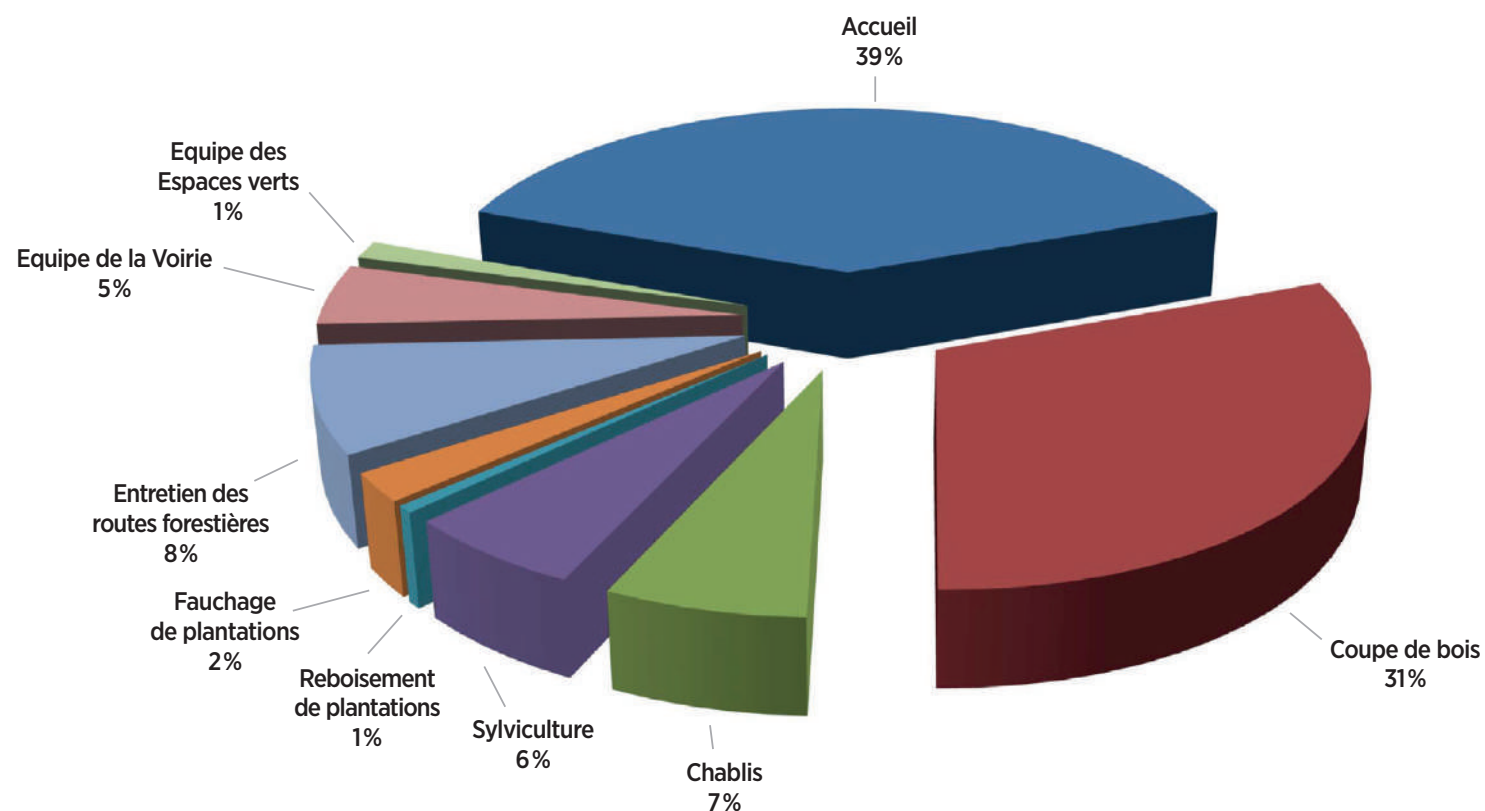
Lors de la deuxième vague, tout a été mis en œuvre pour garantir les services à la population dans le respect de la protection des collaborateurs.

FORÊTS

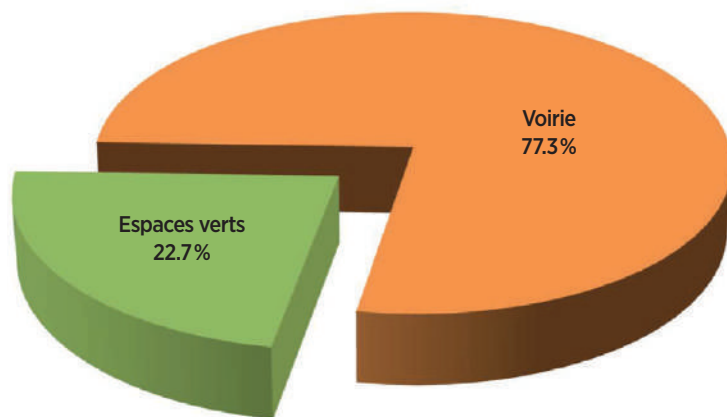
L'engagement de l'employé temporaire a été prolongé jusqu'au retour du titulaire du poste, en arrêt accident.

COMMUNE D'ÉPALINGES - SERVICE DES FORÊTS

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL ENTRE LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS



COLLABORATION INTERÉQUIPE



FORMATIONS RÉALISÉES

Au cours de cette année, la principale formation à relever est un cours CEP suivi par l'équipe sur la communication avec les usagers en forêt (organisé par l'association JUTAVAQ – Jorat Parc naturel). Un collaborateur a également complété son permis machiniste M2.

NOUVEAU SITE INTERNET POUR LE TRIAGE MÈBRE-TALENT

Epalinges fait partie du triage Mèbre-Talent (www.mebre-talent.ch), une association intercommunale qui entretient et gère durablement plusieurs forêts pour leurs propriétaires (communes, canton et privés).

GESTION FORESTIÈRE

Les forêts de la commune d'Epalinges possèdent des bois utilisables pour la menuiserie, la charpente et du bois de chauffage en grande quantité. Avant l'ouragan Lothar de décembre 1999, on y trouvait davantage de résineux mais ils ont subi d'importants dégâts et sont aujourd'hui remplacés progressivement par des feuillus, mieux adaptés à l'évolution du climat.

Certifiées FSC-PEFC, elles sont gérées durablement afin qu'il ne soit pas coupé plus de bois qu'il n'en pousse et que la forêt conserve à long terme tous ses atouts. Un plan de gestion permet de déterminer combien de bois pourra être prélevé dans les années à venir, mais aussi comment devront évoluer les peuplements dans le futur pour satisfaire tous les besoins de la société.

MARTELAGE

Le martelage organisé avec le service cantonal des forêts a eu lieu le 30 juin dans les secteurs suivants: Bois des Dailles, Bois-Murat, Bois de la Chapelle (Sylvana), Pierraz et Grand-Chemin.

Cette activité consiste à marquer d'un point coloré les arbres qui seront prélevés le prochain hiver pour les diverses raisons suivantes:

- Diminuer les chutes naturelles de branches ou d'arbres entiers en raison de l'état de pourriture avancé de certains arbres. A moyen terme cela représente une diminution des risques d'accident.
- Permettre de dégager les plus beaux sujets. En leur apportant plus de lumière sur le feuillage, on leur assure un meilleur développement et une vie prolongée.
- Apporter également un minimum de lumière au sol, améliorer la diversité végétale et permettre de préparer la venue de la génération suivante des grands arbres.

EXPLOITATION DES BOIS

L'année 2020 s'est déroulée de manière habituelle. L'exploitation a eu lieu dans les secteurs suivants : Bois de la Chapelle, Flon Morand, Essert, Pierraz, chemin de Sylvana et Bois des Dailles.

Assortiments exploités	
Bois de service résineux	280 m ³
Bois de service résineux (en propre usage)	7 m ³
Bois de service feuillus	15 m ³
Bois de service feuillus (en propre usage)	2 m ³
Bois énergie pour la vente	383 m ³
Bois de feu feuillu en stère (1 m)	103 m ³
Bois pour copeaux (en propre usage)	0 m ³
Divers en propre usage (sentiers et perches)	10 m ³
Total exploitation communale	800 m³

232 m³ ne sont pas soumis à la possibilité du plan de gestion actuel car ces travaux ont été réalisés sur la bourse des pauvres (12 m³) et sur une parcelle acquise il y a peu vers le Flon Morand (220 m³).

SYLVICULTURE ET PLANTATIONS

Plantations de sapins de Noël mises à part, ce sont au total 4.6 ha de jeunes peuplements qui ont été entretenus en 2020, dont 3.4 ha en forêt de protection et 0.6 ha de dégagement de jeunes plantations (parfois en forêt de protection également).

98% des surfaces ont bénéficié de subvention pour l'entretien de la jeune forêt.

Suite aux coupes de l'hiver précédent, des petites plantations ont été nécessaires au chemin du Chaugand et à l'Essert. Au total 100 plants ont été mis en terre et protégés au printemps contre les dents et les bois du gibier (25 mélèzes, 50 chênes rouges et 25 érables).



CHABLIS

Plusieurs épicéas atteints par le bostryche et plusieurs hêtres secs ont été abattus. Par ailleurs, suite aux chutes de neige du mois de décembre, plusieurs arbres sont tombés et ont nécessité l'intervention des équipes des Forêts (par exemple au sentier de l'Arzillier, qui a dû être fermé pendant plus d'une semaine).



Les surfaces entretenues (hors zones concernées par les dangers pour le domaine public) sont détaillées ci-dessous :

Soins aux jeunes peuplements	4.6 ha
Biodiversité en lisière	0.0 ha
Coupe de bois en zone de protection	0.6 ha
Coupe de bois hors zone de protection	1.7 ha
Total des surfaces traitées	6.9 ha

ENTRETIEN DES DESSERTES FORESTIÈRES

Un projet de desserte forestière dans le secteur du Flon-Morand (parcelle 202) a été étudié. Il intègre également la canalisation des eaux de ruissellement qui accentuent un glissement de terrain actif. Les travaux seront réalisés en 2021.

ACCUEIL ET ENTRETIEN DES SENTIERS FORESTIERS

Une collaboration est en cours pour la mise en place d'un écosystème pédagogique dans la forêt du Bois-de-la-Chapelle pour l'enseignement au secondaire II. L'inspecteur et le garde-forestier sont les relais pour les enseignants des gymnases.

L'entretien courant et les fréquentes réfections des chemins et sentiers forestiers témoignent des moyens conséquents investis par la Commune pour favoriser et soutenir l'accueil des promeneurs et autres amateurs d'activités en forêt.

SENTIER DU FLON



Les travaux de reconstruction des 2 passerelles vers le Bois-de-Ban ont été terminés cette année. Les principaux axes traversant sur le Flon sont donc désormais rétablis.

Des discussions sont en cours avec les services cantonaux pour la réhabilitation du cheminement longitudinal le long du Flon.

SENTIER BURKI

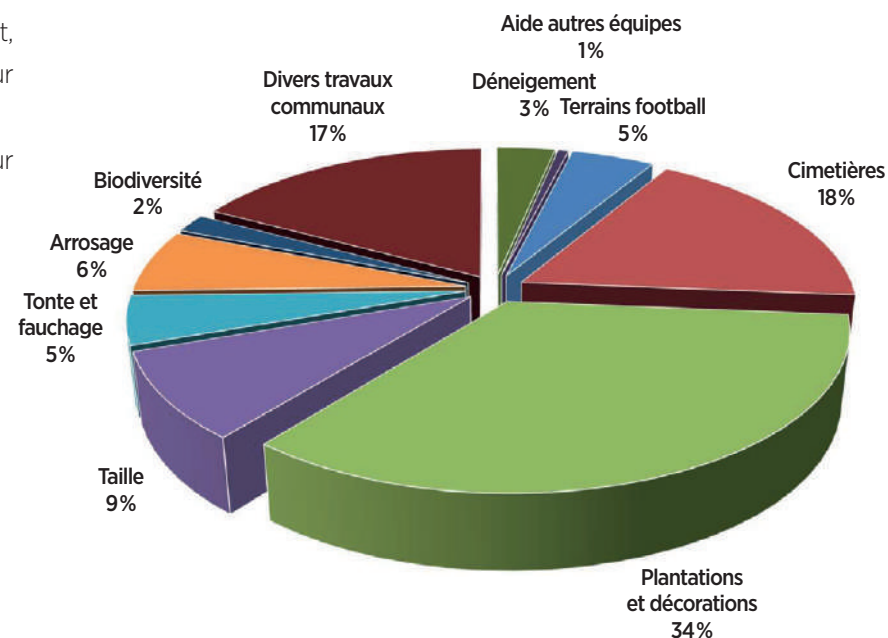
Trois bancs ont été installés sur le parcours et des QR codes ont été imprimés sur chaque totem du sentier. Les promeneurs ont désormais la possibilité d'écouter sur leur smartphone les commentaires audio de Valott, dessinateur à *24 heures*, qui offrent un éclairage inédit et intéressant sur les œuvres de Raymond Burki.

Ce sentier accueillant du public, des travaux d'élagage sécuritaire sur le parcours ont été effectués avec une nacelle à chenille.

ESPACES VERTS

Un nouvel employé a été engagé au mois de mai pour remplacer un poste laissé vacant fin 2019. Une employée a été absente plusieurs mois en raison d'un arrêt accident. Enfin, l'apprenti de 3^e année a obtenu son CFC et a été engagé temporairement en octobre-novembre pour renforcer l'équipe durant cette période. Un nouvel apprenti a débuté à la rentrée d'août.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS



Collaboration interéquipe

Les Espaces verts travaillent étroitement avec les équipes des Forêts et de la Voirie pour entretenir les biotopes ou les zones vertes, sécuriser les chemins lors d'abattages et lutter contre les plantes néophytes.

FORMATIONS RÉALISÉES

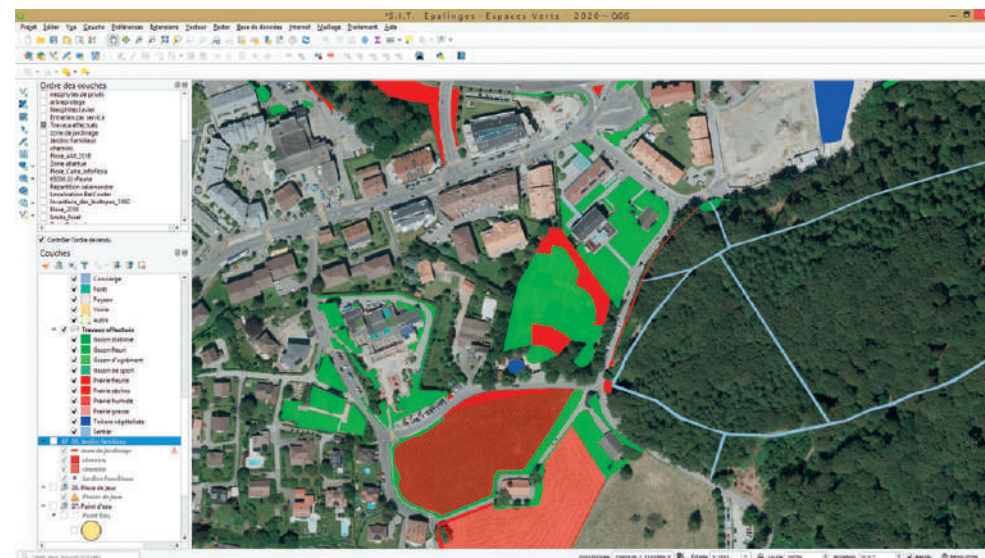
Au cours de cette année les principales formations à relever sont la participation à des conférences sur les moyens de lutte contre le déclin des insectes et sur l'organisation du territoire avec la nature dans les espaces de détente. Le responsable des Espaces verts a également suivi le cours de spécialiste de la sécurité des aires de jeux (seulement 1 module, les 2 autres ont été reportés en 2021).

Par ailleurs, une employée participe en tant qu'experte aux examens finaux d'apprentissage.

ENTRETIEN DIFFÉRENCIÉ DES ZONES VERTES

La gestion différenciée des zones vertes a été élargie aux espaces entretenus par la Voirie. Le bilan de l'année écoulée est favorable, toutefois certains secteurs ont dû être entretenus différemment en raison de la présence de déchets notamment sur le premier mètre aux abords des routes ou des accès piétons. Par ailleurs, la coupe d'herbes plus hautes nécessite d'autres machines. Avec le remplacement d'un tracteur, nous avons acquis un agrégat pour le fauchage-broyage.

Le type d'entretien par surface a été informatisé sur notre géoportail interne (visuel ci-contre).



Les Espaces verts continuent à pratiquer l'usage unique de terreaux sans tourbe, composés à 100% de matière première suisse. Ils emploient des engrais pour massifs et bacs à base de laine de moutons suisses. Il a été décidé de diminuer les intrants et donc aucun achat d'engrais gazon (sauf terrain de foot) ne sera fait en 2021. Seuls les rares stocks d'engrais gazon (2 sacs) seront épandus sur les gazons en 2021, ce qui devrait favoriser la venue de plantes à fleurs, diminuer les coûts, réduire l'empreinte CO₂ et favoriser la biodiversité animale et végétale.

Les sapins de Noël récoltés sont broyés et utilisés pour la création de cheminements.

L'action «Une Tulipe pour la vie», sensibilisant au cancer du sein, a été renouvelée cette année. Deux massifs de tulipes ont été plantés non seulement à la Croix-Blanche comme l'année dernière, mais aussi au giratoire des Tuileries.



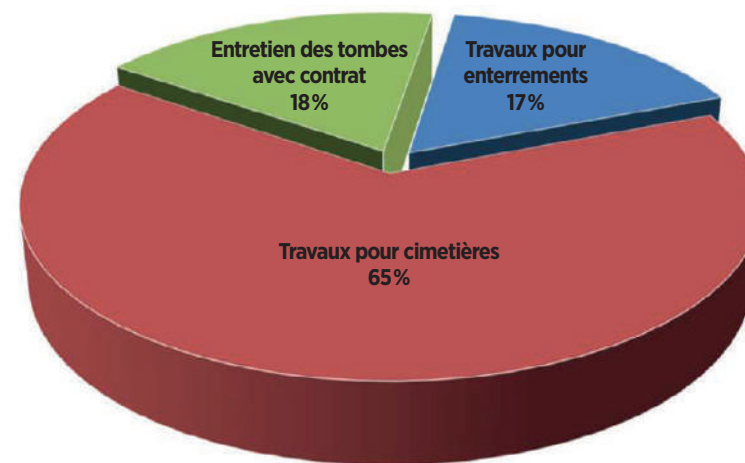
CIMETIÈRES

Les cimetières sont entretenus selon la même pratique de gestion différenciée. L'équipe des Espaces verts a passé 1173 heures pour l'entretien général des deux cimetières.

Lors des enterrements, les Espaces verts préparent les fosses pour les tombes de corps à la ligne, les tombes cinéraires et les concessions à l'ancien cimetière. Cela représente un total de 195 heures sur 2020. Concernant les contrats d'entretien de tombes, le nombre de contrats est passé de 28 en 2018 à 44 en 2019 et 52 en 2020. Cela correspond à environ 210 heures de travail. Ces contrats annuels comprennent trois plantations (printemps, été et automne) avec désherbage, arrosage et épandage d'engrais naturels à base de laine de mouton. L'amélioration de

la structure du sol est faite avec du terreau de recyclage palinzard. Aucun traitement phytosanitaire n'est prévu sauf en cas de risque vital pour les plantes et le cas échéant seuls des produits naturels sont utilisés.

Sur les 18% de temps consacré aux cimetières, la répartition des travaux est la suivante :



ENTRETIEN DES TERRAINS DE FOOT

En 2020, les Espaces verts ont passé 315 heures pour l'entretien des terrains de foot de la Croix-Blanche et du Bois-de-la-Chapelle. Malgré ces efforts, les conditions météorologiques rendent parfois impraticables les terrains du Bois-de-la-Chapelle. Une étude est en cours pour définir le type de travaux à entreprendre pour améliorer le drainage des terrains et la structure du sol.

ABATTAGE DES ARBRES

Application du règlement de protection des arbres

Quarante-huit demandes d'abattage ou d'élagage ont été déposées, conformément à la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS). La plupart de ces demandes n'ont pas suscité d'opposition et ont été autorisées. Tout abattage et compensation sont répertoriés dans notre SIT et des suivis de compensation sont prévus.

Abattage de deux arbres majeurs

Cette année, le tilleul et l'érable de l'église des Croisettes ont dû être abattus en raison de leur état sanitaire. Attaqués par des champignons lignivores et atteints par la pourriture, ils étaient devenus dangereux pour les promeneurs. Une compensation a été réalisée, avec la plantation de 8 tilleuls et 5 charmes. Un projet de réaménagement est également en cours.



PLACES DE JEUX

La place de jeux de la Croix-Blanche a été rénovée et remise en service en début d'année. De nouveaux panneaux d'affichage ont été fabriqués pour chaque place de jeux et seront installés début 2021.

Une installation de streetworkout a été commandée en fin d'année. Il s'agit d'un jeu de barres fixes, une pratique sportive à mi-chemin entre la gymnastique et la musculation. Sa mise en place s'effectuera au printemps 2021.



POTAGERS URBAINS ET BIODIVERSITÉ

POTAGERS URBAINS

Un projet de potager urbain porté par des enseignantes d'un collège a été initié en collaboration avec les Espaces verts et devrait voir le jour en 2021.

BIODIVERSITÉ

Le recensement et l'arrachement des plantes exotiques invasives se poursuivent.

Concernant les insectes néophytes, une vigilance accrue est exercée pour prévenir les ravages de la pyrale de buis.

ARBORISATION DE LA COMMUNE

Afin d'améliorer la biodiversité à l'échelle locale, plusieurs plantations de diverses essences d'arbres et d'arbustes indigènes ont été réalisées. Au total, cela représente 21 arbres (dont 6 correspondent à une compensation) et 109 arbustes.

Les espèces indigènes sont choisies car elles sont mieux adaptées aux conditions locales et sont donc notamment plus résistantes aux maladies. Elles permettent également un entretien de type extensif et assurent une fonction biologique en offrant nourriture, refuge et sites de reproduction indispensables pour la survie de nombreux animaux. Par ailleurs, elles amènent un large éventail de couleurs, de formes et de parfums.



Champ de la Girarde

Que ce soient d'anciennes variétés de fruitiers, des espèces mellifères ou des plantes hôtes pour certains insectes en voie de disparition (comme l'azuré du baguenaudier), ces plantations vont contribuer à renforcer le maillage écologique et favoriser le déplacement de la faune en reliant les différents milieux favorables à la biodiversité.



Talus de la Croix-Blanche

COURS D'EAU

RUISSEAU DU VAUGUENY

Le 16 juin 2020, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 240'000.00 (préavis n°08/2020), destiné au réaménagement et à la stabilisation des berges du ruisseau du Vaugueny. Il constitue la suite et la fin des travaux liés au préavis n°15/2019 pour le ruisseau du Vaugueny.

Secteur 1 (parcelle DP 1117)

Causé par le débordement du cours d'eau en amont et possiblement par une arrivée d'eau en rive gauche (DP 1118), un affaissement de berge s'était créé en rive droite (environ 7 mètres).



Afin d'éviter un futur ravinement, le cours d'eau a été désencombré et la berge au-dessus reconstituée.

Secteur 2 (parcelle DP 1117)

Cette zone présente un resserrement du cours d'eau, qui se rapproche de la route d'accès à la propriété de la parcelle 372. Des anciens gabions éventrés ont dû être remplacés par des blocs d'enrochement afin de soutenir la route.



Dans cette zone, le fond du lit était constitué de molasse. Les blocs de base ont dû être goujonnés à l'aide de tiges métalliques forées à travers les blocs et foncées dans la molasse. L'élargissement local du cours d'eau dans cette zone n'était pas réalisable étant donné la présence du collecteur d'eaux usées en rive droite et la forte pente de la rive gauche.

Secteur 3 (parcelle DP 1117 et DP 1116)

Les travaux les plus importants ont concerné la réfection du passage sous route afin de garantir une section suffisante au cours d'eau. Ce passage sous route était sous-dimensionné et entraînait régulièrement des débordements occasionnant des dégâts.



Dès lors, le projet a été développé sur la base d'une section rectangulaire $B \times H = 2.5 \times 1.20$ m en enrochements bétonnés ayant un débit identique à la capacité estimée du voûtage situé en amont (sous la route communale). L'ouvrage de franchissement a été dimensionné afin de permettre le passage poids lourds (transport de bois, accès pompiers, etc.). Il a été réalisé à l'aide de prédalles posées au camion-grue sur des semelles de fondation, sur lesquelles une dalle a été coulée en place.

En amont, le tracé actuel du cours d'eau a dû également être modifié afin de couper la courbe et permettre une introduction plus directe sous l'ouvrage de franchissement. Ces travaux de modification ont été réalisés au mois d'octobre 2019 afin d'éviter un nouveau débordement pendant l'hiver.



RUISSEAU DU FLON

La réparation du voûtage du Flon (secteur Bois-Murat) a été faite en coordination avec la Commune du Mont-sur-Lausanne.



**RUISSEAU DE LA PIERRAZ, RUISSEAU-MARTIN
ET RUISSEAU DES MOULINS**

Une démarche de passage en domaine public cantonal de ces cours d'eau a été initiée avec le voyer des eaux. La mise à l'enquête a été reportée en 2021 avec celle de la mensuration officielle.

Après le transfert effectif, des travaux de stabilisation de berges ou de remise à ciel ouvert de certains tronçons pourront être lancés.

TRAVAUX

ROUTES - VOIRIES

ÉQUIPE DE LA VOIRIE

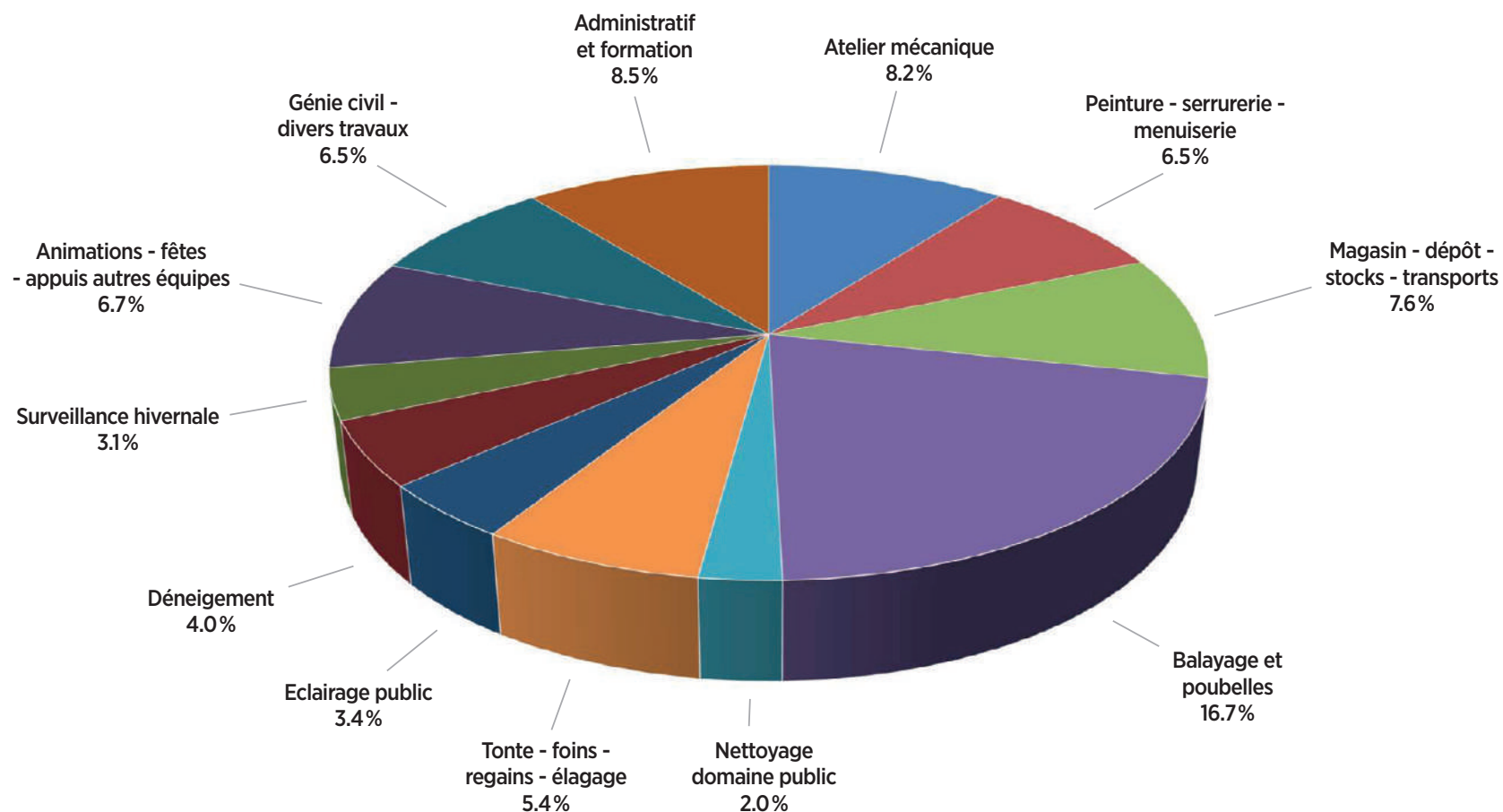
En milieu d'année, l'équipe déplore le décès de l'un de ses collaborateurs, survenu tragiquement lors d'un accident de la route le week-end.

Plusieurs départs (3) / arrivées (4) de collaborateurs sont à mentionner. L'un des départs est un transfert interne pour remplacer le chauffeur du bus scolaire ayant fait valoir son droit à la retraite. De plus, un collaborateur de la déchèterie a également été transféré dans l'équipe de la Voirie.

En raison de la pandémie, les examens pratiques des apprentis n'ont pas eu lieu cette année dans cette branche d'activités. L'équipe a eu comme mission d'évaluer elle-même l'apprenti sur ses connaissances pratiques et il a obtenu son CFC.

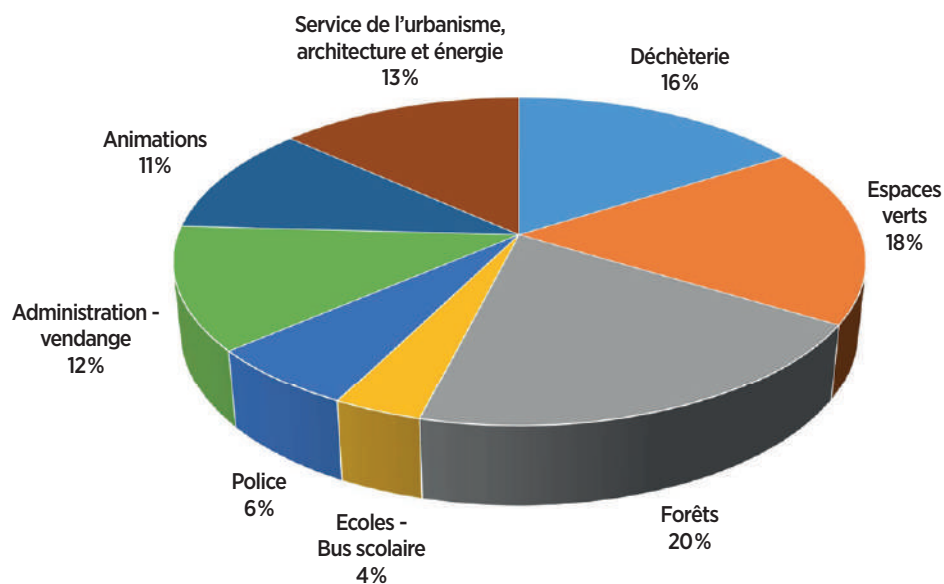
L'équipe a également aidé les pharmacies dans leurs livraisons à domicile de médicaments lors de la première vague.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS



COLLABORATION INTERÉQUIPE

Sur les 6.7% consacrés aux animations – fêtes – appui aux autres équipes, la répartition des activités est la suivante:



FORMATIONS SUIVIES

Au cours de cette année, les formations à relever sont principalement des permis de conduire. En raison de la situation sanitaire, un seul permis de machiniste M1 a été réalisé, ainsi qu'un cours OACP suivi par six chauffeurs poids lourds. Trois permis remorques sont en cours.

De la formation interne sur l'utilisation des agrégats ou véhicules a également été réalisée avec les nouveaux collaborateurs.

Par ailleurs, un collaborateur du bureau technique a suivi une formation sur l'hydraulique urbaine et le dimensionnement des ouvrages.

ENTRETIEN

Lors de l'hiver 2019-2020 spécialement clément, les équipes de la Voirie et des Espaces verts ont procédé à 40 interventions, dont 30 pour des opérations de salage et 10 pour le déneigement.

Pour la deuxième année consécutive, la nouvelle organisation a permis une compensation régulière des heures supplémentaires, ceci au bénéfice du repos des collaborateurs.

Les plans des tournées de salage/déneigement ont été informatisés sur notre géoportail interne. Cela permet une adaptation facilitée aux changements routiers et la fourniture de documents de qualité aux collaborateurs.

La mise en place de l'entretien différencié sur certaines zones vertes du territoire communal a modifié l'entretien de ces espaces, dont la tonte était confiée jusqu'ici à l'équipe de la Voirie.

RÉFECTION DE CHAUSSÉE

Cette année, certains travaux prévus dans le préavis n°07/2019 ont été réalisés. Il s'agit de la réfection et le renforcement de la chaussée de la route de la Croix-Blanche, la réfection de la couche de roulement des chemins de l'Eglise, de Mon-Repos et du carrefour Giziaux/Marcel-Regamey/Bois-de-la-Chapelle.



Pont de la Girarde

Lors de sa séance du mardi 17 décembre 2019, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 2'594'000.00 (préavis n°26/2019) destiné à la requalification du chemin de la Girarde entre la route de la Croix-Blanche et la route du Village, à l'assainissement et l'élargissement du pont de la Girarde pour la réalisation de deux passerelles latérales (nouveaux trottoirs). Cette année, comme initialement prévu, seuls les travaux de réfection sous le pont ont été réalisés en coordination avec le chantier de la route de Berne. La fin des travaux est prévue à l'automne 2021.



Requalification de la route de Berne (RC601-B-P), secteur Croisettes – Chalet-à-Gobet

Les travaux des tronçons 2 et 5 ont été reportés à cette année, suite à la décision de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) de maintenir en tout temps quatre voies de circulation sur la route durant la fermeture de la ligne ferroviaire Lausanne-Moudon en 2019. Le futur pont de la Croix-Blanche ainsi que le mur de soutènement permettant la création du giratoire seront terminés d'ici l'été 2021, ceci correspondra avec l'ouverture du pont pour l'accès au parking de la Croix-Blanche ainsi que le début des travaux routiers du tronçon 3.

Mise en place de la zone 30 dans le secteur des Tuileries

Lors de sa séance du mardi 16 juin 2020, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 200'000.00 (préavis n°14/2020) destiné à l'aménagement de la zone 30 km/h des Tuileries. En raison d'un futur projet de chauffage à distance dans le secteur, seuls les travaux hors emprise chaussée ont été réalisés au mois d'août. Ils ont consisté en la réfection des trottoirs et l'adaptation des cheminements piétonniers. Une attention particulière a été portée sur les aménagements pour les personnes à mobilité réduite. Des abaissements de bordures ont par exemple été réalisés.



Quatre totems ont été installés aux entrées/sorties de la zone. A la limite territoriale avec la Ville de Lausanne, le secteur étant aussi en zone 30 km/h, la continuité est donc assurée, sans besoin de rajouter un totem. Les totems sont identiques à ceux choisis pour le secteur de l'Eglise.

Travaux d'entretien et de réfection du réseau routier

Le 16 juin 2020, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 430'000.00 (préavis n°15/2020), destiné aux travaux d'entretien et de réfection des chemins de la Biolleyre, du Pré-d'Yverdon, de la Laiterie, du Praz-Buchilly, des Croisettes et à la réparation de l'arrêt de bus du n°62 aux Croisettes.

Réfection de la chaussée sur le ch. de la Biolleyre

La chaussée a été renforcée sur une longueur d'environ 390 m (environ 2235 m²) suite aux nombreuses déformations constatées. Le marquage d'une bande longitudinale pour piétons a été réalisé (à droite sur la descente) afin de garantir une meilleure sécurité.



Réfection de la couche de roulement sur le chemin de Praz-Buchilly

La réfection de la couche de roulement sur la fin du chemin a été réalisée sur une longueur d'environ 50 m pour une surface totale d'environ 360 m². Le marquage d'une bande longitudinale pour piétons a été coordonné avec la Ville de Lausanne pour assurer la continuité.

Réfection de la couche de roulement sur le chemin de Pré-d'Yverdon

Des travaux ont été réalisés pour la pose des différentes conduites souterraines par les services industriels sur ce tronçon. La couche de roulement sera remplacée sur une longueur de 270 m pour une surface d'environ 1390 m² entre la route de Montblesson et le carrefour chemin du Raidillon / chemin des Planches, au printemps 2021. Par la même occasion, le trottoir sera rénové et l'éclairage public remplacé.

Réfection de l'arrêt de bus du n°62 aux Croisettes

Des déformations importantes (orniérage) étaient présentes sur l'arrêt de bus du n°62 aux Croisettes. La réfection et le renforcement de cet arrêt ont été réalisés à l'aide d'un enrobé spécial à forte résistance permettant la diminution de l'orniérage.

Réduction des émissions de CO₂ dans le cadre des travaux routiers

Une nouvelle technique de renforcement a été testée sur la route de la Croix-Blanche et le chemin de l'Eglise. Afin de supporter le trafic et garantir une durée de vie de vingt ans, un renforcement de la structure routière est nécessaire. Un rajout sur l'existant n'est généralement pas possible car le niveau de chaussée est déterminant pour les bordures, les accès chez les privés ou l'évacuation des eaux. Habituellement, ce renforcement se fait donc par un dégrappage total de la couche de route puis de sa fondation et une reconstruction avec la surépaisseur souhaitée. Pour le chantier de la Croix-Blanche, une solution équivalente au renforcement a consisté en la mise en place d'une géogridde en fibres de carbone et de verre qui permet de dissiper les charges latéralement. Outre sa rapidité de pose et son aspect économique, cette variante a également permis une réduction des émissions de CO₂ d'environ 93 t par rapport à une solution de renforcement classique (source: Climate Services).

Cette technique a également été utilisée sur le chantier du chemin de l'Eglise exécuté au printemps (économie d'environ 5 t de CO₂).

Enfin, sur le chemin de la Biolleyre, un rabotage superficiel ainsi que la pose d'un gravillonnage membranaire pour limiter la remontée de fissuration de l'ancien revêtement ont permis d'éviter le remplacement de l'entier de l'infrastructure (économie estimée à 29 t de CO₂).

Les variantes de travaux exécutés sur les routes de la Croix-Blanche, de l'Eglise et de la Biolleyre ont permis une économie d'environ 127 t de CO₂, soit l'équivalent de près de 134 000 km de trajets en camion.

ENTRETIEN DES ROUTES

Divers travaux de réparations ont été réalisés. Au total, 18 abaisséments de capes, grilles ou couvercles en fonte ont été effectués pour assurer la sécurité du déneigement du territoire.

Par ailleurs, plus de 2000 ml de fissures ont été colmatées sur les chaussées.

Divers travaux de reflachages de routes ont été nécessaires sur les tronçons ci-dessous:

- Chemin du Bornalet
- Chemin de la Pierraz
- Chemin de la Butte
- Le Grand-Chemin
- Chemin des Croisettes
- Diverses zones ponctuellement dégradées

TRAVAUX EFFECTUÉS CETTE ANNÉE

Année	2020	
Linéaire de routes rénovées	Dist. (m)	Chaussée
Etat mauvais (entre 4 et 5)	318	<i>Eglise, Praz-Buchilly, Butte, Pierraz</i>
Etat critique (entre 3 et 4)	772	<i>Bornalet, Croix-Blanche, Eglise, Praz-Buchilly, Biolleyre, Butte</i>
Etat suffisant (entre 2 et 3)	805	<i>Bornalet, Croix-Blanche, Planches, Marcel-Regamey, Giziaux</i>
Etat moyen (entre 1 et 2)	287	<i>Croix-Blanche, Mon-Repos, Biolleyre, Sylvana, Giziaux</i>
Etat bon (entre 0 et 1)		
Total des travaux effectués (m)	2182	

PERMIS DE FOUILLE OU D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

En 2020, 37 permis de fouille ou d'occupation du domaine public ont été délivrés (40 en 2019) pour des travaux sur le domaine public (routes et trottoirs), concernant des raccordements de nouvelles constructions aux réseaux (canalisations, eau, gaz, électricité, multimédia, téléphone) ou pour des interventions ponctuelles sur ces mêmes réseaux, ainsi que pour le développement de la fibre optique.

MANIFESTATIONS

La crise sanitaire a également impacté les manifestations annuelles qui ont lieu dans la commune. Ces dernières ont toutes été annulées, à l'exception de l'ouverture de la patinoire. Les prestations fournies habituellement par l'équipe de la Voirie dans le cadre de divers événements se sont limitées à la pose des décorations de Noël, ainsi qu'à des livraisons de tables demandées par des particuliers au cours de l'été.

PARC DES VÉHICULES ET MACHINES

En raison des restrictions sanitaires, les différents essais des véhicules à remplacer n'ont pas pu être effectués. Ils ont dû être différés et seront réalisés en 2021. Toutefois, un tracteur de type Iseki attribué à l'équipe de la Conciergerie a nécessité un remplacement d'urgence, en raison d'une panne moteur. Au vu du coût des réparations et de l'ancienneté de ce véhicule, il n'y avait pas d'alternatives.



Tracteur Kubota ST 401

Il est mis à disposition des concierges de Bois-Murat pour réaliser leurs différents travaux, ainsi que les opérations de déneigement du site. Par ailleurs, afin de rentabiliser au maximum cette nouvelle acquisition, ce véhicule a été équipé d'un agrégat (broyeur) et sera utilisé par la Voirie pour effectuer l'entretien différencié durant l'été.

Les achats du service ont consisté cette année au renouvellement de l'outillage portatif, du matériel de signalisation de chantier et de sécurité, ainsi qu'à l'acquisition d'un nouveau poste à souder pour l'atelier mécanique.

CONTRÔLE DE SÉCURITÉ

Afin de rester performants dans ce secteur, un suivi particulier des divers EPI, du matériel d'arrimage, de levage, de signalisation, ainsi que de leur fonctionnement est régulièrement effectué.

BÂTIMENT DE LA VOIRIE

En collaboration avec le responsable des bâtiments, une mezzanine a été construite au n°5, afin de rentabiliser au mieux le volume existant, ce qui contribue également à améliorer les conditions de travail.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'entretien du réseau comprend le remplacement des luminaires. Par ailleurs, des candélabres ont été ajoutés/remplacés sur les secteurs suivants :

- Route de la Croix-Blanche (15) - remplacement dans le cadre des travaux de réfection routière
- Chemin de l'Eglise (1) - remplacement suite à un accident
- Route de Montblesson (1) - remplacement suite à un accident

Le remplacement du socle du candélabre du chemin de l'Eglise a été réalisé à l'interne par des employés de la Voirie.

Plusieurs candélabres (23) ont également été commandés en vue d'une installation en 2021 sur les tronçons du sentier du Bois-de-la-Chapelle, le chemin du Pré-d'Yverdon et de la route du Village.

Le coût de l'éclairage public (consommation) s'est élevé à CHF 67'555.20 (montant légèrement inférieur à celui de 2019, qui s'élevait à CHF 68'920.60).

Durant les fêtes de fin d'année, l'équipe de la Voirie, en collaboration avec celle des Espaces verts et des Forêts, a fait vivre la magie de Noël en installant lumières et décorations sur le territoire communal pour le plaisir de la population.

GESTION DES DÉCHETS

Les collaborateurs de la déchèterie (2 employés et 1 apprenti) ont été appuyés par des étudiants (484 heures) ou par des employés de voirie (254 heures). Arrivé à la fin de son apprentissage, l'apprenti a brillamment obtenu son CFC. Il n'a pas été remplacé pour la rentrée d'août. Un employé a également été transféré dans l'équipe de la Voirie et s'occupera des poubelles de rue et des écopoints.

En 2020, les quantités de déchets récoltés, en porte-à-porte et aux écopoints, ont été les suivantes:

- Ordures ménagères et voirie: 1374.15 tonnes (1362.10 tonnes en 2019)
- Verre: 181.74 tonnes (139.90 tonnes en 2019)
- Papier-carton: 398.92 tonnes (376.88 tonnes en 2019)
- Biodéchets: 643.80 tonnes (539 tonnes en 2019).

La déchèterie accueille les entreprises et ménages palinzards, ainsi que les ménages de la zone foraine de Lausanne, Les Râpes (Montblesson, Chalet-à-Gobet et Vers-chez-les-Blanc). En 2020, 43 883 passages ont été enregistrés à la déchèterie dont environ 4428 Lausannois (contre 44 521 pour les Palinzards et 4660 pour les Lausannois en 2019). La fréquentation a baissé en raison des conditions sanitaires et de la limitation du nombre de personnes autorisées sur site.

Une nouvelle directive communale à l'attention des entreprises est entrée en vigueur au 1^{er} janvier. Elle précise à ces entreprises les conditions d'admission des déchets volumineux, valorisables et particuliers au sein de la déchèterie du Giziaux.

Le taux de tri en 2020 est de 63.25%, inférieur à celui obtenu en 2019 de 66,74% (sans compter les déchets inertes). Ce résultat s'explique par la baisse de la quantité de déchets recyclables récupérés, principale-

ment des déchets verts issus de l'activité des entreprises paysagistes, en raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle directive communale. Ces derniers ont toutefois été recyclés en compostière aux frais des entreprises paysagistes, ce qui a permis une économie pour la Commune de plus de CHF 42'000.- par rapport à 2019.

Aux écopoints et certains autres emplacements, des campagnes de surveillance sont organisées. Si l'on y ajoute les contrôles effectués, cela a permis de dénoncer 4 cas en 2020.

En dépit des contraintes sanitaires, les prestations de collecte en porte-à-porte ont pu être assurées et l'accès à la déchèterie communale maintenu. Celle-ci a fonctionné selon les horaires habituels mais en limitant le nombre d'usagers sur le site, sans aide des collaborateurs au déchargement, de manière à respecter les directives en vigueur. Pour l'apport des déchets végétaux, l'accès au box de la compostière de la Coulette a également été maintenu, avec des horaires modifiés en conséquence pour les mêmes raisons. Réservé aux habitants d'Epalinges, il est possible d'y déposer les déchets végétaux crus.

Un rouleau compacteur électrique a été acheté pour la déchèterie (préavis n°25/2019). Il est utilisé pour la compaction des bennes de déchets verts, d'encombrants, de bois, de ferraille et de plastiques durs, permettant ainsi de réduire le nombre de transports (de 30 à 52% selon les fractions de déchets). Le même préavis comprenait également l'acquisition d'une benne compactrice pour le carton, auparavant en location. Enfin, une presse à canettes alu est actuellement en phase test à la déchèterie. Les résultats obtenus permettront d'évaluer l'opportunité d'acquérir ce matériel.

Un cours pour le compostage des déchets végétaux a été organisé en juillet. Il a été donné par le responsable des Espaces verts à la déchèterie. Le compostage participe à la baisse de la quantité des déchets végétaux traités et leur recyclage sur leur lieu de production.

TAUX DE TRI

	Déchèterie *		Commune		TOTAL (en t)	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Déchets compostables	429,66	1055,94	700,48	608,96	1130,14	1664,90
Papier-carton	206,46	246,02	398,92	376,88	605,38	622,90
Verres	180,68	170,22	181,74	139,90	362,42	310,12
Métaux	149,56	158,21	7,56	8,24	157,12	166,45
Bois	240,16	250,56	5,78	24,58	245,94	275,14
Textiles	42,30	43,54	41,06	41,63	83,36	85,17
Electronique / électroménager	60,50	48,41	-	-	60,50	48,41
Plastiques	100,64	97,62	1,47	-	102,11	97,62
Divers	23,52	18,64	-	-	23,52	18,64

* La déchèterie accueille aussi les entreprises palinzardes et les ménages lausannois des quartiers des Râpes

	2020	2019
Déchets recyclables	2770,49	3289,35
Ordures ménagères et de voirie (incinérables)	1374,15	1362,10
Déchets encombrants (incinérables)	235,63	276,88
Déchets inertes	139,12	178,04
Total général des déchets (en tonnes)	4519,39	5106,37
Taux de tri	61,30%	64,42%
(sans les déchets inertes)	63,25%	66,74%

Les filières d'évacuation des déchets utilisées à la déchèterie en 2020 sont les suivantes :

Déchets	Repreneur	Lieu	Valorisation - traitement	Remarques
Aérosols	Cridec	Eclépens	Recyclage / valorisation matière	
Ampoules	Cridec (Lumirec)	Eclépens	Recyclage / valorisation matière	
Batteries	Batrec Industrie	Wimmis (BE)	Recyclage / valorisation matière	
Bois	TRIDEL	Lausanne	Valorisation thermique	
Bouteilles de gaz	Propagaz	Bremblens	Recyclage / valorisation matière	
Bouteilles de lait	Retripa	Crissier	Recyclage / valorisation matière	
Câbles électriques	Goutte Récupération	Lausanne	Recyclage / valorisation matière	
Canettes alu	IGORA Cooperative for Aluminum Recycling	Thalwil (ZU)	Recyclage / valorisation matière	
Capsules café	Thevenaz Leduc	Moudon	Recyclage / valorisation matière	
Carton	Retripa	Crissier	Recyclage / valorisation matière	
Casseroles	Goutte Récupération	Lausanne	Recyclage / valorisation matière	
CD	Retripa	Crissier	Recyclage / valorisation matière	
Electroménager	Immark	Regensdorf	Recyclage / valorisation matière	
Electronique	Immark	Regensdorf	Recyclage / valorisation matière	
Encombrants	TRIDEL	Lausanne	Valorisation thermique	
Fer blanc	Thevenaz Leduc	Lausanne	Recyclage / valorisation matière	
Ferraille (y-c avec composants)	Goutte Récupération Metabader Thevenaz Leduc	Lausanne Le Mont-sur-Lausanne Ecublens	Recyclage / valorisation matière	Varie en fonction des conditions de reprise
Flaconnage	RC Plast	Grandson	Recyclage / valorisation matière	
Frigos / congélateurs	Immark	Regensdorf	Recyclage / valorisation matière	
Gros OREA	Metabader	Le Mont-sur-Lausanne	Recyclage / valorisation matière	
Huiles	Cridec	Eclépens	Valorisation thermique	En cimenterie
Inerte / fibrociment	Décharge En Albin Décharge d'Arvel	Forel (Lavaux) Villeneuve	Stockage définitif	Décharge type B (anciennement DCMI)
Médicaments	Cridec	Eclépens	Valorisation thermique et matière	En cimenterie et récupération du mercure notamment
Néons	Cridec (Lumirec)	Eclépens	Recyclage / valorisation matière	
Papier	Retripa	Crissier	Recyclage / valorisation matière	
Peintures à l'eau	TRIDEL	Lausanne	Valorisation thermique	
Peintures solvants	Cridec	Eclépens	Valorisation thermique	En cimenterie
PET	PET-Recycling Schweiz	Le Mont-sur-Lausanne	Recyclage / valorisation matière	
Piles	Batrec Industrie	Wimmis (BE)	Recyclage / valorisation matière	
Plastiques durs	TRIDEL	Lausanne	Valorisation thermique	
Pneus avec/sans jante	Belgom Holcim	Crissier Eclépens	Réutilisation Valorisation thermique	
Radiographies	Thommen-Furler	Rüti bei Büren (BE)	Recyclage / valorisation matière	
Sagex	FISCHER	Achern (Allemagne)	Recyclage / valorisation matière	Pas de filière économiquement supportable en Suisse
Seringues	TRIDEL	Lausanne	Valorisation thermique	
Textiles	TEXAID	Le Mont-sur-Lausanne	Réutilisation	
Végétaux	Compostière La Coulette	Belmont-sur-Lausanne	Recyclage / valorisation matière	
Verre blanc	Vetropack	Saint Prex	Recyclage / valorisation matière	
Verre brun	Vetropack	Saint Prex	Recyclage / valorisation matière	
Verre vert	Vetropack	Saint Prex	Recyclage / valorisation matière	
Verre plat	Sibelco	Soissons (France)	Recyclage / valorisation matière	Pas de filière existante en Suisse
Ressourcerie				
Espace ressourcerie	Utilisateurs de la déchèterie	-	Réutilisation	Sur place, zone spécifiée pour les échanges
Vélos	Association Velafrica	via ProTravail, Lausanne	Réutilisation	Après réparation pour certains

EVACUATION ET ÉPURATION DES EAUX

NOUVEAU RÈGLEMENT COMMUNAL

Le 18 décembre 2018, le Conseil communal a accepté la modification du règlement actuel sur l'évacuation et le traitement des eaux (préavis n° 21/2018). Afin d'assurer l'autofinancement à moyen terme de l'assainissement, une modification des taxes est nécessaire. Suite à une légère modification, le projet de règlement a été formellement approuvé par le Canton au mois de juillet 2019. Il a été publié sur la Feuille des avis officiels ainsi qu'au pilier public. Il est officiellement entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Cette année, plusieurs dizaines de demandes de rectification de facturation ont été traitées (modification des données de base, notamment les surfaces étanches raccordées).

STATION D'ÉPURATION DE VIDY

Les travaux de la station d'épuration de Vidy avancent à bon rythme pour une mise en service du traitement des micropolluants à l'horizon 2023-2024.



MISE EN CONFORMITÉ DES COLLECTEURS

Route de la Croix-Blanche

Le 2 avril 2019, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 730'000.00 (préavis n°7/2019) pour la réfection et le renforcement de la route de la Croix-Blanche. Ces travaux ont également permis de supprimer les raccordements sur l'ancienne coulisse (eaux mélangées) qui est destinée à ne plus être utilisée à terme.

Route de Berne

Le 18 décembre 2018, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 2'000'000.00 (préavis n°8/2019) pour la mise en séparatif du collecteur unitaire sous la route de Berne. Le tronçon d'environ 1084 m réalisé en 2020 figure sur le plan ci-après.



Route du Village

Le 25 février 2020, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 100'000.00 (préavis n°1/2020) pour la mise en séparatif du collecteur sur la route du Village. Avant les travaux d'aménagements extérieurs du bâtiment à la Bodévenaz, environ 70 m de collecteurs ont été réalisés afin de mettre en séparatif les bâtiments du bas du chemin de la Girarde/route du Village. Une traversée de route doit encore être effectuée en 2021 en coordination avec les travaux de la route de Berne.

Chemin du Polny / Chemin des Planchamps:

Le 16 juin 2020, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 367'000.00 (préavis n°16/2020) pour la mise en séparatif du collecteur unitaire dans le secteur Polny/Crausaz/Planchamps.

La première étape du chantier a consisté en la mise en séparatif de la moitié du premier tronçon de collecteur sur le chemin du Polny. La pose des collecteurs sous la route du Polny ainsi que l'amorce montante dans le chemin privé de Crausaz 34 à 40 a pu être terminée et la fouille goudronnée afin de rendre la route libre de tous travaux en vue de la période hivernale. La couche de roulement définitive sera posée au printemps 2021 lorsque la température sera plus propice.

Il restera environ 72 m linéaires de collecteur à construire au printemps 2021 qui passeront au travers de 2 parcelles privées afin de remplacer l'ancien collecteur unitaire encore existant. Au printemps 2021 démarrera aussi la deuxième partie de cette mise en séparatif du collecteur communal sur une distance de 158 m linéaires traversant la parcelle privée (P.436). Cette mise en séparatif reliera le chemin privé des Planchamps au chemin privé du Polny 34d et permettra la mise en séparatif totale des 15 dernières parcelles du lot des 21 parcelles de ce bassin versant.

BASSIN DE RÉTENTION

Le 25 février 2020, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 110'000.00 (préavis n°1/2020) pour construction d'un bassin de rétention sur la parcelle 353. D'une contenance finale de 150 000 litres, il permettra, dès le branchement réalisé avec le collecteur de la route de Berne (tronçon 4), la rétention des eaux claires d'une partie du quartier des Geais avant de restituer ces eaux dans le collecteur aval.



CONTRÔLE DES POLLUTIONS

L'origine de deux pollutions dans le Flon-Morand et le Vaugueny a été identifiée. Les travaux de réparation sur les chambres et collecteurs concernés seront entrepris début 2021.

Deux autres pollutions sont signalées sur un affluent du Ruisseau-Martin et sur la Vuachère. Un certain nombre de parcelles sur Epalinges mais aussi sur Lausanne doivent encore être contrôlées afin de remonter le-s mauvais raccordement-s.

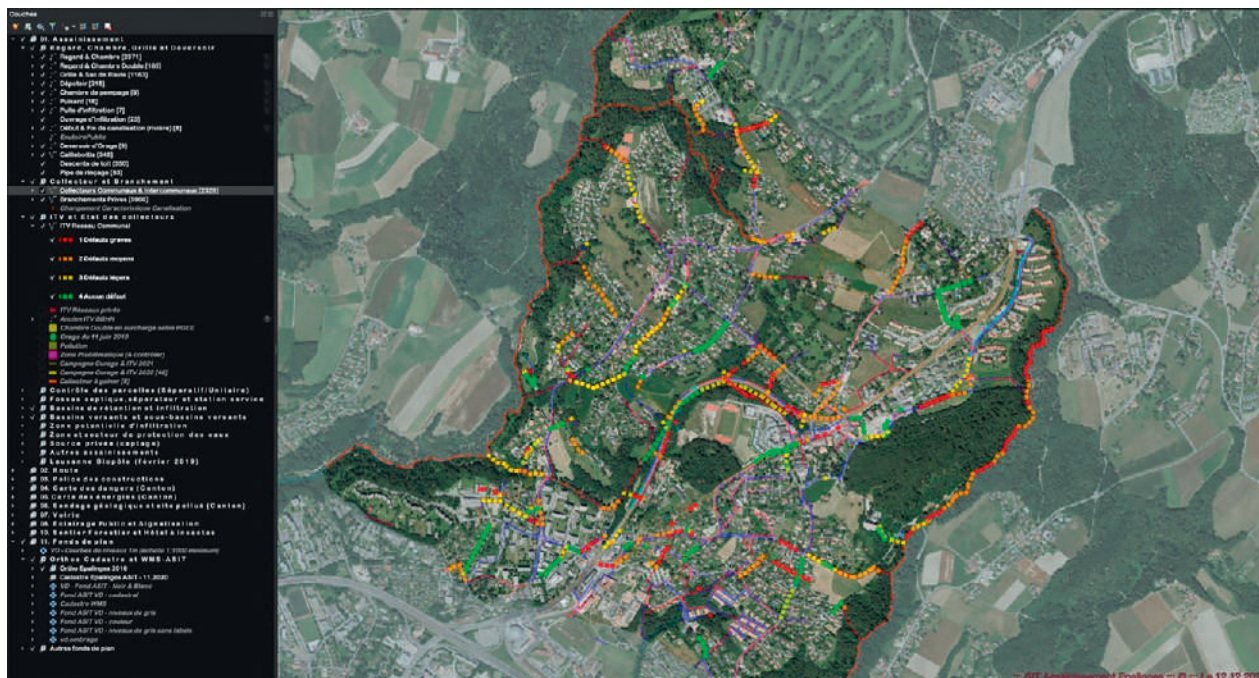
ENTRETIEN ET CONTRÔLE DES COLLECTEURS

Des curages et inspections télévisées ont été réalisés sur plusieurs tronçons de collecteurs, en vue des futurs travaux à prévoir. Toutes les

inspections (film vidéo) et contrôles (rapport PDF) sont répertoriés sur le géoportail communal afin d'en optimiser les futures tournées et sont accessibles d'un clic de souris. Les prises de décisions concernant de futurs travaux peuvent aussi dépendre de la gravité de l'état rencontré dans les canalisations lors de l'inspection.

Contrôle des collecteurs intercommunaux

En collaboration avec les Communes de Lausanne et du Mont-sur-Lausanne, un appel d'offres public pour la réhabilitation des collecteurs du Flon-Morand est en cours.



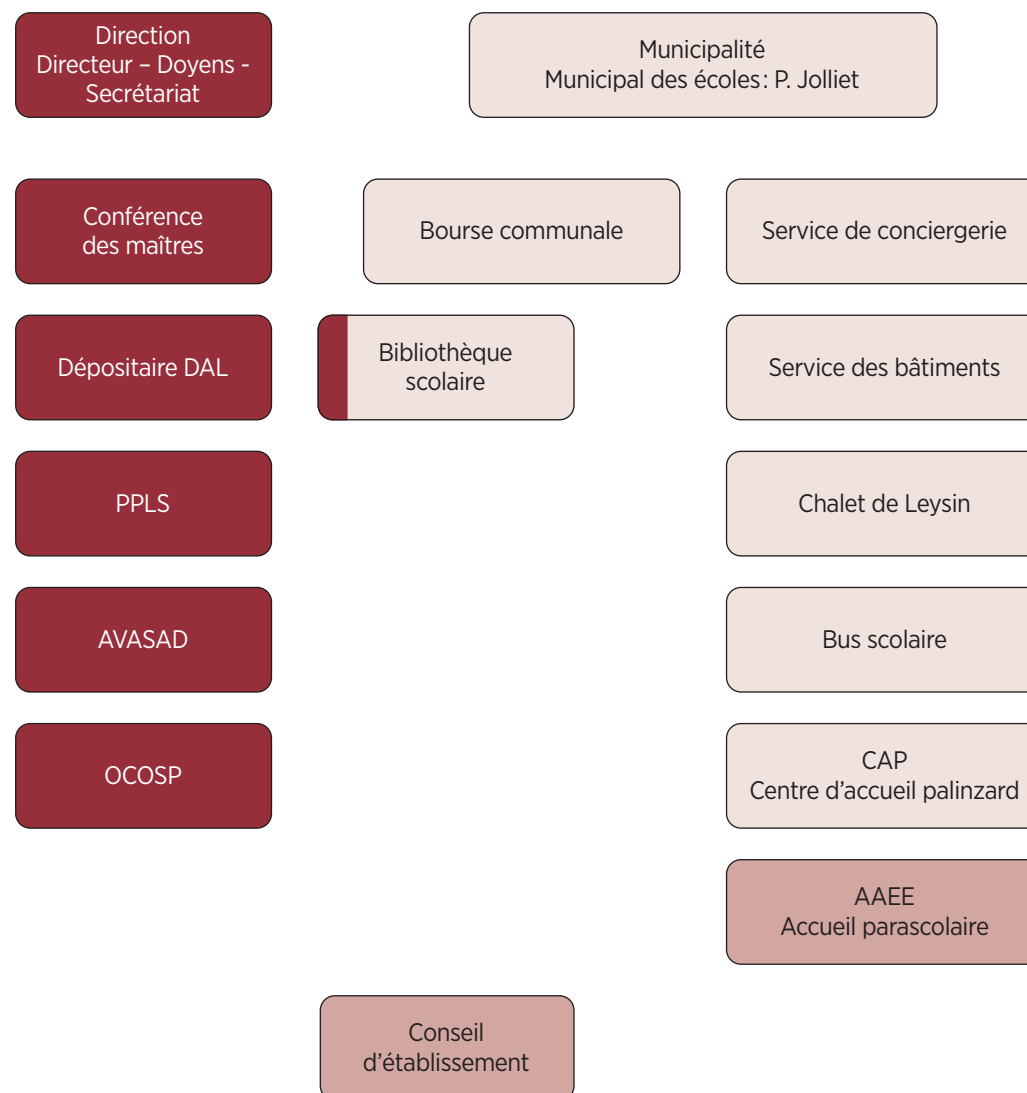
ÉCOLES

L'année scolaire 2019-2020 a été exceptionnelle à tous points de vue. Bien entendu, pour des questions sanitaires, l'école a fermé du 13 mars au 11 mai. Durant cette période, le travail à distance a été mis en place, via le site internet de l'établissement. La Direction a tenu à proposer des activités coordonnées et identiques par degré ou par voie. Ce fort encadrement et cette coordination ont permis de traverser au mieux cette phase délicate.

Un accueil scolaire a également été mis en place pour un certain nombre de familles. Cet impératif a permis de développer la collaboration avec les structures parascolaires.

Au printemps, les écoles ont rouvert, mais dans un contexte très particulier. D'abord en demi-groupes, puis en classe entière. Les examens n'ont pas eu lieu, les voyages d'études non plus; les camps avaient été annulés dès le mois de mars.

ORGANIGRAMME



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Membres représentant les autorités communales:

- Jolliet Pierre, Municipal
- Veraguth Marc, Conseiller communal
(président du Conseil d'établissement)
- Largey Botti Sandrine, Conseillère communale

Membres représentant les professionnels actifs
au sein de l'Etablissement scolaire:

- Demierre Pierre-Alain, directeur
(remplace M. Pierre-Alain Mellina au 01.08.2019)
- Schwitzguébel Antoinette, enseignante secondaire
- Reymond Anne-Laure, enseignante primaire

Membres représentant les parents d'élèves:

- Lavanchy Yann
- Migy Benjamin
- Randewijk Vanessa

Membres représentant les milieux et organisations concernés
par la vie de l'établissement:

- Céline Pelet, doctoresse scolaire
(remplace la Dresse Marie-Thérèse Rossier au 01.08.2019)
- Guisan Virginie, animatrice socioculturelle CAP
- Ramo Sandrine, directrice AAEE

CORPS ENSEIGNANT

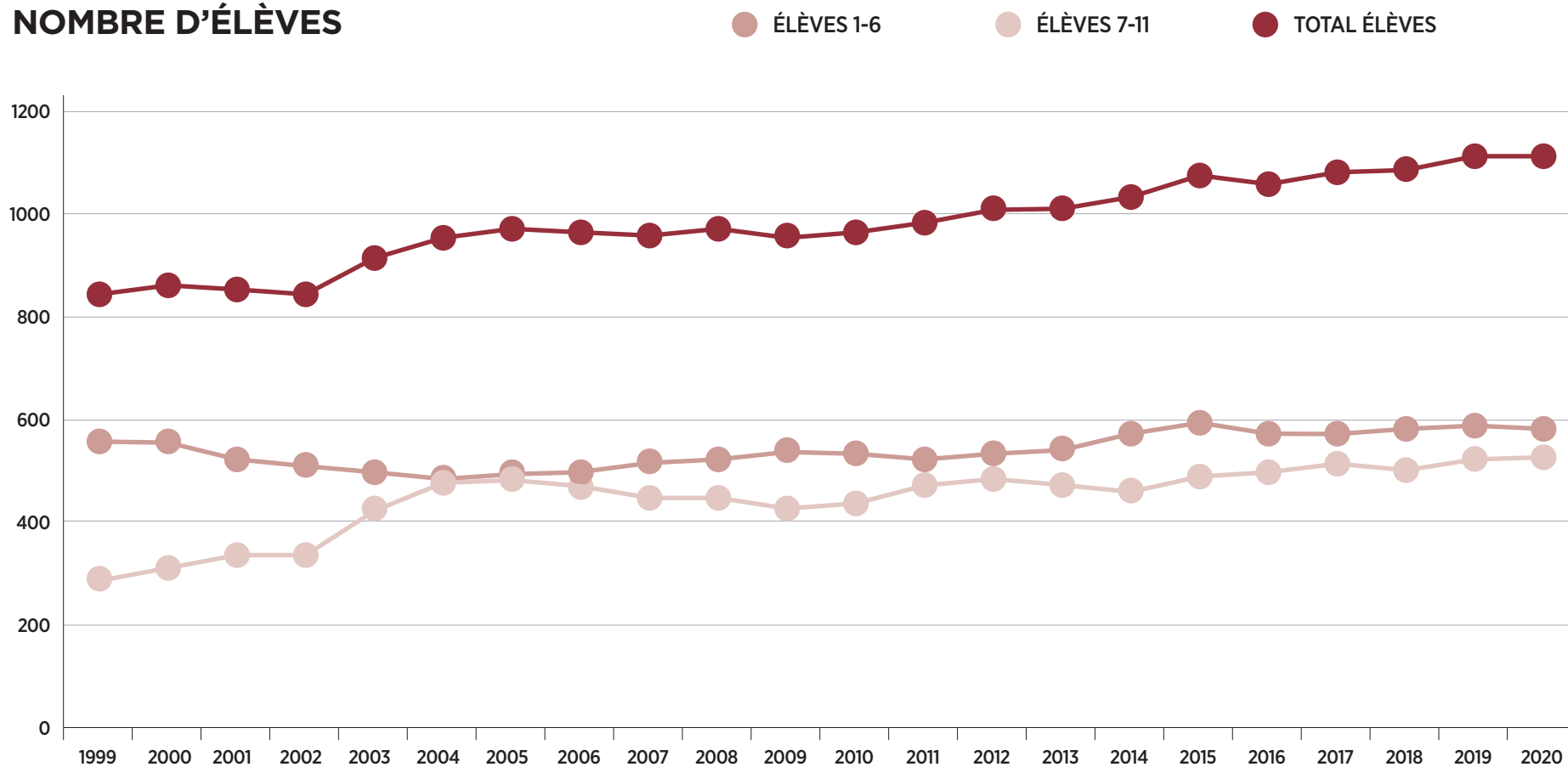
Aux degrés 1-6, l'établissement compte 58 maîtresses et maîtres dont 4 maîtresses à plein temps.

Aux degrés 7-11, 52 maîtresses et maîtres généralistes ou spécialistes, dont 13 à plein temps, partagent leur enseignement dans les degrés 7-8 et dans les voies générale et prégymnasiale.

8 maîtresses et maîtres spécialistes enseignent de la 1^e à la 11^e année. L'établissement compte également 6 enseignantes spécialisées et 10 assistantes à l'intégration.

Ainsi, au 1^{er} août 2020, le total de professionnels de l'enseignement se monte à 132 personnes.

NOMBRE D'ÉLÈVES



	Elèves 1 - 6	Elèves 7 - 11	Total élèves
2000	561	308	869
2005	500	480	980
2010	532	439	971
2015	596	486	1082
2020	588	525	1113

ENSEIGNEMENT

DEGRÉS 1 À 4P

Au 1^{er} octobre 2020, les 19 classes de 1-4P comptaient 394 élèves.

Compte tenu de l'évolution des effectifs, une classe de 1-2P au collège de Bois- Murat a été fermée.

A ces classes s'ajoute celle d'enseignement adapté, comprenant 7 élèves qui suivent un programme adapté de 3P à 6P.

DEGRÉS 5-6P

Au 1^{er} octobre 2020, les 9 classes de 5-6P comptaient 185 élèves.

DEGRÉS 7-8P

Au 1^{er} octobre 2020, les 10 classes de 7-8P comptaient 201 élèves.

A ces 10 classes hétérogènes s'ajoute celle d'enseignement adapté (EA2), comprenant 9 élèves à la rentrée 2020. Ces élèves suivent en principe des programmes personnalisés de 7-8P et certains d'entre eux bénéficient d'une intégration partielle dans les classes ordinaires.

Décisions d'orientation, fin juin 2020

	Nombres d'élèves	Pourcentage
VP (voie prégyrnasiale)	45	48,5%
VG (voie générale)	43	46,5%
Classe d'enseignement adapté	2	2%
Redoublement en 8P	3	3%

A noter que les chiffres de 2020 ont été en partie influencés par les décisions du département (décision du DFJC n°171) concernant la promotion et l'orientation; celles-ci ont été adaptées en fonction de la situation sanitaire exceptionnelle.

Choix de l'option spécifique de VP

Selon les dispositions de la LEO (RLEO Art. 69) et sous certaines réserves, les élèves de VG peuvent remplacer les OCOM par une option spécifique.

Option spécifique	Elèves de VP	Elèves de VG
Economie et droit	9 (20%)	4
Italien	4 (9%)	2
Latin	5 (11%)	0
Mathématiques et physique	27 (60%)	4
Total	45	10

Orientation dans les niveaux en VG

Branches	Niveau 1	Niveau 2
Français	13	30
Allemand	14	29
Mathématiques	15	28

DEGRÉS 9 À 11**Evaluation, conditions de promotion et de certification**

Au vu des conditions sanitaires liées au Covid-19, nécessitant la fermeture des établissements scolaires au printemps, des conditions spécifiques de promotion ont été décidées par le Département. Celles-ci prévoyaient notamment une promotion automatique des élèves qui se seraient habituellement trouvés en « situation de cas limite ». Par ailleurs, les épreuves de certificat de 11^e année, comptant habituellement pour un tiers de la note annuelle des disciplines concernées, ont été exceptionnellement supprimées.

Structure d'accueil temporaire

Une structure d'accueil temporaire (SAT) a été instaurée sur le site de Bois-Murat. Elle est destinée à accueillir ponctuellement des élèves dont le comportement en classe nuit à l'enseignement et à l'ambiance de travail.

L'objectif de ce projet est triple :

- Trouver une réponse soutenant l'élève qui fait preuve d'un comportement inapproprié en le sortant dans un premier temps du contexte déclencheur.
- Assurer aux autres élèves de la classe un climat propice aux apprentissages.
- Permettre à l'enseignant de se consacrer sereinement à son enseignement.

VOIE PRÉGYMNASIALE (VP)

A la fin de l'année scolaire 2019-2020, 171 élèves faisaient partie de la voie prégyrnasiale (3 classes de 9 VP, 2 classes de 10 VP et 3 classes de 11 VP). La nouvelle volée (année scolaire 2020-2021) est composée de 159 élèves (2 classes de 9 VP, 3 classes de 10 VP et 2 classes de 11 VP).

Répartition des élèves de VP (2020-2021)

Classe	9 VP 1	9 VP 2	10 VP 1	10 VP 2	10 VP 3	11 VP 1	11 VP 2
Nombre d'élèves	23	22	22	23	23	23	23

Choix de l'option spécifique (2020-2021)

Option spécifique	9 VP* et VG	10 VP et VG	11 VP et VG
Latin	5 élèves (9%)	16 élèves (22%), dont 1 de VG	10 élèves (21%)
Italien	6 élèves (11%), dont 3 de VG	14 élèves (19%)	8 élèves (17%), dont 1 de VG
Economie-droit	15 élèves (27%), dont 4 de VG	13 élèves (18%), dont 2 de VG	12 élèves (26%)
Maths-physique	30 élèves (53%), dont 4 de VG	30 élèves (41%), dont 2 de VG	17 élèves (36%)
Total	56 élèves, dont 11 de VG	73 élèves, dont 5 de VG	47 élèves, dont 1 de VG

* Chiffres de la rentrée d'août 2020 incluant non seulement les décisions d'orientation à l'issue de la 8^e année, mais également les déménagements, les redoublements et les réorientations ascendantes. Ces chiffres sont donc différents de ceux présentés au cycle 7-8.

VOIE GÉNÉRALE (VG)

A la fin de l'année scolaire 2019-2020, 127 élèves composaient la voie générale (3 classes de 9 VG, 3 classes de 10 VG et 2 classes de 11 VG). Au début de l'année scolaire 2020-2021, 144 élèves de 9^e à 11^e composent la voie générale.

Répartition des élèves en VG (2020-2021)

Classe	9 VG 1	9 VG 2	9 VG 3	10 VG 1	10 VG 2	10 VG 3	11 VG 1	11 VG 2	11 VG 3
Nombre d'élèves	14	15	14	15	14	14	19	19	20

Choix de l'option artisanale, artistique ou technologique en VG (2020-2021)

OCOM	9 VG	10 VG	11 VG
Arts visuels	8 (19%)	-	20 (35%)
Travaux manuels	-	10 (23%)	-
Activités créatrices et manuelles	-	-	4 (7%)
Dessin technique	-	-	-
Economie et droit	7 (16%)	10 (23%)	10 (17%)
MITIC	17 (39%)	11 (26%)	17 (29%)
Sciences	-	7 (16%)	6 (10%)
Choix d'une option spécifique (OS)	11 (26%)	5 (12%)	1 (2%)
Total	43 (100%)	43 (100%)	58 (100%)

CLASSE D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ 9-11 (EA3)

L'établissement d'Epalinges compte une classe à effectif réduit pour les degrés 9 à 11. Anciennement appelée «classe de développement secondaire», la dénomination de «classe d'enseignement adapté» est privilégiée depuis la rentrée d'août 2018. Les élèves qui la fréquentent bénéficient d'un enseignement et d'un programme personnalisés afin de soutenir au mieux leur progression scolaire et leur intégration sociale. Si la réintégration partielle ou totale en voie générale reste l'objectif prioritairement visé, la mise en place de projets professionnels faisant suite à l'école obligatoire prend une place particulière dans cette classe; ce travail est réalisé en collaboration avec la psychologue conseillère en orientation, les élèves et leur famille.

Intégration et fin de scolarité des élèves de EA3 (2019-2020)

Classe	Nombre d'élèves	Intégration partielle en VG durant l'année	Réintégration totale en VG à l'issue de l'année	Attestation de fin de scolarité
EA3	12	7	3	6

A la rentrée 2020-2021, la classe d'enseignement adapté secondaire est composée de 9 élèves. Quatre élèves bénéficient d'une intégration partielle en voie générale pour le français, les mathématiques et/ou l'anglais.

APPUI

APPUI PÉDAGOGIQUE AUX DEGRÉS 1 À 6

Si le nombre de personnes inscrites à ces cours individuels reste le même avec 45 enfants pour toute l'année, le programme a été chamboulé durant deux périodes en raison de l'épidémie de Covid-19. De mi-mars à mi-mai, durant la fermeture des classes, les cours ont été annulés.

Par la suite, pour combler les éventuelles lacunes du plus grand nombre d'enfants en raison du semi-confinement, des appuis décroisonnés (élèves de plusieurs classes mélangés) ont été organisés. Des équipes de 5 à 10 enfants ont révisé les notions de base de leur cycle en français et en maths à raison d'une période par semaine.

En septembre, l'organisation habituelle a repris:

- Un programme personnel pour chaque enfant selon ses propres difficultés pour trois mois
- Des points de situation avec l'enseignante sur les progrès de l'enfant
- Une réinscription ou un arrêt de l'appui en fonction des progrès

GRUPE D'APPUI H.P.I.

Un groupe d'appui pour élèves à haut potentiel intellectuel a été créé en octobre 2013. Il réunit depuis un maximum de 8 élèves, d'Epalinges mais aussi de la Couronne de la Région Nord-Ouest Lausannoise. Les élèves se regroupent et travaillent ensemble autour de la réalisation de projets pédagogiques. Les thèmes abordés sont variés et choisis au gré des sorties culturelles réalisées ou des goûts des élèves. Cet enseignement différencié vise à mieux répondre aux besoins spécifiques de ces élèves qui paradoxalement n'ont pas toujours de facilité à l'école.

CLASSE D'ACCUEIL

L'établissement dispose d'une classe d'accueil primaire multi-âge (5^e à 8^e année) pour les élèves allophones.

L'effectif de la classe est très fluctuant. Il suit le rythme des renvois signifiés à certaines familles requérantes d'asile, des déplacements en appartement suite à l'obtention d'un permis et bien sûr des nouvelles arrivées. La dynamique de la classe est donc sans cesse à construire.

De janvier à juillet 2020, huit élèves composaient la classe. Par ailleurs, deux élèves nécessitant encore des cours intensifs de français rejoignaient la classe quelques périodes par semaine.

Aujourd'hui, la classe est composée de cinq élèves. Elle accueille également deux élèves intégrés dans des classes ordinaires de 7^e année pour des cours intensifs de français.

L'enseignement prodigué est extrêmement individualisé. Pour certains enseignements, comme l'éducation physique, la classe d'accueil se joint à une classe ordinaire pour favoriser les échanges entre les enfants et apporter une autre dynamique au groupe. Par ailleurs, dès que cela est possible, en tenant compte des progrès et des besoins de chaque élève, certains sont intégrés partiellement dans une classe ordinaire.

Pour les élèves allophones du degré secondaire, la collaboration instaurée depuis plusieurs années avec la Direction des écoles de Lausanne se poursuit.

COURS INTENSIFS D'ALLEMAND

Durant l'année scolaire 2019-20, deux élèves du secteur 9-11, ainsi que deux autres pour le secteur 7-8, ont bénéficié d'un cours intensif d'allemand (CIA). Celui-ci s'adresse aux élèves arrivant de l'étranger ou n'ayant pas suivi le cursus d'enseignement ordinaire dans cette discipline.

DEVOIRS SURVEILLÉS

Les devoirs surveillés, qui ont lieu le lundi, le mardi et le jeudi, sont réservés aux élèves de la 4^e à la 8^e année. Une finance de CHF 15.- par élève et par mois est demandée aux parents, pour un total de CHF 150.- par année.

Durant l'année scolaire 2019-2020, sept groupes ont été formés à Bois-Murat, trois à la Croix-Blanche, ainsi qu'un à l'Ofréquaz spécifiquement pour les élèves de 4^e année. En tout, 98 enfants ont suivi les devoirs surveillés durant l'année, ce qui représente une grosse augmentation par rapport à l'année précédente (84 inscrits en 2018-2019).

A la rentrée d'août 2020, 112 élèves étaient inscrits aux devoirs surveillés. Huit groupes ont été ouverts à Bois-Murat, trois à la Croix-Blanche et un groupe de 4^e année à l'Ofréquaz. Les nombres sont ceux du début de l'année scolaire; ils peuvent évoluer, de nouvelles inscriptions et des désistements survenant en cours d'année.

PRÉVENTION

ACTIVITÉS DES MÉDIATEURS SCOLAIRES

L'équipe des médiateurs a accueilli une nouvelle médiatrice dès la rentrée d'août 2020. Durant cette année, l'équipe a rencontré et accompagné des élèves afin de les aider à gérer les problèmes relationnels, les conflits, les situations de mal-être, de maltraitance, de harcèlement ou les difficultés de communication auxquels ils ont fait face durant l'année.

Les médiateurs font partie du réseau santé de l'école qui se réunit toutes les trois semaines en équipe pluridisciplinaire. Il est composé de l'infirmière, du médecin scolaire, des psychologues, des médiateurs ainsi que, régulièrement, du directeur.

Durant le mois de septembre, les médiateurs ont rencontré tous les élèves de 7^e année en compagnie de l'infirmière, afin de rappeler leur rôle et de parler de l'importance de communiquer avec les adultes proches en cas de problème.

Dans le but de promouvoir un bon climat scolaire, de renforcer les compétences sociales chez les plus jeunes et de développer un langage commun, le projet « Vivre ensemble » qui a débuté en 2019 s'est poursuivi dans les classes de 3P-4P et a débuté dans les classes de 5P.

Dans le cadre de la prévention, tous les élèves de 9^e ont suivi un atelier de prévention concernant l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux animé par Action innocence. Après les vacances d'octobre, infirmières et médiateurs sont intervenus dans toutes les classes de 8P pour sensibiliser les élèves aux risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux et des outils multimédias.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Le groupe de la prévention routière de la gendarmerie vaudoise est passé en janvier et février 2020 dans l'établissement. A noter qu'en raison de la pandémie, les classes de 8P n'ont pas pu bénéficier du jardin de circulation.

ÉDUCATION SEXUELLE

Des cours (facultatifs) d'éducation sexuelle sont normalement mis sur pied à l'intention des élèves de 3P, 4P, 6P, 8P, 10^e, et 11^e, avec la participation d'un-e animateur/trice de Pro Familia. Cette prévention était prévue en mai 2020 mais n'a malheureusement pas pu être proposée en raison de la situation sanitaire.

DÉPISTAGE DENTAIRE

En octobre, un dépistage dentaire a été effectué, comme chaque année, pour tous les élèves de l'établissement.

INFO ÉNERGIE ET COSEDEC

Durant l'année scolaire, les classes de 5P, EA1 et ACC/P ont bénéficié de l'animation proposée par Info-énergie qui aborde le thème de la « maison-énergie », pour découvrir l'origine des consommations d'énergie à la maison et apprendre à économiser.

L'animation de la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) destinée aux classes de 1P-2P et 4P prévue en mai et juin n'a pas pu avoir lieu en raison de la situation sanitaire.

AUTRES SERVICES

Les élèves bénéficient de services parascolaires variés, apportés par les équipes suivantes qui collaborent étroitement entre elles en fonction des problématiques rencontrées :

- santé scolaire: consultations d'urgence, vaccinations, dépistages de la vue, suivis de situations spécifiques
- psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)
- orientation scolaire et professionnelle

RÉFECTOIRE SCOLAIRE

DIMINUTION DE LA FRÉQUENTATION AU RÉFECTOIRE

A ce jour, 250 élèves sont inscrits au réfectoire, dont 58 qui le fréquentent occasionnellement. Cette diminution de la fréquentation est due notamment à la crainte liée à la situation sanitaire et au télétravail des parents, qui sont de ce fait plus disponibles pour accueillir leur enfant durant la pause de midi. La moitié des inscrits vient très régulièrement différents jours de la semaine, selon les horaires des parents ou les appuis scolaires. Dès la rentrée scolaire 2020, 144 repas sont servis le lundi, 146 le mardi, 150 le jeudi et 108 le vendredi pour les élèves inscrits en fixe. A ces chiffres, il convient d'ajouter les élèves inscrits occasionnellement, les animateurs socioculturels, les élèves ayant oublié de s'inscrire, ainsi que 24 enfants de la Trotтинette. Quant aux pique-niqueurs, ils sont une trentaine par jour à fréquenter le réfectoire. Dès lors, environ 200 personnes fréquentent chaque jour le réfectoire.

Les enfants inscrits se répartissent de la manière suivante :

- 7-8P: 134
- 9-11S: 116

Période	Nbre de repas
Janvier/juillet	6270
Août/décembre	7882
TOTAUX	14 152

CHANGEMENTS DUS À LA CRISE SANITAIRE

Depuis la fin du confinement, les mesures suivantes ont été prises :

- Tout le personnel travaille avec des masques
- Des vitres de protection ont été installées le long du comptoir
- Les couverts, le pain et l'eau ne sont plus en libre-service.

INSCRIPTIONS VIA MONPORTAIL : FINI LES FORMULAIRES !

L'application MonPortail avait été introduite avec succès, tant auprès des parents que du personnel en 2019. Pour la rentrée scolaire 2020-2021, les parents ont pu, pour la première fois, inscrire leur enfant en ligne via l'application et peuvent donc dorénavant entièrement gérer la fréquentation de leur enfant au réfectoire (inscription, absences, transactions, etc.) sur leur smartphone, tablette ou ordinateur. Ils sont également informés par courriel, avant 14h, lorsque leur enfant ne s'est pas présenté.

BIBLIOTHÈQUE

COLLABORATION AVEC L'ÉCOLE

La bibliothèque d'Epalinges met à disposition des élèves, des enseignants, et de son lectorat communal plus de 20 000 documents (romans, BD, magazines, documentaires, DVD, etc.).

Elle est ouverte exclusivement pour les classes, les élèves et les enseignants 35h15 heures par semaine.

Elle accueille tous les matins, depuis le 22 septembre 2020, les élèves à partir de 7h45 (précédemment, 8h30).

Le public communal, qui comprend également les élèves et les enseignants, a accès à la bibliothèque 15 heures par semaine.

SALLE D'ÉTUDE ET DE DOCUMENTATION

Depuis la rentrée scolaire 2020, la création de la salle d'étude et de documentation (anciennement salle d'étude), fruit de la collaboration avec la direction de l'école et de la Commune, a permis à la bibliothèque d'augmenter sa surface. Tous les documentaires y ont trouvé leur place dans de nouvelles étagères. Cette salle permet d'accueillir de manière optimale des classes pour des recherches documentaires, par exemple pour des exposés.

Afin de permettre aux élèves de se rendre dans cette salle avant leurs cours, et à tout moment de la journée, ils ont dorénavant accès à la bibliothèque toute la journée, non-stop, de 7h45 à 15h35 (12h le mercredi). Les élèves apprécient de pouvoir travailler dans ce lieu propice à l'étude, seule ou en groupe, avant ou après les cours.

VISITES DE CLASSES

Différentes prestations sont proposées aux enseignants et à leurs classes : accueil régulier pour des emprunts de documents, animations pédagogiques, recherches documentaires, etc.

En 2020, la bibliothèque a accueilli 114 visites de classes, sur 1 ou 2 périodes, soit une augmentation de 8% par rapport à 2019 (105 visites).

Ces visites sont l'occasion d'expliquer le fonctionnement et l'organisation de la bibliothèque aux élèves, mais aussi de leur permettre d'écouter une lecture à haute voix, une présentation de nouveautés et coups de cœur et de faire un choix de livres pour la classe.

Le nombre de documents empruntés lors des visites de classes par les élèves et les enseignants s'élève à 4989 (4419 en 2019).

Une animation pédagogique est également fréquemment menée par la bibliothécaire. L'animation tient compte des sujets traités en classe et du Plan d'étude romand. Des animations spécifiques sont également créées sur demande des enseignants.

Durant les périodes scolaires, les élèves et les enseignants se rendent aussi à la bibliothèque pour des recherches sur des sujets spécifiques ou pour permettre aux élèves anglophones et germanophones de faire un choix de lectures dans ces langues.

Lecture plaisir

Dès janvier 2020, en collaboration avec les enseignants de français 9-11, un nouveau projet a été lancé afin de promouvoir la lecture plaisir auprès des adolescents. Les classes de 9-11, durant leurs cours de français, se rendent à la bibliothèque pour une première visite au cours de laquelle les bibliothécaires présentent une sélection de coups de cœur et/ou nouveautés afin d'aider les élèves dans leur choix. Chaque élève repart avec un ou

deux documents (romans, BD, manga, etc.) pour un mois. Après ce laps de temps, les classes renouvellent leur sélection.

Ce projet fonctionne très bien : il fait découvrir aux adolescents, un public qui se fait rare dans les bibliothèques, un choix de documents adaptés à leurs âges et à leurs intérêts.

ANIMATIONS SPÉCIFIQUES

Chaque année, la bibliothèque organise des animations, des concours et des expositions.

Prix Chronos

Le 24 février 2020, de 12h à 13h30, sept élèves des classes de 8P ont débattu avec trois seniors sur le contenu de cinq livres sélectionnés par Pro Senectute dans le cadre du «Prix Chronos». Des lots de livres se trouvaient dans toutes les classes depuis octobre 2019. Malgré un nombre restreint d'élèves, de beaux échanges intergénérationnels ont eu lieu durant cette rencontre. Des remarques pertinentes, drôles, émouvantes ont été partagées par les lecteurs jeunes et moins jeunes. Tous les participants ont ensuite voté pour choisir leur livre préféré.

Concours

Durant cette année, l'équipe de la bibliothèque a proposé aux élèves et aux enseignants plusieurs concours :

- **Janvier: Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ)**

Un concours de questions et d'énigmes autour des JOJ a été lancé à la bibliothèque. Les élèves ont pu tester leurs connaissances sur le monde olympique et faire travailler leurs méninges. Quelques animations ont également été menées autour de cette manifestation lors de visites de classes.

- **Août - septembre: Concours autour des changements à la bibliothèque**

Les élèves ont pu apprivoiser le réaménagement de la bibliothèque en participant à un concours en complétant un plan vierge. Certains se sont même lancés dans la fabrication d'une maquette de la bibliothèque de leur rêve.

- **Octobre: Dessine ton monstre!**

Les enfants étaient invités à dessiner leur monstre afin de décorer la bibliothèque pour Halloween.

- **Décembre: Calendrier de l'Avent**

Chaque jour à 16h, les élèves découvraient un indice leur permettant de trouver une surprise cachée dans la bibliothèque.

CLUB DES LECTEURS

Le Club des lecteurs réunit régulièrement (une fois par mois) des élèves autour des nouveautés de la bibliothèque. Les enfants présentent leurs lectures et donnent leurs avis qui sont par la suite publiés sur le site Internet de la bibliothèque, sur lequel un blog leur est réservé. Ces réunions mensuelles sont riches en différents échanges autour de leurs lectures et des thèmes qu'elles abordent. Une dizaine d'élèves de 7P à 11^e y participent.

SALLE DE DOCUMENTATION ET LECTURES SUIVIES

Le corps enseignant a accès à 3000 documents (magazines, documentaires, multimédias, etc.) à la salle de documentation.

Les bibliothécaires se chargent de l'enregistrement des nouveaux documents dans le catalogue. Elles gèrent également :

- Les abonnements des périodiques des enseignants (13 titres): 4 nouveaux abonnements ont commencé en 2020 (*Azzurro*, *Ciao Italia*, *Ragazzi* pour l'italien et *Virgule* pour le français).
- Les collections des lectures suivies (93 collections pour les 1P-11): 2 nouvelles collections ont complété le catalogue (*Jason et le défi de la Toison d'or* de Nadia Porcar pour les 5-6P et *Allô, Hercule Poirot* d'Agatha Christie pour les 8P).

Il est actuellement impossible d'avoir un quelconque contrôle de ce qui se trouve réellement sur les rayonnages de la salle de documentation et de ce qu'y empruntent les enseignants.

CONCLUSION

Le point fort de cette année pour la bibliothèque est la création de la salle d'étude et de documentation. Les espaces de la bibliothèque ont pu être mieux définis afin de permettre aux lecteurs de tout âge de se retrouver plus facilement entre les rayons. La salle d'étude et de documentation offre aux élèves un lieu propice au travail accessible tous les jours dès 7h45.

En 2020, une augmentation des visites de classes est à signaler. Celle-ci démontre l'importance de la bibliothèque dans la vie scolaire des élèves et des enseignants. Grâce à la mise en place du projet « Lecture plaisir », la bibliothèque reçoit régulièrement des 9-11, ce qui était encore une exception en 2019.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

POLICE ADMINISTRATIVE

En 2020, un troisième ASP, M. Baehler, est venu agrandir l'équipe de la Police administrative, qui compte actuellement 5 employés (5 ETP).

Pour les interventions dites de «Police secours», Epalinges dépend du Centre de gendarmerie mobile (CGM) Région Centre de la Blécherette. Ce centre d'intervention est occupé par des Unités de gendarmerie mobile (UGM).

La Police de proximité est assurée par le poste de Gendarmerie du Mont-sur-Lausanne. Ce dernier est surtout sollicité lorsque des problèmes récurrents, ou sériels, sont identifiés dans la commune. Il intervient alors, en premier lieu, pour identifier et régler ce genre de cas.

La collaboration avec les gendarmes du poste du Mont est excellente, et les contacts sont hebdomadaires. Pour le suivi des interventions, le Municipal en charge et le responsable d'office participent à un rapport mensuel, en compagnie du chef du poste du Mont ou de son remplaçant.

Le fourgon du poste mobile est stationné dans les locaux de la Voirie, au Bois-de-la-Chapelle, et son personnel prend son service dans les locaux de la Police administrative. L'effectif est constitué de trois gendarmes.

Le poste de Gendarmerie mobile occupe une permanence fixe, le jeudi après-midi, dans les locaux du service de la Police administrative. Il est dès lors possible d'y déposer une plainte, demander des renseignements ou faire part de toute information utile au travail de la police.

PATROUILLES – PRÉVENTION

Hormis les diverses interventions transmises par téléphone ou par la centrale de la Police cantonale, le service effectue, en moyenne, deux patrouilles préventives journalières, au volant du véhicule de service et à pied. Durant les beaux jours, le personnel se déplace également à scooter ou à vélo.

Dans la journée, des points fixes, à des fins préventives, sont effectués près des endroits sensibles de la commune.

COVID-19

La pandémie de Covid-19 a frappé de plein fouet le pays, notre canton et notre commune. Dès le 16 mars 2020, dans un premier temps, il a fallu parer au plus pressé. La période de semi-confinement s'est déroulée dans de très bonnes conditions, également grâce à l'attitude remarquable de tout le service. Entre télétravail, réduction des horaires et aménagement du temps de travail pour éviter trop de contacts et de personnel dans les locaux, chacun a su s'adapter.

POLICE DU COMMERCE

Les tâches de police du commerce ont été reprises par le service au cours de l'année 2020. Désormais, toutes les demandes de patentes qui concernent la commune (établissements publics, tabac, alcool, appareils automatiques) sont du ressort de la police administrative.

Dès la fin juillet 2020, la Police cantonale du commerce a demandé la collaboration du service pour procéder aux contrôles Covid des commerces et des établissements publics à Epalinges. L'ASP mandaté pour ces vérifications a effectué 44 contrôles, tous établissements confondus.

AMENDES D'ORDRE - ORDONNANCES PÉNALES

En 2020, la Police administrative a notifié 1055 amendes d'ordre (1125 en 2019) pour un montant total de CHF 50'360.- (CHF 53'330.- en 2019), dont 4 (10) qui, impayées dans les temps, ont été converties en ordonnances pénales.

La diminution par rapport à 2019 s'explique par le fait que durant la période de semi-confinement du printemps, aucune dénonciation relative au stationnement n'a été délivrée.

Des contrôles ciblés démontrent qu'une des infractions majeures est toujours le défaut du disque de stationnement derrière le pare-brise, suivi de près par le dépassement du temps de parcage. Notons pourtant qu'à Epalinges, toutes les zones de stationnement sont gratuites. Il suffit donc d'apposer son disque et de respecter le temps de parcage dévolu à la zone où l'on stationne.

La commission de police a traité 684 dénonciations (508 en 2019) et généré autant d'ordonnances pénales. La répartition de ces dernières se présente de la manière suivante:

Dénonciations pour stationnements abusifs sur fonds privés	507 (408)
Dénonciations par l'Office de la population	4 (18)
Dénonciations par la Gendarmerie, infractions au RGP	98 (65)
Dénonciations pour infraction sur la Loi sur les déchets	4 (7)
Autres dénonciations	10 (10)

Ces ordonnances pénales ont généré des recettes pour un montant de CHF 69'059.- (CHF 64'539.-).

Une part importante de dénonciations provient des gérances pour les défenses sur le domaine privé.

Les contraventions au Règlement général de police (RGP) pour du bruit et des troubles à la tranquillité publique ont fortement augmenté en 2020. Suite à des plaintes répétées dans plusieurs quartiers, le chargé de prévention pour la région a continué à devoir prendre des mesures drastiques afin d'endiguer le phénomène. Il s'est beaucoup impliqué auprès des gérances ainsi que de la direction d'une grande école voisine de notre commune. Le but étant de faire de la prévention, le fer de lance demeure la sensibilisation des étudiants, afin de leur faire prendre conscience des lois et des règlements en vigueur. Dès lors, chacun étant

prévenu des risques encourus en cas de débordement, la tolérance zéro est demandée aux patrouilles de Gendarmerie lors de leur intervention. En 2020, 98 rapports de dénonciation pour des troubles de la tranquillité publique ont été déposés.

NATURALISATIONS

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois en 2018, les dossiers de naturalisation sont traités par l'autorité d'enquête, à savoir la Police administrative, appuyée par le Greffe municipal.

Les demandes de naturalisation sont désormais déposées auprès du Canton, lequel vérifie certaines conditions matérielles avant la transmission du rapport d'enquête, fil rouge de la procédure, à la Commune.

En 2020, 38 dossiers de naturalisation ont été traités.

Au 31 décembre 2020, 12 dossiers sont en cours de traitement, réunissant 16 requérants, personnes seules, couples et familles confondus.

PATROUILLEURS SCOLAIRES

10 patrouilleurs/euses scolaires, dont une remplaçante, assurent la sécurité des écoliers: 7 aux Croisettes et 3 au Village. Les horaires, contraignants étant donné les plages courtes et répétitives (4 fois par jour), sont établis une fois par année en présence des intéressé-e-s. Des rencontres ont régulièrement lieu afin de faire le point et de discuter des éventuelles absences ou remplacements à mettre en place. Au cas où personne ne peut assurer la patrouille, un membre de la Police administrative y remédie. En cours d'année, trois patrouilleurs/euses ont quitté l'équipe, dont une après plus de vingt ans d'activité (départ à la retraite). Ils ont été remplacés par deux nouvelles collaboratrices.

Désormais, 4 sites sont sécurisés par des patrouilleurs scolaires.

INHUMATIONS

Les convois funèbres sont confiés aux Pompes funèbres Cassar S.A. (concessionnaire officiel). Les familles sont cependant libres de passer par une autre entreprise.

Le Service des inhumations a enregistré 117 décès (80 en 2019). Sur ce nombre, 46 (30) corps ou urnes ont été inhumés dans les cimetières d'Epalinges dont 12 (11) venant d'autres communes. En outre, les cendres de 20 (11) défunts ont été versées au Jardin du Souvenir et celles de 7 (3) placées au Columbarium.

68 (35) personnes décédées à Epalinges ont été inhumées dans une autre commune. La plupart provenaient de Sylvana (20 (20) décès) et de l'EMS La Girarde (23 (12) décès).

L'ancien cimetière est réservé aux concessions funéraires, où trois concessions ont été accordées.

CIRCULATION, SIGNALISATION ROUTIÈRE

La Police administrative a installé une trentaine de signaux routiers.

La zone 30 km/h, dans le quartier des chemins des Roches-Tuilleries-Bois-Murat a été mise en place en 2020. Elle complète ainsi celle du chemin de l'Eglise/Mon-Repos, mise à l'enquête en même temps en 2019.

D'autre part, une partie de la signalisation horizontale (marquage), partiellement usée par le temps, a été refaite ou complétée.

L'attribution des numéros de maison est effectuée avec le Service urbanisme, architecture et énergie et a fait l'objet de trois publications aux services concernés.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS SUR LES CHANTIERS DU BÂTIMENT ET DU GÉNIE CIVIL

Le responsable d'office s'est occupé de contrôler les divers chantiers à Epalinges. Les traditionnels cours du Groupement romand de prévention des accidents (GRPA), au printemps et en automne, ont été annulés à cause de la pandémie.

La collaboration avec le représentant régional de la SUVA se poursuit et permet de perfectionner les connaissances de la Police administrative dans ce secteur, si pointu et riche en réglementations. Quatre journées d'inspections se sont déroulées en parfaite coordination avec le susnommé et quinze chantiers ont été contrôlés. Lors de ces journées, il n'a pas été nécessaire de procéder à des arrêts de travaux, mais diverses mesures ont été exigées pour rétablir la sécurité sur les sites contrôlés. Dans quatre cas, des courriers ont été adressés aux entreprises afin de leur rappeler leur responsabilité ou leur intimer l'ordre de compléter les mesures à mettre en place pour assurer la sécurité des ouvriers. Depuis le mois de mars, ces contrôles ont également été effectués afin de vérifier les mesures Covid-19 mises en place pour les travailleurs sur les chantiers.

PLAN CANICULE

Le plan canicule n'a pas été déclenché en 2020.

Toutes les personnes âgées de plus de 75 ans, et vivant seules, ont cependant été avisées de la possibilité d'être contactées, voire visitées, en cas de forte chaleur.

En 2020, 20 personnes âgées de 80 à 96 ans se sont inscrites et, en cas de besoin, auraient pu être contactées par l'équipe.

DIVERS

Le service a traité 532 (417) commandements de payer dont 302 notifiés. Ces derniers parviennent à la Police administrative lorsqu'ils n'ont pas pu être notifiés par le personnel de la Poste. Après plusieurs tentatives de notification, si le poursuivi ne peut être atteint, le commandement de payer est retourné à l'Office des poursuites qui agira alors conformément aux prescriptions de l'art. 64 al. 2 LP, soit par remise à un fonctionnaire communal ou à un agent de la police, à charge de le notifier au débiteur. Ces notifications ont fait rentrer CHF 13 590.- (302 x CHF 45.-) dans les caisses de la Commune.

106 (128) attestations pour perte ou vol de documents d'identité ont été établies, dont 66 (52) pour des documents suisses et 40 (76) pour des pièces d'identité étrangères ou des permis de séjour.

Le contrôle de la taille des haies a engendré 15 (17) courriers de la part du service. Tous les propriétaires contactés ont satisfait aux exigences.

Le contrôle des eaux de la piscine du Collège de Bois-Murat consiste au prélèvement, désormais deux fois par an, d'échantillons des eaux de la piscine communale, qui sont transmis au laboratoire du Service d'hygiène situé sur le site du Centre des laboratoires d'Epalinges (CLE) à destination du Laboratoire cantonal. En 2020, tous les contrôles se sont révélés négatifs.

La Police administrative a procédé à une expulsion. L'appartement était vide et aucune affaire n'a dû être gardée dans le garde-meubles communal.

Au registre communal des chiens, le service a procédé à 119 mutations (départs, arrivées, décès et acquisitions) et recensé 531 chiens.

On note des interventions à 1 (2) reprise pour faire évacuer des voitures hors d'usage. 75 (85) objets trouvés et 27 (30) perdus ont été enregistrés. 40 (54) ont été restitués à leur propriétaire. Quelque 35 trousseaux de clés nous ont été rapportés dont 10 ont été restitués.

SERVICE DES TAXIS

Epalinges fait partie de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, composée également de Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

PRINCIPALES TÂCHES

- Assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que les révisions réglementaires
- Organiser les séances du Comité de direction et de la Commission administrative et contribuer au bon déroulement de celles du Conseil intercommunal
- Renseigner toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- Délivrer les concessions pour l'exploitation d'un service de taxis
- Gérer et tenir à jour les dossiers des exploitants de taxis
- Veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- Enquêter sur les réclamations
- Rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Six collaborateurs/trices, représentant 3.8 ETP, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis.

BILAN 2020

L'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier, des modifications de la Loi cantonale sur l'exercice des activités économiques (LEAE) et de son règlement d'application (RTTP), a eu pour conséquence que seuls les taxis, au sens de ladite loi, demeurent de la compétence des communes. Force est de constater que l'activité de ceux-ci a été fortement impactée par la pandémie de Covid-19.

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à deux reprises en 2020. Il a adopté une révision partielle et formelle du règlement intercommunal sur le service des taxis. Il s'ensuit notamment qu'aucun taxi ne devra plus émettre de CO₂ d'ici au 1^{er} juillet 2025. Une prolongation de délai au 1^{er} juillet 2027 pour se conformer à cette nouvelle obligation sera toutefois accordée au propriétaire d'un taxi immatriculé entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} juillet 2021.

La Commission administrative, organe chargé notamment d'accorder l'octroi d'une concession et de réprimer les infractions au règlement sur le service des taxis (RIT), a tenu 3 séances et a rendu 17 décisions par voie de circulation, allant de la mise en garde à l'avertissement.

Les contrôles de police, dont 4 nocturnes (11 en 2019), ont été moins nombreux. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 39 (95 en 2019). Au total, on dénombre 55 dénonciations dressées (138 en 2019), tous corps de police confondus. Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 55 et celui des réclamations traitées à 19. Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 644 578 courses, soit 411 717 distribuées et 232 861 au vol, contre 976 520 en 2019 (-34%).

Le nombre de courses effectuées en 2020 par les chauffeurs de Taxiphone est de 60 176, contre 86 401 en 2019 (-30,35%). Les stations sont au nombre de 47 et offrent un total de 176 places (comme en 2019).

OFFICE DE LA POPULATION

L'Office de la population, comme l'entier de l'administration communale, a vécu une année particulièrement mouvementée en raison de la pandémie. En effet, l'office a dû profondément modifier son fonctionnement suite aux directives émises par la Confédération, le Canton et la Municipalité.

La nouvelle équipe, fraîchement complétée, compte 3.5 ETP. Ses employées ont créé une ambiance dynamique, motivées par une envie d'harmoniser les procédures et d'actualiser les méthodes de travail.

Plusieurs changements sont intervenus durant cette année, avec notamment :

- Aménagement d'une salle de travail agréable
- Organisation d'une séance hebdomadaire pour assurer le bon suivi des dossiers
- Mise en place du télétravail au sein du service
- Elargissement des procédures en ligne pour la population
- Formalisation des processus de travail et numérisation d'une partie d'entre eux
- Numérisation d'une partie des dossiers

En matière de formation, l'office avait prévu de participer à un cours de groupe sur la gestion professionnelle de l'accueil, qui a malheureusement été annulé mais qui sera réorganisé lorsque les circonstances sanitaires le permettront.

Le Service cantonal de la population (SPOP) s'est tenu à disposition des communes afin de les soutenir suite à toutes les modifications/aménagements effectués durant cette période difficile, tout en restant en conformité avec les normes fédérales.

Durant la fermeture des guichets de l'administration communale au printemps 2020, les prestations ont continué à être fournies en ligne et sur rendez-vous. Cependant, cet épisode a eu un impact sur la fréquentation des guichets depuis leur réouverture, montrant que la population apprécie de pouvoir effectuer plus de démarches sans devoir se rendre au guichet. En effet, selon les statistiques, de mai à décembre 2020, 3545 passages au guichet ont été dénombrés contre 5546 durant les mois de mai à décembre 2019, soit une diminution de 35 %.

Au 31 décembre 2020, Epalinges comptait 9801 habitants contre 9624 une année auparavant. Cette population comprend 6776 Suisses (69,15 %) ainsi que 3025 personnes de nationalité étrangère (30,85 %).

FEU

STRUCTURE ET ORGANISATION

La structure générale du Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Lausanne-Epalinges n'a pas changé par rapport aux années précédentes. En revanche, celle du groupe de conduite du site d'Epalinges est modifiée de la façon suivante :

- Nomination du Lt Jonathan Cossy au poste de responsable des ressources humaines en remplacement du Plt Pascal Bezençon qui a quitté le groupe de conduite.
- Nomination du chef opérationnel, le Plt Alexandre Belet, au poste de remplaçant du chef de site, succédant aussi au Plt Pascal Bezençon.
- Nomination du Lt Cédric Péter au nouveau poste de responsable du recrutement.

OPÉRATIONNEL

L'année 2020 s'inscrit dans la continuité des années précédentes au niveau de la nature des interventions mais avec tout de même une diminution de leur nombre de l'ordre de 10 %. Les principales interventions concernaient les feux (24 %), les situations d'ordre technique (18 %) et les inondations (14 %). 64 % des interventions ont eu lieu de nuit.

L'opérabilité du site n'a pas été ébranlée par la crise sanitaire. Le nombre de personnes contaminées ou en quarantaine simultanément est toujours resté faible. Des mesures adaptées ont été prises de manière à réduire au maximum le risque de contamination entre sapeurs-pompiers durant les différentes activités.

Le nombre d'intervenants disponibles de jour est toujours critique, en particulier en période de vacances. Ce problème devrait être résolu en 2022 lors de l'introduction du concept « VIDIS 20-25 » où le site de Lausanne devrait reprendre la gestion de toutes les interventions de jour.

Ceci aura malheureusement aussi une conséquence très négative, à savoir la suppression d'un tiers du nombre d'interventions pour le site d'Epalinges.

FORMATION

Le système de formation s'est inscrit dans la continuité par rapport aux années précédentes. Par contre, les formations ont été passablement perturbées par la crise sanitaire. Il n'y en a pratiquement plus eu entre mars et septembre, ce qui n'a pas été sans conséquences. Il a fallu adapter les effectifs et se recentrer sur le maintien des acquis. Le nombre d'heures de formation interne pour l'année 2020 se monte tout de même à 2326.

EFFECTIF

L'année 2020 a vu arriver 6 nouvelles recrues. Une personne a terminé sa formation et a intégré le détachement de premier secours (DPS). 10 départs sont à déplorer dont 6 du DPS et 4 du détachement d'appuis (DAP). Au 31 décembre 2020, l'effectif se monte à 54 personnes, 29 membres du DPS et 25 membres du DAP, soit une diminution de 4 personnes par rapport à 2019.

La diminution d'effectif du DPS (-5 personnes) est quelque peu pré-occupante. Cela a pour conséquence un report de la charge des périodes de permanence sur les personnes restantes. Une partie de ces départs sont la conséquence du nouveau système d'engagement, c'est-à-dire de la diminution du nombre d'interventions par personne et l'augmentation de la charge administrative (les intervenants doivent renseigner leurs disponibilités en permanence dans le système). A l'inverse, on observe que le DAP jouit d'un effectif toujours plus important que nécessaire. Des mesures sont en train d'être prises pour susciter plus de vocations à intégrer le DPS.

A noter que les recrues 2020 n'ont pas été promues sapeur en fin d'année puisqu'en raison de la crise sanitaire, ils n'ont pas pu terminer leur formation de base à temps.

MATÉRIEL – LOGISTIQUE

L'incertitude sur l'avenir des locaux liés au projet de rénovation du bâtiment était très forte depuis 2019. Elle s'est estompée en fin d'année grâce à l'adoption par le Conseil communal du préavis d'intention pour la construction d'une nouvelle caserne à l'emplacement actuel. Et en toute fin d'année, les négociations en vue de déménager pour quelques années dans des locaux à la route de la Croix-Blanche 1 ont abouti. De gros changements s'annoncent donc pour 2021.

PRÉVENTION

La Commune d'Epalinges est responsable de faire appliquer les normes de prévention incendie sur son territoire. Le service de prévention des pompiers d'Epalinges est subordonné à la Municipalité et bénéficie du soutien technique de l'inspectorat de l'ECA, de la Police du feu du Service de protection et de sauvetage de Lausanne (SPSL) et l'Etat-major (EM) du SDIS Lausanne-Epalinges, ceci en étroite collaboration avec la Police des constructions palinzarde. La collaboration avec le Service des travaux et environnement permet d'améliorer notre réseau d'hydrantes lors des travaux d'entretien routier. Le Service de l'urbanisme, architecture et énergie devra adapter l'accessibilité de ses bâtiments en vue de la nouvelle organisation des interventions sur la couronne lausannoise.

Le scénario de l'exercice annuel d'évacuation de l'Etablissement vaudois de l'accueil des migrants (EVAM) nous a permis de tester les conséquences d'un oubli hypothétique des précautions à prendre en termes de prévention feu dans les gestes anodins du quotidien. Avec ce scénario novateur, exploitants du centre, bénéficiaires, pompiers, équipes de prévention incendie ressortent avec des enseignements marquants.

19 exercices d'évacuation ont été observés dans les structures accueillant des mineurs dans la commune d'Epalinges. Ces exercices ont démontré que l'attention portée aux concepts de protection sanitaire liés au Covid a relégué au second plan les questions de protection incendie. Conformément aux normes en vigueur, 5 entreprises ont coordonné leur concept de protection incendie organisationnelle avec le service. A un coût très mesuré, cette anticipation amène une réelle plus-value en cas de sinistre.

PROTECTION CIVILE

Principales tâches:

- Garantir le niveau technique et opérationnel de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC)
- Organiser et diriger les cours de compétence communale
- Collaborer avec les autres entités du Service de protection et sauvetage (SPSL) et les partenaires en matière de formation et d'engagement
- Coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements

Evolution de l'effectif des professionnels

2015	2016	2017	2018	2019	2020
17	18	19	18	17	17

Evolution de l'effectif des miliciens et volontaires

2015	2016	2017	2018	2019	2020
1270	1250	1393	1254	1196	1176

INTERVENTIONS

Les interventions de 2020 ont débuté le 3 janvier, afin d'apporter le soutien logistique et sécuritaire nécessaires au bon déroulement des JOJ 2020. Durant 28 jours, 271 astreints et 13 professionnels ont fait service 7j/7, 24h/24.

L'ORPC a été impliquée dès le vendredi 13 mars dans l'engagement Covid-19. Pour ce faire, le commandement cantonal a formé des bataillons régionaux. La région Ouest-Lausannoise a rejoint l'ORPC Lausanne-District pour former le Bataillon Centre. Dans la seconde vague, dès le 9 septembre, l'ORPC Lavaux-Oron a intégré l'alliance formée au printemps.

Forte d'un bataillon de 1900 puis de 2500 astreints, cette alliance s'est vu confier plus de 200 missions. Ces dernières ont été réalisées avec succès durant plus de sept mois. Les hôpitaux, les cliniques ainsi que de nombreux EMS ont fait appel à l'ORPC durant plusieurs mois. Une des tâches a également consisté, en coordination avec le SSL, à garantir les meilleures conditions pour les personnes précarisées.

Dans le domaine des interventions en situation d'urgence, le service de piquet a été alarmé à 2 reprises. La Gendarmerie vaudoise a requis l'appui de l'ORPC à 2 reprises en l'espace d'une semaine pour la mise en place du dispositif DELESTA, consécutif à la fermeture de l'A9 (la première fois suite à un feu de véhicule dans le tunnel de Belmont et la seconde fois pour un accident de personne à la hauteur de Grand-Vennes).

Heures réalisées par les professionnels

	2019	2020
Engagements au profit des collectivités	2440	800
Engagements en situation d'urgence	227	9842
Total	2667	10 642

Collaborations (internes et externes)

La situation actuelle a mis en veille différentes collaborations, qui seront réactivées en 2021, voire en 2022.

La collaboration entamée en 2016 avec le CHUV a démontré toute son importance dans le cadre de l'engagement Covid-19. Cet établissement est à ce jour le plus demandeur de l'appui de l'ORPC pour plusieurs types de missions allant bien au-delà de ce qui était imaginé: transport de patients, logistique, désinfection, appui aux soins intensifs, jusqu'au renfort du personnel de la chapelle.

MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURES

Cette année a été particulièrement chargée dans le domaine des constructions par d'importants travaux. Cinq abris publics ou constructions de protection civile ont brillamment passé le contrôle décennal.

La construction de Coteau-Fleuri a été entièrement rénovée à la suite du départ de l'Établissement vaudois de l'accueil des migrants (EVAM). Le poste de commandement de Prélaz a été remis à jour (télécommunication et informatique) selon les exigences fédérales et cantonales et les travaux sont à bout touchant.

Durant le mois d'août, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a procédé au renouvellement des comprimés d'iode. L'ORPC dispose d'une plaquette de 12 comprimés pour chaque habitant du district.

Tous ces travaux ont été réalisés avec le soutien quotidien de la section logistique en sus de l'engagement Covid-19.

ESSAI ANNUEL DES SIRÈNES

Les sirènes fixes et mobiles ont toutes été déclenchées le 5 février dès 13h30, ceci selon le processus usuel. Trois d'entre elles ont présenté des défauts lors du déclenchement.

FORMATION

Aucune formation n'a été dispensée en 2020, tout l'effectif ayant été intégralement réquisitionné à plusieurs reprises dans le cadre de l'engagement Covid.

JOURS DE SERVICE

	2019	2019
Cours effectués dans le cadre communal	3166	390
Engagement au profit de la collectivité	1869	919
Engagement en situations d'urgence	81	18 946
Total	5116	20 255

LIBÉRATION ANTICIPÉE DES EFFECTIFS

L'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021 de la nouvelle Loi fédérale sur la protection civile (LPPCi) a eu pour conséquence la libération anticipée au 31 décembre 2020 de 400 astreints dont 50 sous-officiers ayant tous atteint la limite fixée par le Conseil fédéral, soit quatorze années d'obligation de servir. Des démarches pour remodeler le bataillon sont en cours afin que l'ORPC poursuive efficacement ses missions.

CULTES

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'église des Croisettes, cédée pour un franc symbolique par la Ville de Lausanne, est devenue la propriété de la Commune d'Epalinges. Une cérémonie officielle a eu lieu le 7 mars 2020 pour marquer ce passage de main, en présence de la Municipalité d'Epalinges dans son ensemble ainsi que de M. David Payot, Municipal de la Ville de Lausanne et de M. Patrick Felberbaum, président de la Paroisse La Sallaz-Les Croisettes. Alors que les frais d'entretien de l'édifice étaient partagés à parts égales entre les deux Communes, ils sont désormais pris en charge entièrement par Epalinges. Les paroissiens lausannois peuvent continuer à utiliser le lieu de culte sans frais.

Les communes de Lausanne, Savigny et Epalinges sont liées par une convention en ce qui concerne les frais d'entretien courant de la paroisse catholique de St-Etienne, sise à la route d'Oron. Font partie de ces frais et sont, par conséquent, à la charge des communes :

- Les travaux d'entretien et de réparation courants des bâtiments d'église et des locaux pour l'instruction religieuse ;
- La fourniture, l'entretien et la réparation du mobilier des bâtiments d'église nécessaires au culte et à l'instruction religieuse ;
- Les frais d'eau, d'électricité, de chauffage et de nettoyage des bâtiments et locaux précités.

La Convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de la Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV), renouvelée en 2020, prévoit, à l'instar des termes de l'ancienne convention, une clé de répartition en fonction du nombre de membres de la CILV domiciliés dans chaque commune. Seules les communes comptant plus de 10 fidèles participent aux frais forfaitaires d'un montant de CHF 30'000.00.



CONCLUSION

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous concluons le présent rapport, en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2020 et en donne décharge à la Municipalité.

Approuvé par la Municipalité le 26 avril 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic:

La Secrétaire:

Maurice Mischler

Sarah Miéville

Liste des abréviations

AAEE	Association pour l'accueil de l'enfance à Epalinges
ACI	Administration cantonale des impôts
APROMAD	Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile
ASSS	Association suisse des services des sports
AVASAD	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile
BC	Bureau de coordination
BEFH	Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes
CAP	Centre d'animation socioculturelle palinzard
CAMAC	Centrale des autorisations de construction
CGN	Compagnie générale de navigation
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CIGM	Centre intercommunal de glace de Malley
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CLE	Centre de laboratoire Epalinges
CLE	Coopérative du logement à but social Epalinges
CODIR	Comité directeur
COPIL	Comité de pilotage
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux
CRPS	Conseils généraux de prévention et de sécurité
CUS	Coefficient d'utilisation du sol
CVE	Centre de vie enfantine
DAL	Direction des achats et de la logistique

DCG	Direction du cadastre et de la géoinformation
DDP	Droit distinct permanent
DEIS	Département de l'économie, de l'innovation et du sport
DES	Département de l'environnement et de la sécurité
DFIRE	Département des finances et des relations extérieures
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGAIC	Direction générale des affaires communales et droits politiques
DGAV	Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires
DGE	Direction générale de l'environnement
DGEJ	Direction générale de l'enfance et de la jeunesse
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DGEP	Direction générale de l'enseignement post-obligatoire
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur
DGCS	Direction générale de la cohésion sociale
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
DGS	Direction générale de la santé
DGTL	Direction générale du territoire et du logement
DIF	Direction de l'immobilier et du foncier
DIRH	Département des infrastructures et des ressources humaines
DIT	Département des institutions et du territoire
DP	Domaine public
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
DSI	Direction des systèmes d'information

EH	Equivalent-habitant
EMS	Etablissement médico-social
ETP	Equivalent temps plein
FEEDD	Fonds d'efficacité énergétique et de développement durable
GROPIL	Groupe de pilotage
LADB	Loi sur les auberges et débits de boissons
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
LTO	Cassette au lithium pour sauvegarde
NETAPP	Système de stockage informatique
OAE	Office des affaires extérieures
OAJE	Organisme de l'accueil de jour des enfants
OCTP	Office des curatelles et tutelles professionnelles
OFROU	Office fédéral des routes
PA	Plan d'affectation
PAC	Plan d'affectation cantonal
PACom	Plan d'affectation communal
PAE	Plan d'action énergie
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PDCant	Plan directeur cantonal
PDCM	Plan directeur communal de mobilité
PDL	Plan directeur localisé
PER	Plan d'études romand
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PIMEMS	Programme d'investissements de modernisation des EMS

POLCANT	Police cantonale
PPE	Propriété par étage
RAS	Régionalisation de l'action sociale
RDU	Revenu déterminant unifié
RF	Registre foncier
RPGA	Règlement du Plan général d'affectation
SAGEFI	Service d'analyse et de gestion financière
SAN	Service des automobiles et de la navigation
SDCL	Schéma directeur centre Lausanne
SDE	Service de l'emploi
SEPS	Service de l'éducation physique et du sport
SERAC	Service des affaires culturelles
SESAF	Service de l'enseignement spécialisé et appui à la formation
SIL	Services industriels de Lausanne
SPEI	Service de la promotion de l'économie et de l'innovation
SPEN	Service pénitentiaire
SPEV	Service du personnel de l'Etat
SPOP	Service de la population
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
STEP	Station d'épuration
SUVA	Caisse nationale d'assurance accidents
UAT	Unité d'accueil temporaire
UCA	Conseil et appui en management et organisation
UCV	Union des Communes Vaudoises

ANNEXES

Vœux, observations et questions de la COGEST 2019 et suivi des réponses de la Municipalité

DICASTÈRE DE M. PIERRE JOLLIET

Enfance, Jeunesse, Ecoles, Action sociale, Bâtiments scolaires, Seniors

TERRAIN DE FOOTBALL

Quelles sont les conclusions du rapport effectué en fin d'année par le bureau d'ingénieur mandaté? Qu'en est-il de la surveillance des caissons?

Réponse: Les résultats de la dernière mesure indiquent que les déplacements du mur sont sensiblement plus importants que lors des mesures précédentes (entre 0 et 14 mm en valeur absolue). Ces déplacements sont significatifs et à surveiller bien qu'ils ne soient pour l'instant pas alarmants.

Suite aux sondages et mesures effectués de fin 2018 à l'été 2019, un rapport géotechnique a été établi en septembre 2019 et transmis au juge dans le cadre de la procédure en cours. Ce rapport confirme l'instabilité historique de cette zone et la présence d'eaux souterraines en charge dont la pression augmente en suivant les périodes pluvieuses. Le versant étant toujours en mouvement (env. 1,6 cm/mois) entre les interfaces de molasse, il faudra procéder à des travaux de stabilisation du versant quelle que soit sa future occupation, en veillant au drainage soigneux de la zone sinistrée.

Ce rapport a permis d'étudier et estimer différentes solutions de remise en état de ce secteur, soit une variante avec stabilisation du remblai, une variante avec stabilisation et création d'une plateforme pour un

terrain de football (la plus onéreuse) et une variante avec rétablissement du profil du terrain initial. Ces variantes ont été également transmises au juge pour démontrer l'aggravation du dommage subi.

La surveillance est maintenue avec des contrôles mensuels jusqu'à nouvel avis. Des mouvements plus importants sont constatés après les périodes de pluviosité importantes avec les venues d'eaux souterraines.

>> Réponse acceptée et maintenue pour suivi

SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Quel est le point de situation sur la rédaction de ce règlement?

Réponse: La Commune dispose d'un règlement sur les transports scolaires pour les élèves de 7^e à 11^e année. Concernant les transports effectués pour les élèves de 1^{re} à 6^e année, les dispositions figurent dans divers documents. Le travail consiste à fondre l'ensemble de ces dispositions dans un règlement global. Ce travail sera réalisé pour la rentrée scolaire en collaboration avec la direction de l'école. Cela ne changera cependant en rien les principes de sécurité en vigueur depuis de nombreuses années dans notre commune pour ce type de transport.

**>> Vœu de la COGEST 2018: souhaite obtenir le nouveau règlement
Observation de la COGEST 2019: souhaite recevoir le règlement global sur les transports scolaires pour la rentrée scolaire 2020
Réponse acceptée**

HARCÈLEMENT – VIOLENCE – RACKET – ETC.

Point de la situation sur l'évolution de l'observatoire de cohabitation ?

Faut-il y ajouter des améliorations si nécessaire ? Dans quel dicastère appartient cet observatoire dans le budget communal ?

Réponse : L'observatoire de la cohabitation dépend des dicastères Police et Ecole/Jeunesse/Social. Son financement figure cependant sous l'administration générale, compte 1100.3184. La COGEST 2018 s'était posé la question si le délai à fin 2019 était suffisant pour évaluer et analyser avec suffisamment d'éléments probants la poursuite de cette expérience. La Municipalité a été également convaincue qu'il convenait de poursuivre cette expérience plus longtemps afin de pouvoir poser un bilan de qualité. Un protocole de fonctionnement a été mis au point et la pérennité de cet observatoire a été prolongée jusqu'à la fin 2021.

>> Vœu de la COGEST 2019 n°1: souhaite recevoir un tableau des statistiques des cas traités

Réponse acceptée et maintien pour suivi

CAP

Est-ce que le mandat d'animation pour les appartements protégés entre dans les critères de la fondation ?

Etait-il initialement prévu qu'il soit autofinancé par les loyers ?

Réponse : Ce mandat représente 0.3 EPT, il est entièrement financé par la fondation Epalogements.

>> Réponse acceptée

ACCUEIL DE JOUR

Quelle est l'évolution du déficit ?

Quels sont les problèmes à résoudre ?

Réponse : Chaque nouvelle place créée augmente la subvention communale. Les places sont créées pour répondre aux besoins de la population. De plus, la loi précise à l'art. 43 de la LEO que les communes ont l'obligation d'offrir un accueil parascolaire.

>> Réponse acceptée

Est-ce que les nouvelles normes sont entrées en vigueur ?

Réponse : Oui, elles sont entrées en vigueur à la rentrée d'août 2019, sans que cela pose problème ni au personnel, ni aux parents.

>> Réponse acceptée

OFRÉQUAZ

Quel est le fonctionnement de la CALE

(Centre Achat Logistique Epalinges) ?

Réponse : La CALE (Centrale d'achats et logistique Epalinges) fonctionne depuis fin 2015 et n'est pas exclusivement réservée à un bâtiment, mais concerne des achats groupés de produits de nettoyage, d'habits, de mobilier scolaire, de bureau pour l'ensemble de l'administration. Les produits choisis sont analysés selon les critères DD, il en va de même pour le reste. Nous avons d'ailleurs obtenu le label « nettoyage ECO » et la mise en place d'une CALE fait partie intégrante du label « Cité de l'Energie ». En groupant nos commandes, nous pouvons d'une part économiser des trajets et d'autre part obtenir des rabais de quantité.

La Centrale d'achats a établi un catalogue de mobilier et de matériel correspondant aux besoins des écoles. Les écoles doivent se tenir dans la mesure du possible aux équipements agréés dans ce catalogue. Cette manière de faire évite d'avoir un mobilier et/ou des équipements disparates au sein des différents collèges de la commune, ce qui facilite le transfert de mobilier et d'équipement d'un bâtiment à un autre.

>> Réponse acceptée

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Comment fonctionne la collaboration avec les instances cantonales au niveau scolaire ?

Réponse: La Municipalité entretient d'excellentes relations avec la direction de l'établissement scolaire. Concernant les relations avec la DGEO, elles sont gérées au travers de conventions, bibliothèques, secrétariat, orientation scolaire, etc.

>> Réponse acceptée et maintenue pour suivi

PLACES DE JEUX

Quels sont les retours de la démarche participative pour les projets des nouvelles places de jeux ?

Réponse: Ce projet est géré en collaboration entre le dicastère des Travaux et celui de l'Enfance/Jeunesse/Ecoles/Social, plus particulièrement par les Espaces verts et le Centre d'animation socioculturelle palinzard (CAP). La démarche participative a permis d'entendre les habitants des quartiers, les récalcitrants aussi bien que les demandeurs. Cette démarche a permis de réfléchir à un aménagement répondant aux besoins particu-

liers de chaque lieu. Les résultats permettent de donner un mandat plus clair aux architectes qui seront chargés du projet. Le projet sera aussi inscrit dans une démarche participative pour sa réalisation.

>> La COGEST prend acte, maintien pour suivi

ACTION SOCIALE

Comment la Commune intervient-elle en cas de difficultés avérées par exemple: la maltraitance dans les EMS ?

Réponse: Les EMS assurent leur prestation sous le contrôle de l'Etat. Dès lors, si les autorités communales devaient être informées d'un cas de maltraitance avérée, elles le signaleraient à l'autorité cantonale compétente.

>> Vœu de la COGEST 2019 n°2: propose que l'Observatoire de la cohabitation soit à disposition en cas de situations délicates.
Réponse acceptée

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Combien d'élèves décident de suivre des stages en fin de scolarité ?

Réponse: Ce service ne relève pas de l'autorité communale. Les informations figurant dans le cadre du rapport de gestion sont transmises à titre d'information. Néanmoins, voici quelques informations complémentaires.

A Epalinges, les élèves sont fortement encouragés à faire des stages chaque année de la fin de la scolarité mais il n'existe pas de semaine spéciale dédiée aux stages. Par contre, les demandes de stages se font tout au long de l'année scolaire. Les enseignantes et la conseillère en orientation dans le cadre de l'AMP et des passages dans les classes mettent l'accent sur l'importance d'organiser plusieurs stages afin de pouvoir observer et

confirmer un intérêt et se décider entre plusieurs métiers. Des élèves de 9^e année à partir de 13 ans partent déjà en stage sur les périodes scolaires.

Les élèves en fin de scolarité à Epalinges font 1 à 3 stages entre la 9^e et la 11^e année mais surtout en 10^e et 11^e année, des stages qui sont la plupart du temps organisés sur une semaine. Comme les écoles telles que l'ETML, CPNV et l'ETVJ proposent des stages de 1 ou 2 jours, les élèves intéressés par ces filières peuvent faire plusieurs stages d'un ou deux jours. Nous n'avons pas toujours de retour sur les élèves qui font des stages pendant les périodes de vacances car ils n'ont pas l'obligation de remplir un formulaire de demande de stage (souvent des VP). Très peu d'élèves font plus que 3 stages, mais chaque année il y a au moins un ou deux élèves par classe qui ont fait plus que trois stages.

Sur les 8 dernières années, deux élèves en fin de scolarité ont opté pour un stage d'une année avant de pouvoir entrer en formation professionnelle. Respectivement pour les métiers d'Assistante socio-éducative CFC et de Professionnelle du cheval CFC.

>> Réponse acceptée

ASSOCIATION D'ACCUEIL DE L'ENFANCE D'ÉPALINGES

Coûts des transports entre les bâtiments scolaires et les structures d'accueil ?

Y a-t-il d'autres pistes que celle de louer des locaux dans une construction à venir en dessous du collège du Village afin de diminuer les coûts des transports ?

Réponse : La seule façon d'économiser les coûts des transports et de les limiter en créant des unités d'accueil d'écoliers à proximité des écoles. C'est notamment la solution envisagée pour l'école du Village. Le coût du loyer

à payer correspondra à celui dépensé pour les transports. Cette solution améliorera grandement la qualité de l'accueil des enfants.

>> Réponse acceptée et maintien pour suivi

FRAIS D'ÉCOLAGE

Est-ce que la diminution des revenus d'écolage est une démarche à suivre au vu de la santé financière de l'AAEE ? Y a-t-il d'autres sources de financement possibles en dehors des subventions communales ?

Est-ce que la mise sur pied d'un fonds intercommunal est d'actualité ?

Réponse : Il y a trois sources de financement régulières :

- Les écolages payés par les parents (53%)
- La subvention de la FAJE (22%)
- La subvention communale (25%)

En fait, c'est la FAJE qui fait office de fonds intercommunal, chaque commune verse à cette institution CHF 5.- par habitant, les employeurs et l'Etat de Vaud assurent le solde de son financement.

>> Réponse acceptée

OUTIL DE GESTION COMPTABLE SAI-ERP

Est-ce que ce nouvel outil adopté en remplacement de celui de Crésus donne satisfaction ?

Réponse : La mise en place de cet outil a imposé une lourde charge de travail pour l'administration de l'AAEE, mais il donne entière satisfaction et permet de mieux gérer le fonctionnement des différentes structures.

>> Réponse acceptée

DICASTÈRE DE M. ALAIN MONOD

Sécurité publique, Police, Service du feu, Protection civile, Inhumations, Sport, Terrains de sport, Salles de gymnastique, Piscine, Intégration, Contrôle des habitants

OFFICE DE LA POPULATION

Point de situation. Quelles améliorations ont été faites par rapport à la confidentialité et l'exiguïté des locaux ?

Réponse : La réflexion sur les locaux de l'administration est encore en cours, la question de l'aménagement des locaux de l'Office de la population en faisant évidemment partie.

Il y a eu quelques légères améliorations avec des précisions quant à la manière d'attendre, un déplacement de mobilier et des marques au sol. Un deuxième banc et des chaises permettent une attente plus confortable.

La Municipalité garde à l'esprit que nous devons trouver une solution, non seulement pour l'Office de la population, mais pour l'ensemble de l'administration communale (cf. postulat Anaëlle Urio et consorts).

>> **Réponse acceptée**

HORAIRE

Quel est le suivi de l'étude sur l'horaire élargi de l'Office de la population ? Et qu'en est-il de l'harmonisation des horaires avec les autres services de la Commune ?

Réponse : Actuellement, l'Office de la population et tous les guichets de l'administration ont un horaire harmonisé, avec une ouverture jusqu'à 19h le jeudi soir et une fermeture le vendredi après-midi, qui permettent aux pendulaires d'accéder facilement aux services de l'administration communale.

Il y a eu harmonisation avec les horaires de tous les services appelés à accueillir des usagers (Greffé, Bourse, Police), notamment avec la réouverture le jeudi jusqu'à 19h.

Une ouverture pendant la pause de midi ne nous semble pas une variante et ne sied pas à notre commune (pendulaires, EHL, etc.)

>> **Réponse acceptée**

POPULATION

Est-ce qu'une statistique démographique par tranche d'âges est disponible ?

Tranches d'âge au 31.12.2019	Nombre d'habitants au 31.12.2019	Pourcentage de la population totale
0-18	2186	22.12%
19-40	3148	31.87%
41-65	3074	31.12%
66-85	1296	13.12%
86-110	173	1.75%
Total	9877	100%

Sans les étudiants EHL (sachant qu'Epalinges en compte 540)

Tranches d'âge au 31.12.2019	Nombre d'habitants au 31.12.2019	Pourcentage de la population totale
0-18	2185	23.40%
19-40	2609	27.94%
41-65	3074	32.92%
66-85	1296	13.88%
86-110	173	1.85%
Total	9337	100%

>> Réponse acceptée**DIGITALISATION – PRESTATIONS ONLINE****Est-ce qu'une numérisation est prévue pour la gestion des documents du Service de l'Office de la population ?**

Réponse: Une grande partie des dossiers des habitants sont d'ores et déjà numérisés dans le logiciel de gestion du registre ou dans l'arborescence de classement informatique des documents de l'administration. Le processus est en cours.

Le service du contrôle des habitants (devenu Office de la population) a notamment pour mission d'enregistrer les arrivées, les départs et les changements d'adresse des habitants de la commune. Il fournit également aux administrations publiques suisses les données nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches.

- Annonce d'arrivée (Suisses, étrangers permis C, permis B-F-L, requérants d'asile)
- Annonce de départ (Suisses, étrangers permis C, permis B-F-L, requérants d'asile)
- Changement d'adresse à l'intérieur de la commune
- Recherche de l'adresse d'un habitant
- Renouvellement d'un permis de séjour B, F ou L / d'établissement C
- Obtention d'une déclaration de résidence (attestation d'établissement ou de séjour)
- Réception des annonces des changements de locataires, par les gérances et propriétaires d'immeubles
- Procédures pour l'obtention et le renouvellement d'un permis frontalier

Quelques rares tâches peuvent être faites par courrier ou e-mail (mais il est aussi possible de se présenter personnellement). D'autres exigent une présence personnelle au guichet.

Enfin, le Canton en collaboration avec l'association vaudoise des préposés au contrôle des habitants travaille sur un projet d'harmonisation.

>> Réponse acceptée et maintenue pour suivi**INTÉGRATION DES ÉTRANGERS****Point de situation. Existe-t-il un rapport d'activités de la Commission d'intégration ?**

Réponse: Le rapport d'activités sera fait par Madame la conseillère Marisa Dürst lors de la séance du Conseil communal agendée au 7 avril 2020.

>> Thème maintenu en attente du rapport d'activités

POLICE DE PROXIMITÉ

Qu'en est-il de la police de proximité?

Est-ce qu'une collaboration avec la police municipale de Lausanne est à nouveau envisageable? Et si oui, quel est le coût par rapport au contrat de prestations actuelles?

Réponse: En 2012, il était impossible pour nous de collaborer avec Lausanne. Nous avons tenté des démarches, mais avons très vite été confrontés à un obstacle majeur: la capitale voulait la police judiciaire sur notre territoire, ce que nous comprenions, mais le Canton nous l'a refusé, ne voulant créer un précédent (notons en ce moment des velléités dans le Nord vaudois).

La règle des «frontières» communes nous empêchait également de rejoindre une police intercommunale (par. ex. l'APOL, association des polices du Lavaux), nous sommes *de facto* au sens de la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) devenu commune déléгатrice.

Un retour en arrière semble difficile toujours pour les mêmes raisons et de toute manière impossible à chiffrer en l'état.

Notons aussi que dans le cadre de la réforme de la péréquation, les discussions liées à l'OPV seront particulièrement tendues.

Enfin, certaines communes réfléchissent à leur organisation policière, certains exécutifs estimant que devenir commune déléгатrice serait financièrement plus favorable que participer, comme actuellement, à une association intercommunale.

>> Réponse acceptée

PROTECTION CIVILE

Nouveau point de situation.

Réponse: Notre participation reste inchangée, soit CHF 20.-/habitant (le contrat de droit administratif prévoit un max. de CHF 22.-) + CHF 6.50 de participation au fonds cantonal.

>> Réponse acceptée

AUGMENTATION DE LA POPULATION

Quelles sont les mesures prises par la Commune pour résoudre les incidents provoqués par la population estudiantine de l'EHL?

Réponse: Nous avons 540 étudiants de l'EHL domiciliés dans notre commune. Face à la recrudescence, notamment depuis la rentrée de l'automne 2019, la gendarmerie a pris des mesures sur suggestion de notre répondant de proximité. Notamment par des patrouilles préventives en fin de journée. Lors d'interventions, il y a forcément dénonciation avec amende à la clef. Des informations par et à l'EHL se font à l'occasion de chaque rentrée. Avec l'aide du chargé de sécurité de l'école, des rencontres ont lieu avec les gérances, afin de les sensibiliser à la situation et les inviter à faire respecter les règles et usages locatifs. Les mesures prises afin de contenir les nuisances ou les incidents de la population estudiantine de l'EHL sont multiples. Sur ce thème, le personnel de la Police de proximité de la Gendarmerie vaudoise s'est penché sur la question depuis bientôt deux ans. C'est le Sgt émérite Christian Lovis, référant pour la Commune dans le travail de résolution des problèmes, qui a pris les choses en main. En résumé, combattre les nuisances commises par les étudiants de l'EHL passe par un subtil mélange de prévention et de répression.

Au niveau de la prévention, le personnel de la Gendarmerie vaudoise est présent à chaque rentrée estudiantine, en étroite collaboration avec la direction de l'EHL. Les étudiants sont sensibilisés au-x comportement-s à adopter, non seulement à Epalinges, mais dans toute la région. Le personnel des gérances qui louent des appartements aux étudiants sont aussi concernés et mis devant leurs responsabilités quant à l'attitude à adopter en cas de problèmes répétitifs causés par des locataires indécents.

En cas de problème persistant, des patrouilles préventives arpentent certains quartiers afin de prévenir les incivilités. Au niveau répression, la tolérance zéro s'applique. Les étudiants sont au courant des sanctions prévues en cas de débordement. Dès lors qu'une patrouille de Gendarmerie doit se déplacer pour du tapage nocturne, les contrevenants sont systématiquement dénoncés à la Commission de police.

Au bout de la chaîne, ladite commission est attentive à rendre des amendes dissuasives, correspondant à la contravention commise.

Le Municipal de police siège à la commission des voisins de l'EHL regroupant également la police lausannoise, des voisins (Chalet-à-Gobet) et des étudiants.

>> Réponse acceptée

DICASTÈRE DE M. ROLAND PERRIN

En charge du dicastère dès juillet 2018

Assainissement, Collecteurs, Déchets, Travaux, Routes, Voirie, Equipe forestière, Espaces verts, Cimetières, Développement durable, Cours d'eau, Biodiversité

ÉCOPOINTS

Qui s'occupe de la surveillance aux Ecopoints ?

Quel est le résultat de cette surveillance ?

Réponse: Des campagnes de surveillance sont réalisées avec la société Securitas, principalement au niveau des écopoints des Tuileries, de la Croix-Blanche et de certains conteneurs sur le ch. des Croisettes. Tout au long de l'année, la surveillance est également assurée par nos employés assermentés. En 2019, 7 dénonciations ont été faites à la commission de police.

>> Réponse acceptée

DÉCHÈTERIE

Suite à la mise en place de la signalétique, y a-t-il eu une amélioration dans le tri des déchets, voire une diminution des plastiques souples et souillés dans les bennes de plastiques durs ?

Réponse: La signalétique n'a pas encore été mise en place. En effet, il y avait une volonté initiale de modifier les panneaux d'affichage en collaboration avec la Ville de Lausanne. Toutefois, en fin d'année, Lausanne nous a informés vouloir conserver sa signalétique actuelle. Nous allons donc modifier seuls nos panneaux d'affichage.

>> Réponse acceptée et maintien pour suivi

DÉCHETS GRANDES SURFACES

Est-ce que la directive municipale a été élaborée, et si oui, quel est son contenu ?

Concernant la petite restauration, quel était le contenu de la démarche ?

Réponse : La directive n'a pas encore été élaborée. Le souhait était de rencontrer les responsables des grandes surfaces au préalable, afin d'inscrire dans la durée les actions existantes et discuter de nouvelles mesures à mettre en place. Pour la petite restauration, la démarche consiste à écrire à ces commerces en leur demandant quelles sont leurs bonnes pratiques afin de limiter les déchets (notamment ceux à usage unique) et ensuite de compiler et leur restituer les informations pour les inciter à d'autres pratiques.

Une directive à l'attention des entreprises utilisant la déchèterie du Giziaux a été élaborée et est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

>> Réponse acceptée et maintien pour suivi

CADASTRE SOUS-TERRAIN

Quel est l'état de la situation, bilan ?

Réponse : L'état de la situation a été présenté à la COGEST dans les locaux de la voirie le 26 novembre 2019. La mise à jour du cadastre se poursuit à partir des données récoltées après chaque visite de terrain. La situation s'est grandement améliorée dans les secteurs étudiés pour les futurs travaux. Pour les autres secteurs, la mise à jour se fait en fonction des opportunités. Enfin, les nombreux contacts avec les propriétaires suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement communal ont également permis d'actualiser certaines informations sur les parcelles privées.

>> Réponse acceptée

SENTIERS PÉDESTRES

Serait-il envisageable d'avoir un document en PDF sur le site communal répertoriant les balades sur la commune ?

Réponse : Les deux balades du sentier Burki et du parcours pédestre sont en ligne sur le site internet.

>> Réponse acceptée

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Etat des lieux ?

Réponse : Lors des projets routiers, l'éclairage public est mis aux normes. Un projet de rénovation plus global sera proposé en 2020 avec le remplacement d'anciens luminaires par de l'éclairage LED.

>> Réponse acceptée et maintien pour suivi

DICASTÈRE DE M. BERNARD KRATTINGER

Aménagement du territoire, Urbanisme, Bâtiments administratifs, Refuges, Salle des spectacles, Domaines, Logements, Forêts, Vignes, Energie et développement durable

CERTIFICATION LABEL CITÉ ÉNERGIE

Comment est-ce que la Municipalité encourage la population à réduire la consommation d'eau? Quelles mesures et quels moyens ont été pris pour promouvoir les actions à réaliser concernant le Label Cité énergie auprès de la population?

Réponse: L'encouragement à la réduction de la consommation d'eau se fait à travers le fonds d'encouragement communal qui alloue une subvention à l'installation de récupérateur d'eau de pluie. Un article dans le journal d'Epalinges de juin 2019 a également rappelé l'importance de préserver l'eau sur notre territoire d'Epalinges, en rappelant la provenance de notre eau, la consommation sur notre territoire et quelques idées pour en réduire la consommation. La Commune d'Epalinges a également relayé sur son site internet et Facebook l'information concernant la campagne d'equiwatt (programme d'encouragement des SIL) offrant des pommeaux de douche économiques à prix avantageux durant l'été 2019. Les résultats fournis par les SIL sont de 162 pommeaux vendus sur Epalinges, 1928 sur Lausanne, 112 sur Le Mont-sur-Lausanne et 99 sur Prilly.

>> Réponse acceptée

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

Etat des lieux?

Réponse: La production locale d'énergie renouvelable est axée actuellement sur trois axes:

- L'encouragement au développement des installations de chaleur (chaudière bois, PAC sur sondes géothermiques, solaire thermique, boiler PAC pour l'eau chaude sanitaire) et aux installations solaires photovoltaïques via le fonds communal FEEDD. Le bilan 2019 est très satisfaisant puisque la totalité du fonds a été utilisée: CHF 253'000.-; 236 aides octroyées dont 6 PAC, 1 Boiler-PAC, 1 chaudière bois pour une PPE, 1 installation solaire thermique et 65 solaires photovoltaïques.
- La promotion du solaire photovoltaïque au travers de l'opération de sensibilisation et d'appel d'offres groupé pour les villas individuelles, ainsi que l'opération de sensibilisation au regroupement pour la consommation propre ciblant les propriétaires d'habitats collectifs. L'appel d'offres groupé 2019 a permis de voir se réaliser 40 nouvelles installations solaires photovoltaïques faisant grimper la puissance solaire installée à 522 kWc. La sensibilisation au RCP a quant à elle intéressé 40 propriétaires de bâtiments collectifs prêts à investir dont le potentiel est estimé à 1200 kWc. Pour rappel, en 2017, 63 Wc/hab. était installé; en 2019, on relève une puissance installée de 100 Wc/hab. supplémentaire démontrant que notre objectif de 250Wc en 2022 est atteignable.
- Le développement du projet de réseau de chauffage à distance à énergie renouvelable pour les zones d'habitation dense des Croisettes et de la Croix-Blanche à court-moyen terme, qui permettra d'offrir une alternative au mazout et au gaz.

Le programme d'encouragement FEEDD est toujours d'actualité, tout comme les opérations de sensibilisation et/ou d'appel d'offres groupés pour le solaire photovoltaïque qui sera renouvelé en 2020.

**Coûts à charge de la Commune pour les démarches
« appel d'offres groupé » et pour l'opération de sensibilisation
au regroupement pour la consommation propre ?**

Réponse : Les frais engendrés pour les opérations de sensibilisation solaire ont été les suivants :

En 2018, un appel d'offres groupé ciblant les propriétaires de villa a été réalisé pour un montant de CHF 48'195.75 TTC. (Montant imputé sur le préavis n°19/2017 – Crédit-cadre destiné aux études des projets urbanistiques et de constructions pour les années 2018-2020.) Une subvention du Fonds d'efficacité énergétique et de développement durable (FEEDD) de CHF 4819.- a été octroyée à cet appel d'offres groupé.

En 2019 deux mêmes appels d'offres groupés ont été réalisés pour un montant de CHF 36'510.- TTC. (Montant imputé sur le budget de fonctionnement.) Cette démarche a bénéficié d'une subvention fédérale de l'OFEN de CHF 5000.-

L'opération Regroupement de consommation propre (RPC) pour l'habitat collectif effectuée en 2019 a été réalisée pour un coût de CHF 19'224.- TTC.

**Combien de propriétaires de bâtiments collectifs ont été invités
aux séances d'information relatives à l'opération de sensibilisation
au regroupement pour la consommation propre ?**

Réponse : 67 propriétaires (investisseurs institutionnels et représentants de propriétaires de locatifs) de 85 parcelles et 495 propriétaires de PPE (48 parcelles) ont été invités aux séances d'information et de sensibilisation au regroupement pour la consommation propre.

Quel pourcentage représente les 40 propriétaires intéressés ?

Réponse : En %, cela représente 34 % pour les locatifs propriétés d'investisseurs institutionnels et propriétaires privés (29 parcelles) et 31% pour les propriétaires de PPE (15 parcelles).

Concernant la réaffectation des locaux non chauffés du sous-sol, aucune réflexion n'a été menée à ce sujet en raison d'autres priorités.

>> La COGEST est satisfaite et maintien du thème pour suivi

CONSOMMATION EN ÉLECTRICITÉ

**Etat des lieux de la réflexion en cours pour supprimer
le chauffage électrique des locaux du sous-sol au profit
d'un chauffage statique depuis la chaudière gaz,
ou alors pour réaffecter les locaux du sous-sol (dépôts).**

Réponse : La réflexion est encore en cours. Les travaux sur le chauffage des combles qui seront réalisés en 2020 permettront dans un premier temps d'évaluer l'influence de cette amélioration sur la consommation électrique du bâtiment. Pour rappel, les travaux projettent d'améliorer la régulation du chauffage de sol des combles avec la pose de thermostat par pièce et de supprimer l'accès à la commande du chauffage électrique des monoblocs de ventilation par les utilisateurs.

>> Réponse acceptée

MAISON DE COMMUNE

Quelle est la réponse de M. Maurer et qu'est-ce qui a été entrepris ?

Réponse : Les montants portés au budget 2018 (Remplacement de l'éclairage de la Salle des combles: CHF 25'000.- et Travaux électriques pour l'éclairage de la salle des combles: CHF 35'000.-) n'ont pas été employés

en 2018. Les travaux envisagés n'ont pas été réalisés car un réaménagement de la Salle des combles était projeté concernant notamment la création de bureaux supplémentaires pour le secrétariat du dicastère de M. Jolliet ainsi que pour le secrétariat municipal. Compte tenu de ce projet, le remplacement de l'éclairage de la Salle des combles n'a été porté ni au budget 2019, ni au budget 2020.

>> Réponse acceptée

FERME DE LA CABOLETTAZ (FERME COLLET)

Quelle est la situation actuelle ?

Réponse: A propos de l'avenir de la ferme de la Cabolettaaz, nommée aussi ferme Collet, et en réponse à une question de la Commission de gestion 2018, la Municipalité avait apporté les informations suivantes :

Concernant cette propriété, et suite au refus du CC en 2017 d'octroyer un crédit de construction pour effectuer les travaux de réfection de la toiture et de la partie habitation de la maison de la Cabolettaaz (ferme Collet), sise à la route de Berne 227 (préavis n°11/2017), des contacts ont été pris avec la CLE (Coopérative logement Epalinges). En réponse à la proposition de la Municipalité d'octroyer à la CLE un DDP afin de développer un projet pour construire sur cette parcelle de nouveaux appartements subventionnés et/ou protégés, la CLE a établi une étude de faisabilité. Un projet de bâtiments de logements subventionnés pourrait être réalisé à moyen terme, la CLE ayant décidé de différer la mise en route de ce projet après la construction des appartements protégés et subventionnés prévus sur le site de la Girarde (parcelle 575).

Aujourd'hui, il ne vous aura certainement pas échappé qu'une demande de permis de construire pour 4 immeubles de logements protégés

et à loyers modérés à la Girarde a été soumise à l'enquête publique. Une fois cette étape franchie, la construction des logements protégés et subventionnés devrait débiter rapidement. Il sera alors temps de reprendre les réflexions concernant le devenir de la ferme de la Cabolettaaz.

>> La COGEST prend acte et maintien pour suivi

BORNES DE RECHARGE

Y a-t-il un tableau récapitulatif sur l'évolution des bornes de recharge avec passages, fréquences et horaires ainsi que la rentabilité sur l'utilisation des bornes pour la Commune ?

Réponse: L'utilisation des bornes de recharge a doublé en 2019 par rapport à 2018 en nombre de recharges (648 recharges) et triplé en consommation électrique aux bornes (6801 kWh), et la tendance est à la hausse, comme le montrent les graphes ci-dessous. En 2019, il y a 85 utilisateurs différents du réseau EVPASS (contre 55 en 2018) et 86 utilisateurs en libre-service qui payent par carte contactless ou via des abonnements issus d'autres réseaux (contre 39 en 2018). Les 10 premiers utilisateurs des bornes en nombre de recharge représentent 45% du total 2019 des recharges.

Pour rappel, afin de booster la fréquentation des bornes palinardes, un nouveau tarif de recharge plus intéressant pour les utilisateurs a été appliqué en mars 2019 (CHF 1.- fixe + CHF 0.3/kWh), ce qui pourrait expliquer cette évolution en plus du développement du marché de l'électromobilité.

En ce qui concerne le profil d'utilisation journalier, l'année 2018 présentait une fréquentation soutenue en fin de journée mais était toutefois faible le matin et inexistante la nuit. Dès mars 2019, un tarif de nuit différent plus avantageux a permis de lisser cette fréquentation, en atteste le graphe ci-contre.

Bilan financier annuel (hors amortissement)	Borne Croix-Blanche	Borne Croisettes	TOTAL 2018	Borne Croix-Blanche	Borne Croisettes	TOTAL 2019
Montant perçu	630	608	1238	1159	1251	2410
Frais Consommation électrique SIL (CHF 0.26/kWh)	-285	-229	-514	-798	-973	-1771
Contrat maintenance annuel (réparti sur 15ans)	-1357	-1357	-2714	-1357	-1357	-2714
License annuelle EVPASS	-314	-314	-628	-314	-314	-628
Frais abonnement 3G	-300	-300	-600	-300	-300	-600
Assurance	-250	-250	-500	-250	-250	-500
Location place de parc	0	-2400	-2400	0	-2400	-2400
Total charge exploitation annuelle	-2506	-4850	-7356	-3019	-5594	-8613
TOTAL	-1876	-4242	-6118	-1860	-4343	-6203

Concernant le bilan financier des bornes, un retour sur investissement n'était clairement pas recherché comme précisé lors de la demande du crédit d'investissement. Le fait d'être propriétaire de nos propres bornes nous a cependant permis d'appliquer en mars 2019 des tarifs plus incitatifs en vue de promouvoir l'électromobilité dans notre région.

En effet, le constat fin 2018 présentait une faible fréquentation par rapport aux charges d'exploitation, et l'étonnement de plusieurs habitants de la politique tarifaire peu incitative par rapport au moteur thermique. En prenant l'exemple d'un Lausanne-Genève aller/retour (130 km), une voiture essence devait payer CHF 13.3 et une voiture électrique CHF 11.9 selon le tarif 2018. La différence n'était pas incitative. Pour rappel, la tarification 2018 avait été retenue pour s'aligner sur celle du réseau EVPASS (CHF 1.50 fixe + CHF 0.50/kWh sans abonnement) pour la première année d'exercice.

Afin de stimuler la fréquentation et ayant l'avantage d'être propriétaire de nos propres bornes, il a été proposé de réduire en 2019 le tarif de recharge à CHF 1.00 fixe + CHF 0.30/kWh en se basant sur un *benchmarking* des tarifs pratiqués dans les communes voisines, en proposant un tarif plus avantageux que le réseau EVPASS avec abonnement annuel de CHF 59.- (CHF 0.45/kWh), et en proposant un tarif préférentiel aux Palinzards et un tarif de nuit préférentiel. Il est également important de ne pas descendre la part variable en dessous du prix du kWh acheté aux SIL (0.26/kWh). N'oublions pas que la part fixe se justifie par un service de recharge plus rapide qu'à la maison et par la mise à disposition d'une place de parc pendant 3 heures. Cette diminution du tarif représente certes une réduction des recettes, mais notre objectif premier est d'inciter les citoyens (palinzards et pendulaires) à adopter l'électromobilité avec une tarification compétitive.

par rapport au moteur thermique pour doper la fréquentation des bornes. Une réévaluation des tarifs sera faite chaque année en fonction de l'évolution du marché, de la technique, du prix de l'énergie, de la fréquentation et des charges d'exploitation. Pour information, un seul habitant a demandé une carte «tarif préférentiel habitant» en 2019.

Le bilan financier annuel est négatif en 2018 et se maintient en 2019 malgré un tarif de recharge plus bas.

Pour rappel, le préavis mentionnait bien ces charges en toute transparence, et précisait bien qu'un retour sur investissement n'était pas recherché; un calcul démontrait que seule une fréquentation de 8 charges/jour par borne permettait d'atteindre un retour de 15 à 18 ans environ avec un tarif de CHF 1.50 fixe + CHF 0.5/kWh. Avec les données de consommation (passée de 6 à 11kWh la consommation moyenne de la recharge) et coût de l'électricité (passé de 23 ct/kWh à 24 ct/kWh HT) réactualisées, il faudrait:

- Pour Croisettes, un retour de 20 ans nécessiterait 23 recharges par jour au tarif de CHF 1.00 fixe + CHF 0.3/kWh, mais seulement 8 recharges par jour si on relève à CHF 0.5/kWh
- Pour Croix-Blanche, un retour de 20 ans nécessiterait 16 recharges par jour au tarif de CHF 1.00 fixe + CHF 0.3/kWh, mais seulement 5.5 recharges par jour si on relève à CHF 0.5/kWh

Un objectif intermédiaire est de viser 6 recharges/jour par borne en stimulant la fréquentation afin de compenser les charges d'exploitation avec le maintien du tarif actuel (contre 1 recharge par jour et par borne en 2019).

>> **Observation de la COGEST 2019: suivi dans trois ans**

Réponse acceptée

LATC

Comment est-ce que la Commission d'urbanisme a-t-elle été consultée dans les projets urbanistiques?

Réponse: Il existe deux commissions d'urbanisme: la Commission d'urbanisme de la Municipalité, composée d'experts externes professionnels, d'architectes, d'urbanistes, de géomètres, d'avocats, etc., du Municipal de l'urbanisme, du chef de service et d'un secrétaire, et la Commission d'urbanisme du Conseil communal, composée d'un Président, de Conseillers communaux de différents partis politiques, du Municipal de l'urbanisme et du chef de service. La Commission de la Municipalité est convoquée au rythme des projets et en cas de besoin de conseils, la Commission du Conseil communal est également convoquée par son Président au rythme des projets. Ainsi, cette dernière a été invitée 3 fois en 2018, 7 fois en 2019. Les sujets tels que le PDL des Croisettes, le PDcom, les différents PA, le complexe scolaire de Bois-Murat, la grande salle, ont été abordés lors de ces séances.

>> **Réponse acceptée**

DICASTÈRE DE M. MAURICE MISCHLER

Administration générale, Informatique, Personnel communal, Finances, Activités culturelles, Culte, Communication

CYBERADMINISTRATION

Point de situation. Est-ce qu'il y a un rapport de l'AVRIC (Association vaudoise des responsables informatiques communaux) que l'on peut consulter concernant l'avancement de la cyberadministration? Est-ce qu'un cahier des charges est défini?

Réponse: Au point mort. Aucun rapport à disposition, les discussions avec la DSI du Canton de Vaud se cantonnent à trouver un identifiant sécurisé unique et aucun accord n'a pu être trouvé au sein de la DSI pour se déterminer sur ce point, somme toute, décisif avant l'établissement d'un éventuel cahier des charges. Certaines communes proposent une plateforme où les habitants peuvent saisir des données, qui sont ensuite reprises dans le logiciel communal, rien de plus élaboré pour l'heure. La protection des données semble également donner du fil à retordre à la DSI.

La COGEST prend acte et maintient le thème pour suivi. La COGEST souhaite pouvoir rencontrer M. Jean-François Niklaus lors d'une prochaine visite et éventuellement un responsable de la DSI du Canton de Vaud afin de clarifier ce thème récurrent.

**>> La COGEST prend acte et maintient le thème pour suivi.
La COGEST souhaite pouvoir rencontrer M. Jean-François Niklaus lors d'une prochaine visite et éventuellement un responsable de la DSI du Canton de Vaud afin de clarifier ce thème récurrent.**

GESTION DU PERSONNEL

En quoi consiste concrètement la culture du dialogue lors de conflits?

Quelle est la procédure de la «gestion des conflits» dans tous les cas de figure?

Réponse: Une procédure pour la gestion des conflits est en cours d'élaboration. Un collaborateur confronté à un conflit doit en parler en premier lieu à son supérieur direct; en cas de non-résolution par ce biais, il va à l'échelon supérieur, soit en principe le chef de service voire le municipal en charge. Les RH sont à disposition et à l'écoute afin d'appuyer les démarches, conseiller les collaborateurs et responsables, et mener ou faire effectuer une médiation si cela s'avère pertinent.

>> Vœu de la COGEST 2019 n°3: souhaite recevoir le questionnaire qui est en cours d'élaboration pour la gestion du personnel

Réponse acceptée et maintenue pour suivi

ÉVALUATION – ENQUÊTE DE SATISFACTION

Est-ce qu'un questionnaire d'évaluation interne a été préparé?

Réponse: La question posée à ce sujet (06/2018) était la suivante: «Y a-t-il des questionnaires d'évaluation (enquête de satisfaction) pour les usagers de l'administration, dans tous les services en lien à la population (école, déchetterie, garderies, accueil parascolaire, horaires d'ouverture, etc.)?»

La réponse donnée (mars 2019) était la suivante: «Il n'existe pas actuellement de questionnaire d'évaluation pour les usagers. En revanche, les retours d'information des citoyens sont régulièrement pris en compte, ce qui a par exemple amené à l'élargissement des horaires d'ouverture de la déchetterie.»

Nous pouvons apporter les éléments suivants quant à la question d'un questionnaire d'évaluation interne: il n'y a pas de questionnaire d'évaluation interne, toutefois les entretiens de collaboration mis en place en 2019 permettent d'aborder d'éventuels points d'insatisfaction et de valoriser les points satisfaisants. Aussi, les sujets d'insatisfaction ou conflictuels éventuels sont abordés avec les personnes concernées; en 2019 notamment, l'une ou l'autre situation a pu être traitée à la satisfaction des personnes ou équipes concernées.

>> Réponse acceptée et maintenue pour suivi

FORMATION - SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Est-ce qu'il existe le concept de la directive MSST 6508 « d'appel à des médecins et autres spécialistes de la sécurité au travail » au sein de l'administration communale ?

Réponse: Il n'y a pas de concept formalisé, toutefois les différentes équipes sont organisées afin de prévenir les dangers et mettent en œuvre les mesures de sécurité nécessaires. Des informations et formations régulières ont lieu.

Un contrôle de la SUVA en 2019 a permis de confirmer que nous répondons aux exigences et normes en la matière; les points d'amélioration soulevés ont été pour la plupart mis en œuvre.

>> Thème maintenu pour suivi

COMMUNICATION

Réponse actualisée sur l'administration du site internet de la Commune, des réseaux sociaux communaux et des mises à jour.

Réponse: A l'heure actuelle, l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication, et pour une partie le Greffe municipal, gèrent le site internet et la présence sur les réseaux sociaux. Les publications et mises à jour s'ef-

fectuent sur demande directe du Syndic, de la Municipalité, de la Secrétaire municipale, des chefs de service ou des responsables d'office. Une réflexion a toutefois été engagée sur une refonte du site internet, tant au niveau de son ergonomie (il a été décidé de créer une commission municipale œuvrant dans ce sens, intégrant des Conseillers communaux) que de sa gestion interne. Quant aux réseaux sociaux, une stratégie sera bientôt établie pour une utilisation rationalisée de la page Facebook de la Commune. Il est également question d'ouvrir un compte Instagram, si cela se révèle judicieux.

>> Maintien pour suivi

FINANCE

Crédit cadre: Quel est l'état actualisé sur les dépenses en cours?

Réponse: Dépenses totales à ce jour (subventions déduites): CHF 335'889.05.

>> La COGEST prend acte et maintien pour suivi

Quel est l'impact sur la péréquation horizontale intercommunale en cas de rentrée exceptionnelle de revenus d'impôts?

Réponse: Toute recette fiscale exceptionnelle modifie le résultat global de l'ensemble des autres communes vaudoises (principe de la péréquation horizontale). Cela impacte directement le décompte de l'année concernée (intervenant sur l'exercice suivant) et les acomptes de l'année qui suit. Il s'agit donc d'anticiper au mieux pour faire corriger ces acomptes par le DSAS en tenant compte des éléments extraordinaires. A défaut, la Commune paie des acomptes trop élevés qui ne seront corrigés que sur l'exercice comptable d'après, générant ensuite des décalages et variations pouvant être extrêmement importants (également pour les autres communes).

>> Réponse acceptée

NOTES DE FRAIS

Est-ce que le règlement concernant les notes de frais est fait ?

Réponse: Fin 2018, les frais forfaitaires de déplacement et de représentation avaient été supprimés et remplacés par le remboursement des frais effectifs. Une politique de participation aux frais de téléphonie mobile avait en outre été mise en place.

Concernant le remboursement des frais professionnels effectifs, un processus et des règles sont en place (0.60 ct/km pour les déplacements, CHF 20.- pour les repas, autres frais sur présentation de justificatifs). Ils devront encore être formalisés dans le cadre d'un règlement.

>> Vœu de la COGEST 2019 n°4: souhaite consulter le règlement interne dès qu'il sera disponible.

Réponse acceptée

CAISSE DE PENSION

Où en est la CIP concernant le taux de couverture fixé ?

Réponse: L'année 2019 a été une année particulière; après une année 2018 très difficile (retour d'une volatilité extrême des marchés financiers), l'exercice 2019 a permis de redresser les mauvais résultats de l'année écoulée. En effet, la performance annuelle nette de la CIP devrait se situer à environ 9% (-2.5% en 2018), permettant de renforcer le degré de couverture qui se situera entre 72 et 73% (68.3% en 2018) et d'alimenter la réserve de fluctuation de valeurs (RFV) à hauteur de 50% de son objectif global (22.6% au 31.12.2018). Le chemin de recapitalisation est donc toujours parfaitement suivi et supérieur aux projections; par conséquent, la CIP n'est à nouveau pas en situation de sous-couverture et son assise s'est passablement confortée. Raison pour laquelle le Conseil d'administration

a décidé de mettre en œuvre le mécanisme de réduction du taux de cotisation des assurés (adopté dans le nouveau plan de prévoyance entré en vigueur au 1^{er} janvier 2019) pour l'année 2020, à savoir que la Caisse prendra à sa charge 1% de taux de cotisation des assurés en 2020.

>> Réponse acceptée

ACTIVITÉS CULTURELLES

Comment est assuré le financement des diverses activités culturelles ?

Réponse: Afin de garantir à tous l'accès à la culture sans discrimination socio-économique, la Municipalité a pour principe d'organiser des manifestations gratuites. Seuls les organisateurs privés font parfois payer l'entrée à leurs événements. Le financement des activités culturelles est donc entièrement public (budget de fonctionnement, compte 1500 - 3170.020). Lorsqu'elles remplissent certains critères, elles peuvent toutefois bénéficier du soutien du Fonds d'aide LADB - prévention de l'alcoolisme. La seule manifestation privée subventionnée par la Commune est le 1066 Festival, à hauteur de CHF 30'000.00 par année (avec une garantie de déficit de CHF 10'000.00). Un autre cas particulier est celui du Festival Multimusical, organisé par la Commune et qui aura lieu en juillet 2020: afin de financer l'événement, la Municipalité a créé une association, baptisée En musique à Epalinges, qui a pour but de recueillir des subventions auprès d'institutions publiques et privées.

>> Vœu de la COGEST 2019 n°5: diversification et ouverture de l'offre artistique des spectacles proposés pour tous publics
La COGEST est satisfaite de la réponse

ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
3	Ch. du Bois-Murat 21	Bois-Murat - Tuileries	Bâtiment scolaire, salle de gymnastique I, garderie, couvert, garages	3 451	15 838		29 444	48 733
19	Ch. du Bois-Murat 13	Les Tuileries	Salle de gymnastique II, bassin de natation	1 323	2 018			3 341
22	Ch. du Bois-Murat 15	Les Tuileries	Bâtiment scolaire	866	3 923		57	4 846
78	Ch. des Roches - Tuileries	Les Tuileries	Place de jeux, édicule public	37	1 244			1 281
85	Ch. du Bois-Murat 15	Bois-Murat	Bâtiment scolaire	934	743			1 677
119		Les Croisettes			167			167
144	Rte de la Croix-Blanche 11	Les Dailles	Maison Rochat	139	1 214			1 353
202		Le Bois de Rovéréaz	Forêt				43 921	43 921
208		Le Bois-de-Menton	Forêt				3 960	3 960
231		Le Bois-de-Menton	Forêt				4 699	4 699
250		À la Cornaz	Forêt				1 993	1 993
251		À la Cornaz	Forêt				664	664
252		À la Cornaz	Forêt				944	944
254		À la Cornaz	Forêt				329	329
258		À la Cornaz	Forêt				799	799
259		À la Cornaz	Forêt				64	64
260		À la Cornaz	Forêt				141	141
273	Ch. de Mon-Repos 2	Les Croisettes	Maison de Paroisse des Croisettes	202		10 051		10 253
274		Les Croisettes	Zone de verdure protégée			9 213		9 213
288		Sur Ofréquaz	Ancien cimetière			2 276		2 276
320		Les Croisettes	Eglise - zone de verdure protégée	217	1 043			1 260
342	Pl. de la Croix-Blanche 1, 55, 61a, 61b, 63	La Croix-Blanche	Stade avec vestiaires-buvette, local matériel, place de fête, Maison palinzarde, salle de sport, salle des jeunes et four à pain, Maison forestière, Pl. Croix-Blanche	2 367	55 590	21 416	15 789	95 162

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
349		Les Dailles	Zone de verdure, forêt			909	1 450	2 359
351		Les Dailles	Zone de verdure			2 263		2 263
391	Ch. de l'Arzillier	En Guébey	Pavillon, zone de verdure	97		3 795	8 108	12 000
394		En Montéclard	Forêt				1 667	1 667
403		En Montéclard	Zone de verdure, forêt			2 644	1 967	4 611
407		En Montéclard	Forêt				563	563
415		Le Champ du Bois	Forêt				10 515	10 515
441		Les Moulins d'Epalinges	Zone de plans spéciaux			2 245	58	2 303
444		Les Moulins d'Epalinges	Zone de plans spéciaux, inconstructible			2 371	2 987	5 358
466	Rte du Village	À la Biolleyre	Dépôt, sous-station électrique; dévestiture publique	63	4 234			4 297
480		La Croix-Blanche	Forêt				1 380	1 380
484		La Croix-Blanche	Forêt, pré-champ, paturage			738	1 829	2 567
489		La Croix-Blanche	Forêt, accès place privée, champ, pré		297	409	623	1 329
490		La Croix-Blanche	Parking, forêt, accès, champ, pré		518	100	329	947
494	Rte de la Croix-Blanche 25-27	La Croix-Blanche	Auberge, Salle des spectacles, Maison de commune, locaux Service du feu	1 988	4 625	1 077	3 498	11 188
507	Ch. Mon-Repos 9 - Rte de la Croix-Blanche 46	La Croix-Blanche	Collège et cabanon	1 002	1 846	3 839		6 687
515	Ch. de l'Eglise 3	La Croix-Blanche	Collège de l'Ofréquaz	1 084	2 830	2 577		6 491
519		La Croix-Blanche	Place de jeux		64	388		452
533	Ch. du Giziaux 6-8	Le Giziaux	DDP CLE (imm. locatif -> 18.05.2097)	407	431	990		1 828
535		Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt, chemin, place, réduit voirie	19	3 194	443	209 387	213 043
536		Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt				629	629
538		En Malinjaumaz	Forêt				6 732	6 732

ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
539		Le Grand-Chemin	Inconstructible			559		559
546		Au Grand-Chemin	Forêt				5 373	5 373
547		Le Grand-Chemin	Forêt				474	474
548		Le Grand-Chemin	Forêt				484	484
549		Au Grand-Chemin	Forêt				620	620
574		La Cabolétaz	Terrain et ex-réservoir de la Cabolétaz	10		675		685
575	Ch. de la Girarde 2	La Cabolétaz	Zone de plans spéciaux + zone d'utilité publique + zone villa I	1 347	992	25 198		27 537
581	Rte de Berne 227	La Cabolétaz	Habitation et garage	235	131	2 306		2 672
588		La Cabolétaz	Zone mixte		3	3 529		3 532
639	Ch. de la Girarde 3	La Girarde	Habitation, atelier et garages	560	865	3 123		4 548
701		En Praz Bin	Zone villa II		153	9 319		9 472
715		Au Village d'Epalinges	Collège	219	396			615
718		Au Village d'Epalinges	Fontaine		34			34
722		A la Pierraz	Forêt (inconstructible - extension bois)			3 456	7 420	10 876
723		Le Bois de la Pierraz	Forêt (inconstructible)				4 850	4 850
737	Propriétaire : Bourse des pauvres d'Epalinges	À l'Epenaz	Bourse des pauvres d'Epalinges (zone villa I)			3 083	730	3 813
776	Ch. du Chaugand 6	Ch. de Ballègue	Refuge, pavillon scolaire, sous-station électrique (zone villa I)	342	3 017	16 717	56 815	76 891
795		Le Bois-de-Ban	Forêt				3 434	3 434
798	Ch. du Bois-de-Ban	Le Bois-de-Ban	Club-house du tennis, vestiaires et forêt	192	4 418		58 087	62 697
802		À la Biollaz	Tennis		2 780		35	2 815
803		À la Biollaz	Forêt				949	949

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
804		À la Biollaz	Forêt				1 117	1 117
839		Au Ruisseau-Martin	Inconstructible (extension bois)			3 133		3 133
849		En Ballègue	Forêt				5 927	5 927
854		Le Petit-Cerisier	Zone villa I			1 749		1 749
862		En Ballègue	Forêt				8 305	8 305
863		En Ballègue	Forêt				4 699	4 699
869		En Ballègue	Forêt				1 566	1 566
870		En Ballègue	Forêt				1 582	1 582
876		En Ballègue	Forêt				6 771	6 771
877		En Ballègue	Forêt				1 811	1 811
878		En Ballègue	Forêt				3 915	3 915
879		En Ballègue	Forêt				4 839	4 839
880		En Ballègue	Forêt				5 956	5 956
882		En Ballègue	Forêt				4 025	4 025
883		Les Sept Fontaines	Forêt, pré-champ, paturage			924	78 474	79 398
906	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 5	Le Bois-de-la-Chapelle	Bâtiment service des travaux	585	2 510	295		3 390
918	Ch. de Mon-Repos 5	La Croix-Blanche	Nouveau cimetière, édicule public	47	1 286	6 929		8 262
945		Les Moulins d'Epalinges	Zone de verdure			13 492	11 976	25 468
946		Les Moulins d'Epalinges	Zone de plans spéciaux		1 738		998	2 736
1030	Ch. du Petit-Vennes		Trottoir, route, chemin		108			108
1102		Les Planchamps	Pré-champ			98		98
1105		Les Dailles	Forêt, pré-champ			259	698	957
1147		La Girarde	Zone villa II			2 640		2 640

ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
1405	Ch. Marcel-Regamey 1-3	Le Giziaux	DDP CLE (imm. locatif -> 04.03.2095)	525	1 234			1 759
1558		En Montéclard	Zone de verdure, forêt			2 579	1 783	4 362
1626	Le Grand-Chemin 50	Le Grand-Chemin	Pavillon scolaire	234	2 877	1 362	7 173	11 646
1928		À la Biollaz	Tennis			3 019	34	3 053
1934	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 3	Le Giziaux	Hangars, dépôt	380	1 115	815		2 310
2029	Pl. de la Croix-Blanche 7-9-19-21-27-29-31-33-35- 37-39-41-43-45-47-49	La Croix-Blanche	DDP Epalcentre (-> 25.03.2086)	2 886	1 410			4 296
2030	Pl. de la Croix-Blanche 3-5-17-25	La Croix-Blanche	DDP Steinfels (-> 25.03.2086)	1 443	745			2 188
2574		Le Grand-Chemin	Forêt, pré-champ			322	20 994	21 316
2582	Praz Séchaud	Les Planches				1 452		1 452
2614	Ch. du Chaugand				38			38
2615	Ch. du Bois-de-Ban				7			7
2726	Ch. de la Jaquière	La Cabolétaz			3 267			3 267
2731	Ch. de la Cabolétaz				360			360
2732	Ch. de la Cabolétaz	La Cabolétaz			3 115	963		4 078
2737		Les Dailles	Forêt, jardin		1 011		35 163	36 174
2852	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 1	Le Giziaux	Bâtiment industriel (déchèterie)	125	2 935			3 060
2881		Le Grand-Chemin			502	249		751
2888	Ch. des Croisettes				1213			1213
TOTAUX				23 326	138 079	175 989	701 603	1 038 997

PROPRIÉTÉS COMMUNALES EN DEHORS D'ÉPALINGES

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
448	LE MONT-SUR-LAUSANNE Penau	La Pichollette	Forêt				10 830	10 830
376 1257	LEYSIN	Au Feydey Au Feydey	Terrain panneaux solaires Chalet l'Espérance	207	41 430			41 637
3507	BOURG-EN-LAVAUX Epesses	Les Dares	Vigne			2 798		2 798
TOTAUX				207	471	2 798	10 830	14 306

Pour mémoire (hors bilan - donation à la Fondation Epalogements protégés en 2019)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
501	FONDATION EPALOGEMENTS PROTÉGÉS Rte de la Croix-Blanche 35	La Croix-Blanche	ex-bâtiment Grin (don Kamprad) - Epalogements protégés	545	86	589		1 220
TOTAUX				545	86	589	0	1 220

COMMUNE D'ÉPALINGES				23 533	138 550	178 787	712 433	1 053 303
FONDATION EPALOGEMENTS PROTÉGÉS				545	86	589	0	1 220
TOTAUX GÉNÉRAUX				24 078	138 636	179 376	712 433	1 054 523

Conception graphique et mise en page:
idéesse, Steve Guenat
1083 Mézières
www.ideesse.ch

Imprimé en Suisse par **Imprimés Services Sàrl**
1071 Rivaz
www.imprimés-services.ch

imprimé en
suisse



